



Acerca de este libro

Esta es una copia digital de un libro que, durante generaciones, se ha conservado en las estanterías de una biblioteca, hasta que Google ha decidido escanearlo como parte de un proyecto que pretende que sea posible descubrir en línea libros de todo el mundo.

Ha sobrevivido tantos años como para que los derechos de autor hayan expirado y el libro pase a ser de dominio público. El que un libro sea de dominio público significa que nunca ha estado protegido por derechos de autor, o bien que el período legal de estos derechos ya ha expirado. Es posible que una misma obra sea de dominio público en unos países y, sin embargo, no lo sea en otros. Los libros de dominio público son nuestras puertas hacia el pasado, suponen un patrimonio histórico, cultural y de conocimientos que, a menudo, resulta difícil de descubrir.

Todas las anotaciones, marcas y otras señales en los márgenes que estén presentes en el volumen original aparecerán también en este archivo como testimonio del largo viaje que el libro ha recorrido desde el editor hasta la biblioteca y, finalmente, hasta usted.

Normas de uso

Google se enorgullece de poder colaborar con distintas bibliotecas para digitalizar los materiales de dominio público a fin de hacerlos accesibles a todo el mundo. Los libros de dominio público son patrimonio de todos, nosotros somos sus humildes guardianes. No obstante, se trata de un trabajo caro. Por este motivo, y para poder ofrecer este recurso, hemos tomado medidas para evitar que se produzca un abuso por parte de terceros con fines comerciales, y hemos incluido restricciones técnicas sobre las solicitudes automatizadas.

Asimismo, le pedimos que:

- + *Haga un uso exclusivamente no comercial de estos archivos* Hemos diseñado la Búsqueda de libros de Google para el uso de particulares; como tal, le pedimos que utilice estos archivos con fines personales, y no comerciales.
- + *No envíe solicitudes automatizadas* Por favor, no envíe solicitudes automatizadas de ningún tipo al sistema de Google. Si está llevando a cabo una investigación sobre traducción automática, reconocimiento óptico de caracteres u otros campos para los que resulte útil disfrutar de acceso a una gran cantidad de texto, por favor, envíenos un mensaje. Fomentamos el uso de materiales de dominio público con estos propósitos y seguro que podremos ayudarle.
- + *Conserve la atribución* La filigrana de Google que verá en todos los archivos es fundamental para informar a los usuarios sobre este proyecto y ayudarles a encontrar materiales adicionales en la Búsqueda de libros de Google. Por favor, no la elimine.
- + *Manténgase siempre dentro de la legalidad* Sea cual sea el uso que haga de estos materiales, recuerde que es responsable de asegurarse de que todo lo que hace es legal. No dé por sentado que, por el hecho de que una obra se considere de dominio público para los usuarios de los Estados Unidos, lo será también para los usuarios de otros países. La legislación sobre derechos de autor varía de un país a otro, y no podemos facilitar información sobre si está permitido un uso específico de algún libro. Por favor, no suponga que la aparición de un libro en nuestro programa significa que se puede utilizar de igual manera en todo el mundo. La responsabilidad ante la infracción de los derechos de autor puede ser muy grave.

Acerca de la Búsqueda de libros de Google

El objetivo de Google consiste en organizar información procedente de todo el mundo y hacerla accesible y útil de forma universal. El programa de Búsqueda de libros de Google ayuda a los lectores a descubrir los libros de todo el mundo a la vez que ayuda a autores y editores a llegar a nuevas audiencias. Podrá realizar búsquedas en el texto completo de este libro en la web, en la página <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

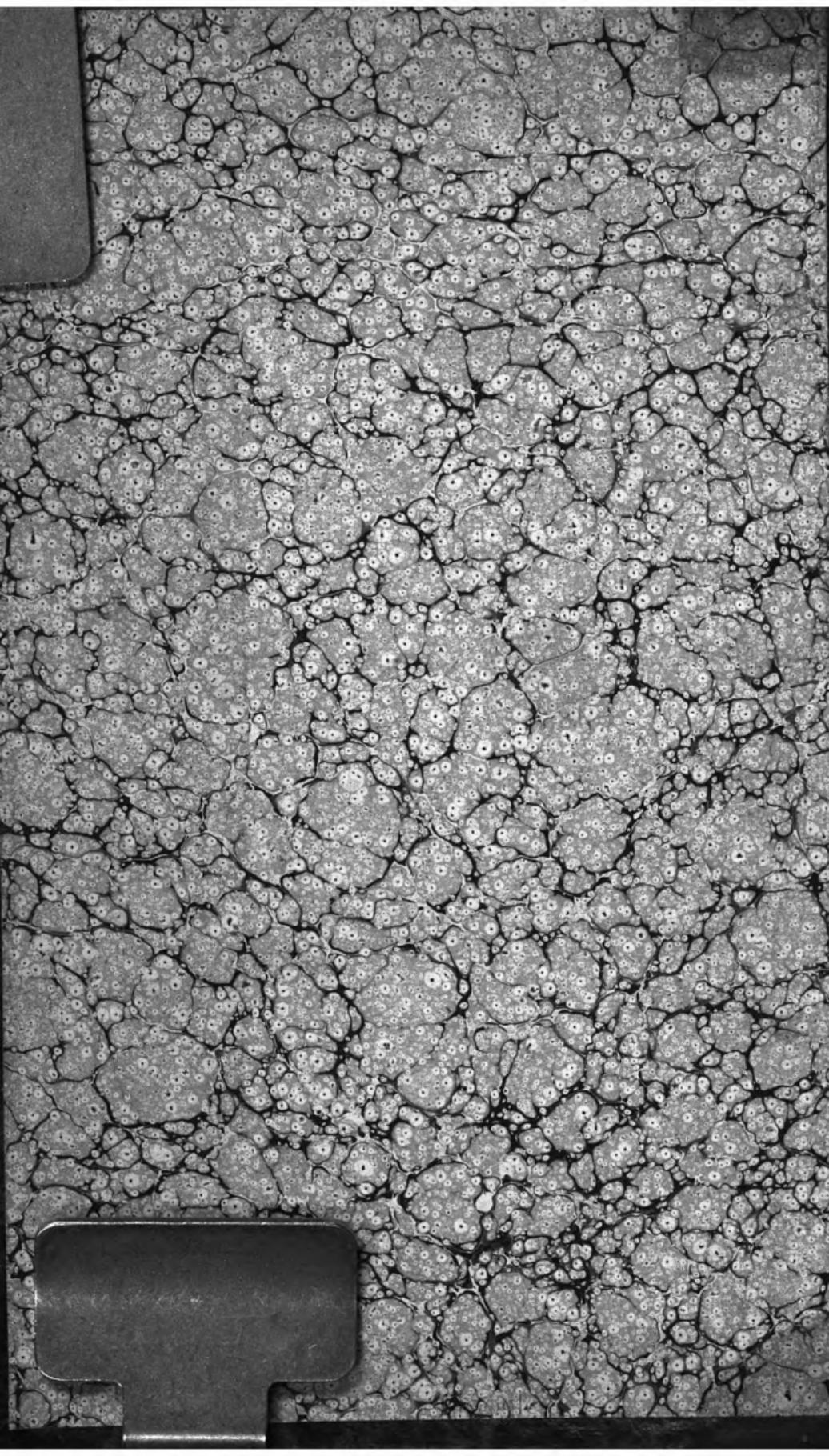
Nous vous demandons également de:

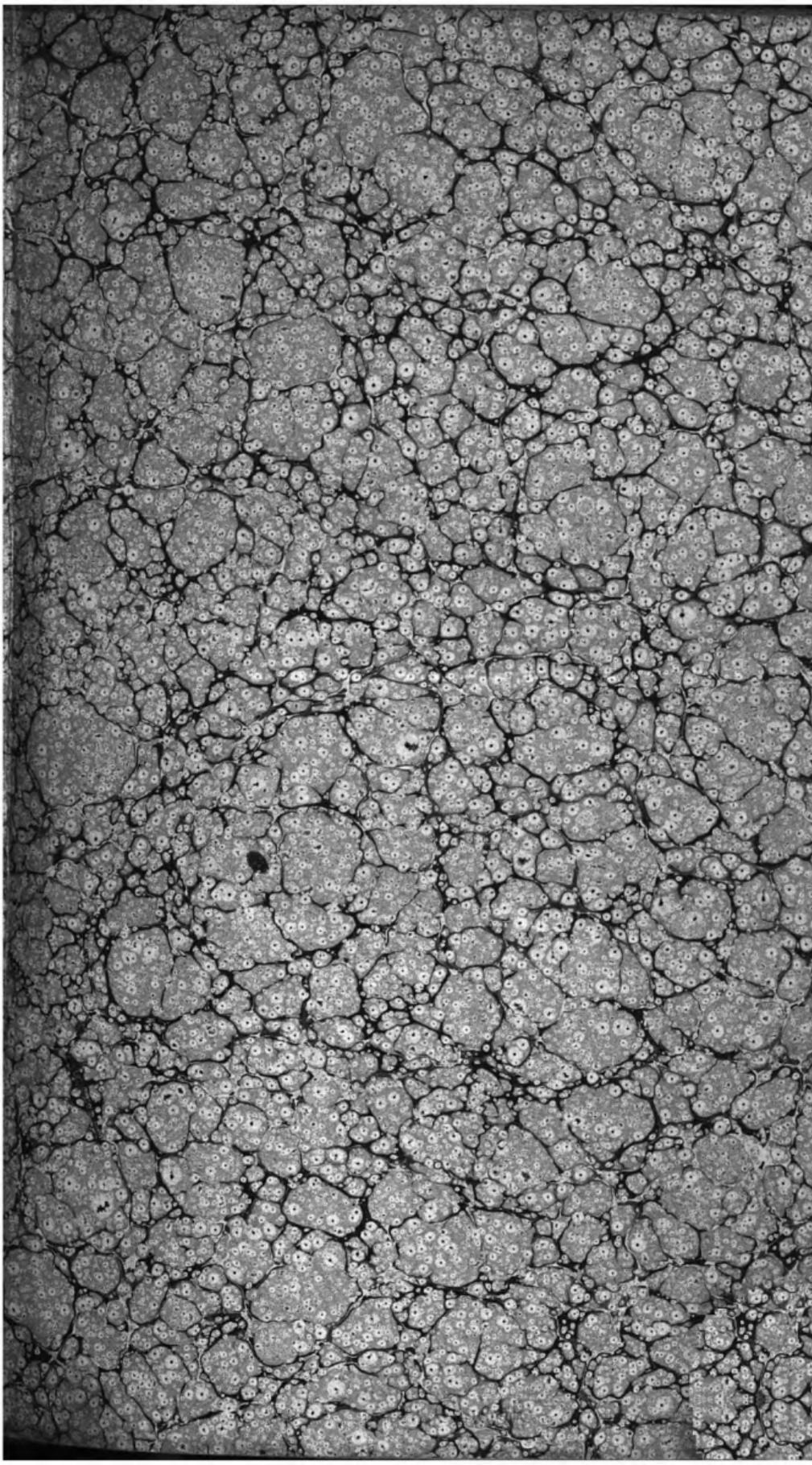
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







juvis 8. 1 p. 3

118

7562

S. M. H. Singnet

L E T T R E S

S U R

L A T H É O R I E

D E S L O I X C I V I L E S , &c.

Où l'on examine entr'autres choses
 s'il est bien vrai QUE LES ANGLOIS
 SOIENT LIBRES, & que les François
 doivent, ou imiter leurs Opérations,
 ou porter envie à leur Gouvernement.

Auras-tu donc toujours des yeux pour ne point voir?

762



A AMSTERDAM.

 M. D. CCLXX.




AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

ON n'est jamais obligé d'écrire, & on n'a jamais le droit d'écrire des choses dangereuses : de là résulte pour les Ecrivains & pour leurs Critiques également la nécessité d'être très - circonspects & très-reservés. Les premiers ne pouvant alléguer la nécessité pour excuse, sont responsables de toutes les imprudences qui peuvent échapper à leur plume : les seconds pouvant par une censure inconsidérée induire en erreur le public & les esprits légers, deviennent des calomniateurs punissables quand ils se meprennent dans les jugemens qu'ils portent. Ces principes ont

4 A V E R T I S S E M E N T.

présidé à la composition des Ouvrages dont on donne ici la justification : il s'en faut bien qu'ils en aient de même dirigé les critiques !

Quant à la Théorie des Loix , l'Auteur n'a point jugé à propos de se faire connoître : on pourra, d'après la Lettre que l'on trouvera ici , apprécier son cœur , son style & ses opinions ; mais il n'y a guere d'Ouvrage à l'égard duquel on ait pris le change d'une manière aussi marquée : on l'a décrié , critiqué , déchiré avec indignité ; on a prétendu que c'étoit le fruit du délire de la manie paradoxale , un tissu de contre-vérités qui sapent , a-t-on dit , le fondement des sociétés. Sur quoi cependant portent des imputations si cruelles ?

On trouve , dans ce Livre , que l'esclavage est préférable à la domesticité , pour la partie des hom-

AVERTISSEMENT. 5

mes qui ne vit que de son travail ; mais si l'on avoit daigné seulement y réfléchir , auroit-on pu en douter ? On achete les bras & toute l'existence d'un manouvrier , depuis un commencement de l'année jusqu'à l'autre , pour quinze ou vingt sols par journée de travail utile ; on n'est obligé ni de le nourrir , ni de l'habiller , ni de le loger : on ne connoît pas seulement sa famille : ses maladies , son absence , sa mort même sont absolument indifférentes au riche qui l'emploie , & qui par le son d'un écu est sûr de faire élaner du sein de la terre une foule de malheureux qui se disputent l'honneur de le servir ; un tel homme est représenté , dans la Théorie des Loix , comme beaucoup plus malheureux que l'esclave qui coute d'achat à son maître en une fois plus que le manou-

6 A V E R T I S S E M E N T.

vrier ne peut couter de loyer en dix ans; qui par conséquent est ménagé par l'avarice, dont le coup d'œil est toujours très-éclairé; qui est nourri, logé, vêtu, lui & toute sa famille, & en tout tems; qui est pansé dans ses maladies, entretenu dans la santé, & dont on n'exige même qu'un travail médiocre par la crainte de le perdre. Ce Livre enseigne que l'intérêt étant la règle des actions & le bonheur des hommes qui n'ont d'autre bien que la vigueur du corps, dépendant de la certitude de leur subsistance, il n'y a pas de comparaison pour la félicité entre le serf qui est sûr de vivre, que l'avarice elle-même forceroit à manger, s'il le refusoit, & le manouvrier libre à qui elle escamote les morceaux, & dont elle scelleroit volontiers la bouche si elle l'osoit, quand il lui loue ses

AVERTISSEMENT. 7

ses bras. Cette vérité est si visible , qu'il n'y a que des aveugles volontaires qui puissent refuser de s'y rendre.

On a blâmé dans le même Ouvrage l'éloge des Gouvernemens Orientaux , ainsi que la refutation des principes de M. de Montesquieu. On a regardé l'un & l'autre comme une audace criminelle , comme un véritable délit, pour lequel on ne pouvoit inventer des supplices assez rudes.

Cependant quel est l'objet de tant de déclamations ? Si l'on vouloit bien y faire la moindre attention , on verroit peut-être que c'est le systême de M. de Montesquieu , qui est paradoxal & dangereux , autant que l'autre est solide & innocent.

On ne peut se dispenser d'observer que M. de Montesquieu , an-

§ A V E R T I S S E M E N T.

cien Président à Mortier dans un Parlement , & élevé dans l'idée de la prééminence due à la Robe , n'a point imaginé de Gouvernemens plus parfaits que ceux où les Compagnies dominoient. C'est à faire valoir ce système qu'est consacré tout l'Esprit des Loix sans exception. Un Gentilhomme Hottentot qui composeroit un pareil Esprit sur les Rochers du Cap de Bonne - Espérance , mettroit aussi au premier rang les Conseils dont les Membres accroupis en rond , chacun dans un trou , commencent leurs délibérations par se faire donner un camouflet de fumée de tabac.

Il n'y a que trop de matieres où les opinions des hommes ne sont que l'apologie de leur état. L'Auteur de la Théorie des Loix ne paroît pas avoir été aveuglé par cette

AVERTISSEMENT. 9

foiblesse si commune : il a apprécié, d'après la raison seule, ce qu'il a vu & lu : il a dit hautement ce qu'il pensoit ; & les nouvelles preuves qu'il présente ici à l'appui des axiomes posés dans son Livre, doivent faire penser qu'avant de les rejeter avec dedain, il falloit au moins les examiner.

A l'égard du *Traité des Canaux Navigables*, & de l'*Histoire des Révolutions de l'Empire Romain*, l'Auteur en est connu ; c'est M. Linguet, Avocat au Parlement de Paris : ces Ouvrages, & quelques autres encore, sont les seuls délassemens qu'il se permette dans les intervalles que lui laissent les fatigues de sa laborieuse profession : ils sont tous dictés par l'amour de la vérité & celui du bien public ; mais ils n'ont point été soutenus par la cabale ou par l'intrigue qui font

A 5

10 A V E R T I S S E M E N T.

aujourd'hui les succès, & il y a bien paru.

Beaucoup de personnes ont été effraïées par le titre du *Traité des Canaux Navigables*. On l'a cru un ouvrage purement scavant : l'Auteur n'aspire à la réputation de scavant en aucun genre : il ne desire que celle d'homme sincere & véridique : Il a été affligé de cette méprise ; elle a peut-être nui au bien que son ouvrage auroit pû faire ; le but en étoit surtout de réveiller dans le cœur des gens en place le goût des entreprises nobles par lesquelles les Romains se sont illustrés , de défabufer la nation de cette effervescence passagere qui fait consister le Patriotisme dans des mots , la Philosophie dans des phrases & la Politique dans des chimeres,

C'est une cruelle preuve de notre

AVERTISSEMENT. II

légereté , de notre inconséquence que l'état où est aujourd'hui notre République Littéraire & la tournure qu'ont fait prendre nos Ecrivains aux futilités de ce monde oisif qui prétend penser par excellence , & qui au fond ne fait que végéter dans une inaction si fatigante. L'Esprit des Loix , les ouvrages encore plus justement célèbres , encore bien plus universellement admirés d'un des plus beaux génies que la nature ait produits , ont fait naître parmi nous un enthousiasme épidémique pour les Anglois & tout ce qui sort de leur Isle : les progrès de cette contagion ont été d'une rapidité effrayante. .

C'étoient d'abord leurs vers , leur Philosophie & leurs chapeaux que nous adoptions : mais bientôt leurs mœurs , leur licence , leur esprit de murmure & de sarcasme , leurs

12 A V E R T I S S E M E N T

usages même se sont transplantés parmi nous. D'une admiration folle pour le plus absurde, le plus inconstant, le plus orageux de tous les Gouvernemens, nous avons passé à l'envie forcenée d'imiter en tout les individus qui ont l'imprudence orgueilleuse de s'en applaudir. Livres, vie intérieure, spectacles, équipages, plaisirs même, tout a été à l'*Anglaise* : nous avons enfin consacré un Temple dans notre Capitale, au directeur des tristes voluptés de Londres. *M. Hall* a eu dans Paris un sanctuaire dédié sous son nom; comme s'il convenoit, surtout à des François, d'aller danser sous des auspices étrangers & qu'on n'eût pu décorer une salle destinée aux assemblées publiques d'une autre enseigne que le nom barbare de *Vaux-Hall*.

AVERTISSEMENT 13

Des farces atroces se sont en même tems emparées de nos Théâtres : nos acteurs ont appris à hurler les plus dégoûtantes, les plus abominables rapsodies qui aient jamais deshonoré l'art de Sophocles ; & comme rien n'influe plus sur les mœurs que les représentations théâtrales, ce que nous avons gagné à cette révolution, c'est de perdre entièrement la gaieté nationale ; c'est d'empoisonner nos humeurs de cette sombre contrainte, de cette défiance concentrée, de ce goût d'une crapule solitaire qui se sont naturalisés à Londres parmi les fumées sulfureuses du charbon de terre, & les boues infectes qui en baignent les rues.

Encore seroit-ce un mal médiocre s'il n'avoit pas été plus loin ; mais des bords de la Tamise, parmi ces productions du luxe & du ca-

14 AVERTISSEMENT.

price, s'est étendue jusques chez nous une influence encore plus redoutable. Une Secte s'est élevée qui s'est piquée surtout de diriger les Princes & de maîtriser la substance des peuples; Secte qui compte pour rien la vie des hommes, & qui a osé pour fondement de sa croyance établir que les denrées seules pouvoient être comptées pour quelque chose par la politique; Secte qui a toujours le mot d'*Économie* à la bouche, & qui favorise, sinon directement par ses principes, au moins très-certainement par ses conséquences, la plus effroyable dissipation; Secte d'autant plus dangereuse qu'elle s'attache à exciter le fanatisme; qu'elle séduit de belles ames par l'apparence & la noblesse imposante de ses mystiques spéculations; qu'en affectant de la fierté, elle

AVERTISSEMENT. 15

s'insinue avec adresse dans les cabinets des Grands, que ses adeptes parviennent à l'opulence en parlant beaucoup de la misere des autres; monstrueux mélange enfin de la frivolité françoise & de la pesante, de l'inhumaine inconséquence des Anglois.

A la premiere & trop durable explosion de cette peste agronomique, tous les principes ont été bouleversés & méconnus; l'existence des peuples, le sang des hommes vraiment utiles, ou ce qui revient au même leur nourriture, est devenue le jouet des sistêmes d'une infinité de rêveurs qui se sont réunis en corps pour consolider les suites de leur délire: ils ont multiplié les brochures, les pamphlets, les gros & les petits livres; ils ont crié qu'ils avoient découvert le principe fondamental

des administrations, le véritable arbre de la science du bien & du mal. Les Adams politiques se sont laissés prendre aux caresses & aux séductions de cette nouvelle Eve; ils ont reçu le fruit qu'elle leur tendoit : ils en ont mangé, & un renversement entier des idées les plus saines a été l'effet de cette complaisance fatale.

M. Linguet en a de bonne heure prévu les dangers; il a osé les présenter dans son traité des *Canaux Navigables*, d'une manière aussi vive que plaisante : cet attentat n'est pas resté impuni; la Divinité outragée l'a livré à l'exécuteur de ses vengeances, au compilateur de ses oracles; il a été traité avec un acharnement indécent dans un certain Journal consacré au fanatisme économique, sous le nom d'*Ephémérides du Citoyen*.

AVERTISSEMENT. 17

Cet Ouvrage périodique, d'une existence toute nouvelle, & d'une nature, d'un style encore plus étrange, a été commencé par un sieur Abbé Baudeau, qui, à force de parler d'humanité dans les bonnes tables, & d'œconomie dans les cercles, est parvenu à se procurer un Prieuré de 25 000 livres de rente. Il a eu pour successeur un Sieur Dupont, très-propre à remplir sa place; il paroît n'avoir pas moins de dévotion pour des Patrons qui récompensent si bien leurs Panégyristes; il montre le même enthousiasme pour une Philosophie aussi lucrative. On ne fait s'il sera aussi heureux; mais il est trop clair que les gens de bon sens doivent être cruellement révoltés du pédantisme & de l'impertinence qui regnent dans son Journal.

On n'y parle que de la *Science*

18 A V E R T I S S E M E N T.

& du *Maître*. Cette Science est le recueil des rêveries d'on ne sçait quels Ecrivains qui se sont mis dans la tête de créer un Monde comme Descartes; & ce *Maître* est, on ne sçait quel Docteur, qui tient, à ce qu'on dit, une Ecole ouverte d'Économie Politique. On ignore s'il a, comme le Philosophe dont on lui approprie le titre, une cuisse d'or, & s'il ne vit que de fèves, ce qui seroit très-convenable à un homme qui veut enrichir les Gouvernemens, & apprendre aux particuliers à épargner leurs revenus. Ce qu'il y a de sûr, c'est que de tous les préceptes de l'École Pythagoricienne, celui qu'il devoit le plus recommander à sa Secte, c'est le silence: ce qu'il y a de sûr encore, c'est que leur fanatisme est une des plus ridicules & tout-à-la-fois des plus dangereuses inconsé-

AVERTISSEMENT. 19

quences que la folie humaine ait conçues ; ils semblent ne parler de l'humanité que pour la faire oublier : jamais elle n'a été si malheureuse , que depuis qu'ils font semblant de travailler à son bonheur.

On nomme ici nettement le Sieur Baudeau & le Sieur Dupont , parce que dans leurs menstres satyriques ils nomment sans ménagement les Auteurs qui leur déplaisent ; il semble qu'une liberté qu'ils prennent ne doit être refusée à personne. On a lieu d'être indigné , il faut l'avouer , de la bassesse de presque tous les Gens de Lettres : ils sont à genoux devant les Journaux ; ils reverent avec une humilité deshonorante ces cirons périodiques , qui à force de gratter l'épiderme des bons Ouvrages , parviennent quelquefois à y faire naître des ampoules : il est vrai que

20 A V E R T I S S E M E N T.

l'insecte périt bien vîte , & que la démangeaison se passe ; mais enfin il seroit peut-être plus honnête aux Gens de Lettres qui en sont inquiétés , de les écraser sur la piquure , au lieu de les ménager , comme ils le font , ce qui ne fait que redoubler leur insolence & leur acharnement.

On ne croit pas que le Sieur Dupont se révolte contre cette *correction fraternelle* : c'est le nom qu'il a donné à la satire très-injuste qu'il a faite du *Traité des Canaux Navigables* , ouvrage où il y a plus de patriotisme que dans les nombreuses Brochures des Disciples du *Maître* , & plus de vraie *Science* que dans les compilations dont le Journal du Sieur Dupont annonce tous les ans la liste ; si un Philosophe initié aux mysteres de la *Science* , & estimé digne par la

AVERTISSEMENT. 21

Confrerie Economique de leur servir d'interprête, a pu dénaturer le nom de correction fraternelle en l'employant pour désigner la censure amère d'un livre fait pour montrer le bien, & en inspirer le goût, à plus forte raison peut-on l'appliquer à ce petit avis donné par l'impartialité à un Censeur très-fait assurément pour être corrigé. Ce sera pour lui un avis d'être plus circonspect par la fuite, & de n'attaquer, comme les animaux carnassiers avec lesquels son métier de Journaliste lui donne tant de ressemblance, que les Ecrivains assez foibles pour ne pouvoir se défendre, & assez timides pour consentir à devenir paisiblement sa proie.

Ce qu'on vient de dire du *Traité des Canaux Navigables*, & de l'injustice avec laquelle on a apprécié

22 A V E R T I S S E M E N T.

cet Ouvrage , peut également s'appliquer à l'Histoire des *Révolutions de l'Empire Romain*. M. Linguet frappé des abominations que l'on prête aux premiers Césars , accoutumé à adapter à l'Histoire Ancienne les réflexions que justifient les événemens de nos jours , bien convaincu de ce principe que les plus méchans Princes ne font point le mal sans cause , & qu'un Roi cruel envers ses courtisans est toujours le bienfaiteur , ou du moins le vengeur des peuples , a développé quelques - unes de ces idées : en rendant justice à la scélératesse affreuse des Tiberes , des Caligulas , des Nérons , il a fait voir que les Ecrivains qui nous ont transmis leurs attentats avoient passé le but , & qu'à force d'en vouloir charger les portraits , ils les avoient rendus méconnoissables.

A V E R T I S S E M E N T. 23

On a publié qu'il avoit fait le pagnéyrique des Tiberes, des Caligulas, des Nérons.

Cette calomnie consignée d'abord, par méprise sans doute dans un Journal estimable, & composé par des gens de mérite, équitables d'ailleurs, a acquis dans le Public un très-grand crédit: elle a subsisté auprès de la preuve même qui devoit l'anéantir, à côté de l'Ouvrage où la vérité contraire se retrouve à chaque page: elle a même été réveillée nouvellement dans une occasion qui n'a pas permis à la juste sensibilité de M. Linguet de rester dans le silence où il s'étoit renfermé jusqu'ici à ce sujet.

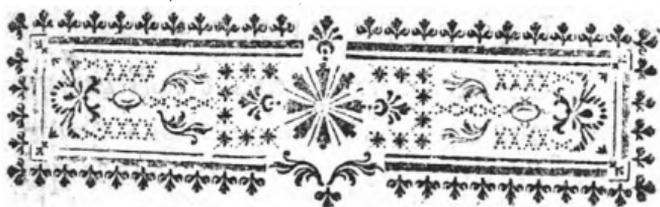
Des épigrammes odieuses, de plates déclamations ont établi un rapport entre les Tyrans fameux dont il n'a jamais parlé qu'avec horreur, & un Client illustre dont

24 A V E R T I S S E M E N T.

il a défendu la cause avec le zele, l'intérêt que méritoient la vérité & son innocence. On a dit publiquement en vers & en prose qu'il n'étoit pas étonnant que le Panégyriste des Nérons, &c. se fût rendu celui de M. L. D. d'A. Cette affreuse licence n'a rien d'étonnant après tout ce qui s'est passé ; mais il faut la réfuter, dumoins dans les livres : il faut désabuser ceux des lecteurs qui conservent quelque idée d'impartialité & mettre sous leurs yeux les piéces d'un procès que l'on ne craint pas de dénaturer pour les tromper. On verra par la Lettre à M. le Chevalier de*** qui termine ce Recueil, & les citations qui l'accompagnent, si ces horribles calomnies sont fondées, & si M. Linguet peut être plus justement soupçonné d'avoir défendu des Tyrans comme Historien que comme Avocat.

A M





A M. * * * .

Vous me mandez, mon cher ami, que vous êtes effrayé des conséquences que présentent plusieurs chapitres de la Théorie des Loix [1], ou du moins de celles qu'on affecte d'en tirer pour me nuire. Le monde est aujourd'hui rempli de certains insectes philosophiques, œconomiques, éclos de l'Esprit des Loix & qui s'en nourrissent ; la fermentation de cet ouvrage les a produits, comme la chaleur enfante dans un tas de bled une fourmilliere de Charanson qui le rongent.

La comparaison est d'autant plus juste, qu'après s'être long-temps oc-

[1] Ceux surtout qui regardent le Despotisme.

B



cupés de la *liberté*, des *constitutions* politiques, de la *balance* des pouvoirs, & de tous les grands mots qui ont servi de signe de ralliement à la secte, ces mites raisonnantes se sont rabattues sur le bled, sur le pain, sur la mouture, & comme il étoit naturel, elles y ont porté la corruption. Toutes blanches encore de la poudre farineuse dont elles se sont couvertes dans leur boulangerie, elles s'avisent d'insulter les vermisses indifférents qui ne rougissent pas de s'éloigner de la huche, qui osent croire que le bon sens ne consiste pas uniquement à citer M. de *Montesquieu*, à envier le sort des Anglois, à imaginer des moulins provisoires, des *semoirs*, des *labours en planches*, à parler de la *science* & du *maître* & à faire mille autres sottises qui feront bien rire la postérité, si, malheureusement pour notre honneur, elle en est instruite, si, les *Ephémérides* du Citoyen vont jusqu'à elle.

Je suis du nombre de ces blasphémateurs rebelles qui n'ont point fléchi le genou devant l'idole. J'ai dit tout

naturellement que la manie œconomique étoit une auffi groffe folie que celle des Pantins. J'ai avancé qu'il n'y avoit qu'une fièvre chaude qui eût pu transformer tant de gens honnêtes en garçons boulangers. J'ai regretté cependant que les fruits de ce délire ayent été des opérations trop sérieufes; elles ont compromis la vie, ou du moins la fortune d'une multitude d'hommes non moins honnêtes que les écrivains œconomiftes, quoiqu'ils ne faffent point de systêmes fur le prix du pain, & qu'ils se contentent de faire venir à la sueur de leur front celui sur lequel le maître & ses disciples diffèrent.

J'ai auffi osé fixer les yeux sur la réputation de M. de Montesquieu, sur la renommée des Anglois, sur celle des Peuples Orientaux. J'ai approfondi la prétendue liberté des uns, dont le Président de Bordeaux s'est déclaré le panégyriste, & l'esclavage supposé des autres que le même écrivain a condamnés à une servitude si ignominieuse. J'ai vu que presque tous les

principes, n'étoient que des mots auxquels il avoit ensuite accommodé les faits, pour les ériger en axiomes [1]. Je me suis convaincu que l'Esprit des Loix étoit précisément un ouvrage d'imagination, un vrai roman politique, où l'on n'employoit presque jamais des noms réels, que pour les placer à contre-sens.

J'ai laissé entrevoir ce que j'en pensois dans la Théorie des Loix. La troupe bourdonnante des admirateurs de M. de Montesquieu, tous les fariniers du siècle, n'ont pas manqué de crier à l'impiété : ils ont tâché de soulever le public, en me présentant comme un

[1] Il avoue dans sa Préface qu'il a commencé par poser les principes, & il ajoute qu'ensuite les faits s'y sont pliés comme d'eux-mêmes : je crois bien qu'il a fallu les aider en effet ; & voilà à la lettre la clef de tout l'Esprit des Loix ; n'est-il pas plaisant que dans un Ouvrage qui ne devoit porter que sur des faits, on pose d'abord les principes, & que ce soit ensuite aux faits à s'y prêter ? C'est ainsi que Descartes a bâti sa Physique.

des plus ardens promoteurs du despotisme.

Peu s'en est fallu qu'ils ne m'aient soupçonné d'être un émissaire du grand Turc : un petit degré d'exaltation de plus dans leur cervelle , & l'on m'auroit accusé à coup sûr d'être venu prêcher ici les Sérails & l'Alcoran.

Je les prie instamment de se rassurer : je ne prêche personne : je suis ennemi du fanatisme dans tous les genres , & de celui qui naît d'une philosophie mal entendue , plus encore que de celui qui résulte d'une religion pervertie : j'ai pris la liberté d'avoir mon petit sentiment à part. Si ces Messieurs sont aussi tolérans envers les autres , qu'ils veulent qu'on le soit envers eux , il me semble qu'ils ne doivent pas m'en faire un crime. Depuis le système en vertu duquel nous vivons , nous labourons , nous digérons sur une petite *éclaboussure du Soleil*, condensée , refroidie , & dont le centre est encore un gros noyau de verre , jusqu'à celui qui confère aux Colimaçons la propriété de *se créer autant de têtes*

qu'ils le jugent à propos, il me semble qu'il a été permis de nos jours de raisonner, ou de déraisonner assez tranquillement sur tout ce qui se passe hors de chez nous.

Voilà M. Adanson, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, & sans doute de bien d'autres Compagnies sçavantes, qui avoit bien trouvé à 14 ans (à ce qu'il assure) *65 systèmes différens pour l'arrangement des plantes*. Dans un de ces systèmes, il place des arbrisseaux *d'un quart de ligne de haut & d'autres de 300 pieds*; il a vu un arbrisseau de cette dernière mesure qui avoit juste, *un demi pied de diamètre & qui résistoit au vent*. Il propose dans un autre système, *au lieu de nommer une herbe, un végétal dans le discours, de la dessiner chaque fois qu'on a besoin de la rappeler, & cela pour abréger*. Il affirme qu'*il y a encore autant de plantes à découvrir qu'on en connoît déjà*, c'est-à-dire, juste 18000, & il le prouve par analogie; car il y a autant de pays à découvrir qu'il y

en a de découverts : or, un pays doit contenir autant de plantes qu'un autre. Donc, &c. M. Adanson a bien inféré toutes ces rêveries dans les Journaux, & qui pis est, dans un beau livre imprimé très-sérieusement.

Quand j'aurois dit de pareilles extravagances, n'aurois-je pas pû revendiquer le même privilège ? Seroit-il donc plus dangereux de laver des Princes étrangers, d'une inculpation honteuse, que de dire, hardiment, qu'on a vu des Palmistes Royaux de 300 pieds de hauteur sur un demi-pied de diametre ? La justification de 8 ou 900 millions d'hommes qui se trouvent très-heureux sous le despotisme Asiatique, n'est-elle pas plus intéressante & aussi pardonnable que les 65 systêmes de M. Adanson, dont l'un commence par des arbrisseaux d'un quart de ligne ?

On a durement apprécié ma Théorie des Loix, sans songer qu'on n'en a vu que la moitié : au moins, pour la juger, auroit-il fallu attendre qu'on en eût le systême complet. Je m'étois

flatté de trouver un moment pour mettre en ordre les matériaux amassés dans cette vue, & les publier; mais des occupations impérieuses, jointes à une santé plus que délicate, m'en ont, comme vous le sçavez, ôté le pouvoir. En attendant que ce moment favorable se présente, voici toujours, mon cher ami, quelques-unes de mes idées qui peuvent fortifier & développer celles dont on a feint de se choquer avec tant d'humeur.

Il m'a toujours semblé qu'en examinant les institutions humaines, les différentes manières de gouverner ou d'être gouvernés, établies parmi les hommes, les Écrivains sont tombés de tout tems, dans une méprise funeste : elle naît chez eux, ou d'une prévarication bien coupable, ou d'un aveuglement encore plus étonnant : ils considèrent les Nations comme des tulipes dont on n'estime que la tête ; le pied qui les nourrit, la tige qui les soutient, n'ont aucun mérite aux yeux du Fleuriste ; la multitude,

la foule d'hommes obscurs qui forment vraiment la Nation, n'est pas plus considérée de tant de gens, qui se donnent pour Philosophes, parce qu'ils sçavent ou un peu parler, ou un peu écrire.

Elle s'anéantit à leurs regards : ils ne daignent les fixer que sur le petit nombre qui jouit & dispose des honneurs, de la fortune ; de ce qu'on appelle *la gloire*. Voilà pourquoi, de tous ceux qui ont examiné la constitution la plus avantageuse d'un Gouvernement, aucun n'a daigné seulement parler de celui qu'il nous plaît d'appeller *Despotisme*, & que les Asiatiques conservent, sans s'en plaindre depuis un tems immémorial. On l'a toujours rejetté avec horreur ; & quand on a bien voulu en parler, on l'a fait de maniere à le représenter comme l'administration la plus barbare & la plus tyrannique. Les Grands, je l'avoue, y sont malheureux ; ils y ressemblent à ces Cariatides qui paroissent plier sous le poids des édifices ; s'ils servent à soutenir le trône,

ils en font quelquefois écrasés ; l'éclat qui en réjaillit sur eux, leur coûte presque toujours cher : il n'y arrive aucune secousse qu'ils ne la ressentent, & souvent qu'ils n'y périssent.

Les Gens de Lettres dévoués à un Ordre qui fixe & nourrit l'illustration du leur, n'ont été frappés que de son avilissement, sous une administration qui l'opprime : ils ont donc proscrit le Gouvernement asiatique : ils lui ont donné le nom odieux de despotisme : ils en ont fait l'institution la plus affreuse à laquelle les hommes se soient jamais soumis.

On y voit de tems en tems des Esclaves titrés & rampans, punis de leurs bassesses par un maître qui a quelque raison d'en abuser : on les voit expier sur les degrés du trône, par les humiliations les plus profondes, souvent par une mort infâme, les insultes qu'ils se font permis de faire au reste de la Nation : on en a conclu que rien n'étoit si infortuné que cette Nation qui jouit de leur supplice. Le sort trop juste de quelques scélérats

distingués, a fait déplorer celui de cette multitude d'hommes contens & satisfaits, qui respire l'air le plus pur, qui vit dans la condition la plus douce, qui ne redoute ni les impôts, ni les caprices d'un maître éloigné, ni tous les apanages de la fervitude, qui ne connoît enfin ses prétendus malheurs, que par les récits ridicules des Étrangers.

Nous sommes toujours fort injustes dans notre façon d'apprécier les choses que nous ne connoissons pas; mais si nous nous sommes jamais trompés à cet égard, c'est incontestablement dans l'idée que nous nous formons du Despotisme Oriental. Si le Président de Montesquieu étoit né Turc ou Persan, & qu'il eût voyagé en Europe, je crois qu'à son retour, il auroit bien amusé ses compatriotes, en leur apprenant combien nous avons la bonté de les plaindre, & quelle idée nous nous formons de la police d'Hispahan ou de Constantinople.

Il y a trois sortes de Gouvernemens, nous a-t'il dit, à Paris : le Républicain

ou le Peuple en corps , ou seulement une partie du Peuple a la Puissance souveraine ; le Monarchique , où un seul gouverne , mais selon des loix fixes & établies ; le Despotisme , où un seul , sans loi & sans regle , entraîne tout par sa volonté & par ses caprices [1]. De ces trois définitions sur lesquelles porte toute la masse de l'Esprit des loix , il n'y en a pas une qui soit , je ne dis pas exacte , mais même soutenable en une seule de ses parties ; il n'y en a pas une qui puisse se conserver , quand on vient à les examiner avec le sang froid de la raison & l'œil de la critique.

1°. Il n'y a pas de République , quand une partie du Peuple seulement a la souveraine puissance. *Le Souverain* , a très-bien dit Bodin , (que M. de Montesquieu n'a guere copié que dans ses erreurs , & qu'il a copié souvent) *Le Souverain est celui qui commande & qui ne peut être commandé* [2]. Une Répu-

[1] Liv. II. ch. 1.

[2] *Voy.* de la République de Bodin , L. II. chap. 2.

blique est l'administration où tous les Citoyens font Souverains en commun. Dès l'instant qu'il existe une portion saisie exclusivement du droit d'ordonner, il n'y a donc plus de République : c'est une véritable Monarchie. Peu importe quelle soit exercée par un Prince ou par cent : peu importe que le trône soit occupé par un Roi ou par un Sénat ; il est sûr qu'il y a un trône & des sujets : par conséquent la République est détruite.

2. Il n'y a point de Monarchie, quand celui qui gouverne est astreint à suivre des loix fixes & établies. L'essence du Monarque, c'est le droit de faire des loix (1) : s'il y a une Puissance supérieure à lui qui ait ce droit, il est donc commandé par cette Puissance ; il n'est donc plus Souverain : il n'est que le Magistrat qui re-

[1] *Si veut le Roi*

Si veut la Loi, Loisel.

Cet axiome a été depuis consacré dans toutes les occasions & dans tous les Livres.

présente le Souverain : il est Arconte, il est Doge, il est Gonfalon, mais il n'est point Monarque.

3°. Le Despotisme n'est assurément pas le Gouvernement où un seul, sans regle & sans loix, entraîne tout par son caprice (1) ; mais quand on admettroit la définition de M. de Montesquieu, son principe n'en seroit pas moins faux : ranger cette administration au nombre des especes de Gouvernemens caractérisés ; prétendre en expliquer les loix, tandis qu'on affirme qu'il est dans sa nature de violer toutes les loix : vouloir en fixer les regles, tandis qu'on avance qu'il cesseroit d'être, s'il reconnoissoit aucune regle ; dire qu'il existe par sa nature ; donner des méthodes pour le distinguer, pour l'établir, pour le soutenir ; c'est tout-à-la-fois se jouer de l'esprit des lecteurs, & calomnier le genre humain.

[1] Voy. à ce sujet la Théorie des Loix: on y trouvera la vraie définition du despotisme, par ses effets.

Ou il n'est pas vrai qu'il y ait trois especes de gouvernemens distinctes, ou il faut en admettre cent, cinq cens, mille, autant qu'il y a de nuances dans l'autorité & la sujétion. Tout ce qui s'appelle Gouvernement, ne consiste qu'en deux parties, commander & obéir : or, il n'y a qu'une maniere essentielle de commander, comme d'obéir ; donc, il n'y a qu'une maniere essentielle de gouverner. Elle est, je l'avoue, sujette à bien des modifications ; mais plus ces modifications mêmes paroissent s'éloigner, & plus au fonds elles se rapprochent. La Démocratie la plus libre, où tout le monde paroît Souverain ; la Monarchie la plus absolue, où tout le monde paroît esclave, sont les deux extrémités d'un cercle. Rien n'est en apparence si éloigné, & rien en effet ne se touche de si près : rien n'est si facile à confondre.

Le Gouvernement parcourt successivement avec plus ou moins de rapidité, le nombre infini de degrés qui les séparent. L'instant où il s'écarte de

la ligne circulaire tracée dans tous les points à une distance parfaitement égale du centre essentiel, fondamental des sociétés politiques, c'est-à-dire de la *propriété*, de ce principe sacré de tous les Gouvernemens, de ce dieu de la politique, cet instant produit le despotisme : c'est alors que le caprice seul devient sa règle, & qu'on ne peut plus apprécier ses écarts [1]. Tant qu'il ne donne point dans cette divergence funeste, on ne sçauroit, sans injustice, le flétrir de ce nom honteux qui ne désigne point un état fixe & naturel, mais une position violente, forcée, contraire à tous les principes.

Aucune administration régulière ne diffère donc essentiellement de toute autre administration régulière : or, de cela seul, que les Royaumes de l'Asie sont régis, de l'aveu de M. de Montesquieu, *par des coutumes qui y tien-*

[1] Voy. à ce sujet *la Théorie des Loix civiles*, chap. 28 & suiv.

THÉORIE DES LOIX. 41

nent lieu de loi ; de cela seul , qu'il y a un Souverain légalement consacré , une autorité légalement reconnue , il s'enfuit qu'ils sont compris dans la conférence heureuse , dont la Monarchie fait un point , & la Démocratie l'autre. De cela seul , il suit qu'il ne faut point les confondre avec les Etats despotiques , ni croire leurs constitutions infectées de cet horrible poison , dont elles sont plus exemptes , peut-être , qu'aucune autre.

Veut-on une image sensible de la manière dont s'accroissent & se consomment les Révolutions que la Politique ne peut guere maîtriser , & qui font parcourir à tous les Peuples ce grand cercle de l'obéissance exigée au même titre , sous tant de différens noms.

Un arbre s'éleve du sein de la terre : quand au printems le soleil vient donner de la vie à la sève , elle produit un bouton , qui bientôt présente un fruit tout formé ; mais il est encore environné d'une couche amere ; il blesse le goût sans plaire à la vue ; il

donne tout au plus des espérances.

La chaleur & le tems les réalisent : le fruit s'arrondit : il se couvre d'une peau plus douce ; sa chair s'attendrit, son eau acquiert du parfum ; il se mûrit : il offre alors une nourriture aussi agréable que bienfaisante.

Mais bientôt son enveloppe se flétrit : ses suc s'alterent ; la corruption les décompose ; ce n'est plus qu'une masse informe , où l'œil , ni le palais ne distinguent plus rien de ce qui les a flattés. Il tombe enfin , & de son noyau pénétré par l'humidité , sortira , avec le tems , un autre arbre dont les fruits auront le même sort. Telle est la destinée des productions de la Nature , & il n'y a point d'emblème plus expressif de la fatalité à laquelle sont aussi soumises celles de la Politique.

La violence est , comme je l'ai prouvé [1] , la tige des établissemens humains en ce genre. Le fruit qui en

[1] Dans la *Théorie des Loix*.

fort est la société : son premier état est l'anarchie aristocratique où un petit nombre de Maîtres injustes , opprime une multitude d'Esclaves timides ; cet état triste & fâcheux , ne sçauroit durer longtems ; la fermentation des esprits , le développement de la raison , causent dans l'Empire une haleur secrète qui en accélère la maturité.

Celle-ci est un Gouvernement modéré , soit Républicain démocratique , soit Monarchique , si dans l'un l'administration n'est pas troublée par des Citoyens trop puissans , si dans l'autre le Maître n'est pas trop dur , ni les Sujets trop avilis. C'est-là le beau siècle d'une Nation : les arts viennent alors , pour ainsi parler , en colorer la surface ; ils y répandent une diversité séduisante : mais l'instant même où ce vernis trompeur a reçu sa perfection , est celui où tout va dégénérer.

. Tandis qu'il paroît jeter le plus grand éclat , les fibres en dessous se relâchent : les loix sont oubliées : les vertus se dégradent : les gardiens de

la Nation se vendent à son Chef, qui prend sur elle de quoi payer ceux qu'il a besoin de séduire : l'anarchie s'insinue imperceptiblement dans toutes les parties de l'administration ; elle les dessèche ; tous les principes s'y confondent ; & quand enfin , la dissolution est au comble , au premier coup de vent le fruit se détache , il vient se briser sur les racines qui l'ont fait naître.

C'est l'Etat qui prépare cette chute , auquel seul on peut approprier le nom de despotisme. Il naît invinciblement d'une République , ou d'une Monarchie , à l'instant où par la loi générale , il faut qu'elles éprouvent une décadence involontaire ; il est produit par la confusion des loix , par l'oubli des vertus , par l'envie de se venger ou de s'agrandir , & la violence avec laquelle il éclate , ne lui permet pas une longue durée.

Tel fut celui qu'éprouva Rome Payenne , sous les mauvais Empereurs ; tel celui qu'introduisit Henri VIII , en Angleterre ; tel celui qui fit

gémir Rome Chrétienne, sous Alexandre VI. Comme c'est une corruption entiere, un mépris ouvert de toutes les loix respectées parmi les hommes, un affaiffement absolu de toutes les parties d'un Etat, fatiguées, usées par une trop longue tension, il est clair qu'il est essentiellement mauvais ; aussi n'a-t-il jamais eu de panegyriste & il ne sçauroit en trouver.

Les efforts qu'on peut faire pour s'en défendre sont inutiles ; rien ne peut l'empêcher d'engloutir sa proie, quand une fois il l'a saisie, mais cependant on a raison de le détester à haute voix ; c'est avertir les Citoyens de s'en défier : on fait très-bien de reculer au moins l'instant où il faudra y succomber, comme un Chasseur seul & désarmé n'est pas blâmable de lutter tant que ses forces le lui permettent contre un lion, dont il sent qu'à la fin il sera dévoré.

Qu'on y prenne garde, dans le vrai despotisme, sous cette administration horrible, qui est la caducité, la putréfaction d'un Etat, ce qui la rend à

charge aux Peuples, ce n'est pas la réunion du pouvoir dans les mains d'un seul homme, c'est au contraire sa dispersion dans toutes les mains, qui soutiennent & favorisent le Tyran; c'est l'oubli des loix: c'est le défaut d'une main ferme & vigoureuse, qui assujettisse également toutes les parties de l'Etat & les empêche de se déplacer: le despotisme est si peu un Gouvernement en forme, qu'à l'instant où il existe, il n'y a plus de forme de Gouvernement; Or ce n'est qu'après avoir passé par tous les degrés de l'existence & de la corruption, que l'on arrive à cette époque fatale.

Il s'en faut bien que le Gouvernement sous lequel vivent les Asiaticques soit du même genre. Ces Nations infiniment plus tranquilles que nous, sous un climat qui justifieroit mieux leur vivacité, sont aussi plus constantes dans leurs usages, plus modérées dans leurs passions; elles ont trouvé moyen d'éterniser la jeunesse de leurs Empires; elles sont en-

core près de ce point, que j'en ai appelé la maturité; la sagesse des loix avec le flegme des Peuples, les tient probablement très-éloignées de l'infant où la corruption pourra s'y faire sentir.

Après un mûr examen, je l'avoue, je ne vois point de Nation sur la terre chez qui la justice soit plus égale, les loix plus respectées & le nom d'homme en général plus considéré dans la portion des êtres qui le portent, la plus nombreuse & la moins sujette à le déshonorer.

L'administration entière y porte sur un principe bien simple & bien parfait. Le Prince en est le mobile unique, comme la Divinité l'est de l'univers. Il est le centre de l'Etat; c'est à lui que tout se rapporte; c'est lui qui, semblable au Soleil, lance la lumière & la vie jusqu'aux extrémités du tourbillon qui l'entourne.

Il a encore peut-être avec le Soleil, une autre ressemblance. Ce n'est que dans un certain éloignement que la chaleur de celui-ci est douce &

bienfaisante. Son activité brûle, endommage les objets qui en sont trop proches : c'est ce qui arrive autour des Trônes de l'Asie : Les Grands souffrent du voisinage où leur condition les place ; mais ce n'est pas plus une imperfection dans le Gouvernement que dans la nature.

Premièrement, ils sont éclairés de plus près par l'Astre auquel ils rendent hommage ; il faut bien compenser par quelques incommodités, la splendeur qu'ils en reçoivent.

Secondement, l'assujettissement dans lequel ils vivent, la facilité avec laquelle on les dépouille de leur puissance, est un frein qui les empêche d'en abuser. Les Particuliers obscurs sont assez loin du Maître, pour que sa grandeur ne leur devienne pas à charge ; mais ils en sont assez près, pour que leurs cris parviennent jusqu'à lui.

Un avis peut perdre un Visir, au milieu des gardes & des flatteurs qui l'entourent ; un soupçon peut le replonger dans l'anéantissement où il seroit

feroit trop heureux de rentrer, si l'ambition qu'il a une fois écoutée, n'en faisoit pour lui le plus insupportable de tous les supplices. Une simple plainte est capable de lui coûter la fortune & la vie.

Il peut tout, il est vrai; mais combien doit-il trembler à faire usage de son pouvoir, quand il vient à comparer sa foiblesse avec sa grandeur; le danger de se livrer à ses passions, avec la facilité de les satisfaire; la punition presqu'infailible de ses excès, avec le court plaisir qu'ils peuvent donner? Quel doit être son effroi, quand il songe que sa tête peut tomber au moindre signe du Maître qui l'a placé, & que la promptitude de l'exécution lui ôteroit jusqu'au triste plaisir de signaler sa chute par une défense honorable?

Ce contrepois manque aux hommes puissans dans ce que nous appelons Monarchies ou Républiques, excepté pourtant dans la Démocratie: cette dernière est vraiment le chef-d'œuvre de la politique perfection-

C

née, mais sa perfection même la rend sujette à beaucoup d'inconvéniens : les troubles perpétuels & inévitables qui l'agitent, défigurent un peu l'égalité dont on y jouit. Sa plus grande prérogative est de maintenir la dignité du nom d'homme, & d'empêcher que celui de Peuple n'y devienne avilissant, parce qu'il y désigne le véritable Souverain.

Je ne connois qu'Athènes & Rome qui ayent été ainsi régies pendant quelques tems, si l'Histoire mérite quelque espeece de confiance. Il est clair que cette forme d'administration étoit la plus propre à conserver les droits du genre humain; mais dans toutes les autres, quiconque par son bien, par sa naissance, ou par sa place, est élevé au-dessus du Peuple, est presque toujours sûr d'y faillir impunément; ce n'est point le crime qu'on y juge, c'est le rang du Criminel. Une disgrâce, un exil, souvent moins encore, est pour un homme en charge, la punition des procédés qui coûtent la vie à un homme moins au-

torisé. C'est vraiment là que les loix font des toiles d'araignées où les petites mouches se prennent, tandis que les grosses les brisent.

Il n'en est pas ainsi dans l'Asie : la tête du Grand coupable, n'y est pas plus ménagée que celle du Particulier : tous deux tombent dans le néant devant la loi vivante qui les condamne, & les rangs disparaissent entre ceux que le crime fait égaux.

Il y a des abus sans doute, mais où n'en trouve-t-on pas ? Les barrières élevées dans les Royaumes de l'Europe contre l'injustice offrent-elles une ressource plus sûre aux Particuliers, par les formalités qui les composent ? Dans ce qui s'appelle affaires d'Etat elles sont absolument inutiles, parce que le bien public, dit-on, & surtout l'envie qu'à un Ministre d'être obéi promptement, les fait négliger, sans que personne ose s'en plaindre. Dans les affaires contentieuses où l'on ne risque que ses biens, elles ne servent pas davantage ; elles deviennent au contraire un asyle fa-

vorable à la fraude, à l'avarice, à l'opulence qui oppriment la pauvreté timide & sans appui.

La chicane se fortifie sur l'amas de ces formalités qui, de l'aveu du Président de Montesquieu, *font une partie essentielle de la Monarchie* : elle y dévore avec tranquillité le fruit de ses usurpations, comme un aigle déchire sans inquiétude les petits d'un lapin, sur la cime d'un grand arbre, tandis que la mere en gratte inutilement le pied.

Le prétendu despotisme de l'Asie coupe l'arbre, & précipite l'oiseau vorace sur la terre, où on lui arrache sa proie. Un seul Juge instruit les procès, une seule Sentence les termine, & comme je le ferai un jour voir ailleurs, cette simplicité dans une matière que nous avons rendue si compliquée, est un prodige de raison, dont nous n'osons pas seulement imaginer la possibilité.

Comment ose-t-on donc se livrer à des déclamations indécentes contre une manière de gouverner, qui a

fure le bonheur de tous ceux qui la reconnoissent ? Un seul homme y est dispensé des Loix , mais c'est pour y soumettre indistinctement tous les autres , comme un Officier sort de la file quand il commande l'exercice. Cette façon apparente de se soustraire à la subordination , est le seul moyen de l'assurer.

Les adverfaires de cette régie si simple , si admirable , n'ont pu lui contester l'avantage d'être du moins la plus propre à contenir les hommes en paix : mais ils se sont efforcés de défigurer cet avantage même , & d'en faire un de ses plus horribles inconveniens. M. de Montesquieu a dit que le calme dont on jouissoit sous le despotisme asiatique , étoit semblable *au silence qui s'observe dans une ville assiégée , prête à être emportée d'assaut par l'ennemi.* Jean-Jacques Rousseau a dit que la tranquillité des Orientaux , sous leurs tyrans , ressembloit à celle *des Compagnons d'Ulysse , dans l'Antre du Cyclope , tandis que chacun d'eux attendoit son tour d'être*

tre dévoré. Eh bien ! qu'en résulte-t-il ? Que M. de Montefquieu & J. J. Rousseau ont montré beaucoup d'esprit. Eh ! qui doute qu'ils n'en aient infiniment ? Mais il ne s'agit point ici d'esprit & de comparaisons brillantes : il est question de raisons, de vérités, de preuves, ce qui est fort différent.

Le privilège de l'impunité n'est pas assuré même aux Princes en Asie. Cette *insurrection*, que M. de Montefquieu nous a présentée comme un remède uniquement approprié à la Crete, comme une découverte qu'il auroit faite dans ses vastes lectures, a été dans tous les tems la ressource des Peuples de l'Orient contre l'oppression, mais quand ils n'auroient pas ce spécifique, quand en effet il existeroit dans chaque Empire un homme au-dessus de toute crainte, un homme qui pût violer sans trembler toutes les Loix, & s'exempter du châtiment par son titre, au moins faudroit-il avouer qu'il n'y en a qu'un.

Ailleurs, les Rois ou les Chefs des Républiques, partagent ce privilège dangereux avec une foule de gens qui en abusent : les principes de douceur dont on a soin de les étourdir, ne les rendent clémens que pour ceux qui les entourent ; ils réservent presque toujours leur bonté pour des flatteurs qui mériteroient toute leur rigueur, & cette indulgence déplacée devient une cruauté terrible envers le reste de la Nation ; elle se trouve livrée par-là à des Vautours affamés qui la rongent & la déchirent.

Voilà, mon cher ami, ce que je pense, & le développement de ce que j'ai dit dans la Théorie des Loix civiles. Ces idées ont paru nouvelles : il est pourtant bien certain que je ne suis pas le premier qui en aie été frappé ; indépendamment du nombre infini d'hommes, qui depuis des milliers d'années, préfèrent cette manière d'être à toutes les autres, qu'ils auroient pu adopter comme nous, il s'est élevé parmi nous même des Ecrivains qui ont à cet égard entre-

vu la vérité , & qui n'ont pas balancé à la publier. Bodin , par exemple , Magistrat célèbre par ses talens & sa science ; Bodin , qui n'est assurément pas un promoteur de la tyrannie ; Bodin , chez qui M. de Montesquieu a puisé presque tout son livre ; [1] Bodin est pourtant de mon avis en propres termes : voici comme il s'exprime , Liv. 2. Chap. 4. de la République [2].

» Ceux-là s'abusent bien fort , qui
 » vont louant & adorant la bonté
 » d'un Prince doux , gracieux , cour-
 » tois & simple ; car telle simplicité
 » sans prudence est très-dangereuse

[1] Il me seroit facile de prouver que la *République de Bodin* avec les *Commentaires de Barbeyrac* , tant sur Grotius que sur Puffendorf & quelques Voyageurs modernes , sont les seules sources où M. de Montesquieu a été chercher ces amas de citations qui donnent à son livre un air d'érudition si imposant , & qu'il n'a pu , dit-il , ramasser qu'en 20 ans.

[2] Page 251 de l'édition *in-folio* , imprimée en 1577 à Paris , chez Jacques Dupuis , avec Privilège du Roi.

» & pernicieuse en un Roi, & beau-
 » coup plus à craindre que la cruauté
 » d'un Prince sévère, chagrin, revê-
 » che, avare & inaccessible ; & sem-
 » ble que nos Peres anciens, n'ont
 » pas dit ce proverbe sans cause : *de*
 » *méchant homme bon Roi*, qui peut
 » sembler étrange aux oreilles déli-
 » cates, & qui n'ont pas accoutumé
 » de poiser à la balance les raisons de
 » part & d'autre. Par la souffrance &
 » naïve simplicité d'un Prince trop
 » bon, il advient que les flatteurs,
 » couratiers, & les plus méchans em-
 » portent les Offices, les Charges,
 » les Bénéfices, les dons, épuisans
 » les Finances d'un Etat : & par ce
 » moyen le pauvre Peuple est rongé
 » jusqu'aux os, & cruellement asservi
 » aux plus grands, de sorte que pour
 » un tyran, il y en a dix mille. Aussi
 » advient-il de cette bonté par trop
 » grande, une impunité des méchans,
 » des meurtriers, des concussionnai-
 » res : car le Roi si bon & si libéral,
 » n'oseroit refuser une grace. Bref,
 » sous un tel Prince, le bien public

» est tourné en particulier, & toutes
 » les charges tombent sur le pauvre
 » peuple; comme on voit les cathar-
 » res & fluxions en un corps fluët &
 » maladif, tomber toujours sur les
 » parties plus foibles.

» On peut vérifier ce que j'ai dit
 » par trop d'exemples, tant des Grecs
 » & des Latins : mais je ne chercherai
 » point autre part qu'en ce Royaume,
 » qui a été le plus misérable qui fut
 » onques sous le Regne de Charles,
 » surnommé le simple, & d'un Char-
 » les fainéant. On l'a vu aussi grand,
 » riche & florissant en armes & en
 » Loix, sur la fin du Roi François I.
 » Lorsqu'il devint chagrin & inacces-
 » sible, & que personne n'osoit ap-
 » procher de lui pour rien lui de-
 » mander, alors les Etats, Offices &
 » Bénéfices, n'étoient donnés qu'au
 » mérite des gens d'honneur, & les
 » dons tellement retranchés, qu'il se
 » trouva en l'épargne, quand il mou-
 » rut, un million d'or & sept cens
 » mille écus, & le quartier de Mars
 » à recevoir, sans qu'il fut rien du

» sinon bien peu de chose, aux Sei-
 » gneurs des Lignes, & à la Banque:
 » de Lyon, qu'on ne vouloit pas
 » payer pour les retenir en devoir :
 » la paix assurée avec tous les Prin-
 » ces de la terre ; les frontieres éten-
 » dues jusqu'aux portes de Milan : le
 » Royaume pleins de grands Capitai-
 » nes & des plus savans hommes du
 » monde.

» On a vu depuis, en douze ans
 » que régna le Roi Henri II. (la bonté
 » duquel étoit si grande, qu'il n'en
 » fut onques de pareille en Prince de
 » son âge) l'Etat presque tout changé.
 » Car, comme il étoit doux, gracieux
 » & débonnaire, aussi ne pouvoit-il
 » rien refuser à personne ; ainsi les
 » Finances du pere en peu de mois
 » étant épuisées, on mit plus que ja-
 » mais les Etats en vente, & les béné-
 » fices donnés sans respect, les Magif-
 » trats aux plus offrans, & par con-
 » séquent aux plus indignes. Les im-
 » pôts plus grands qu'ils ne furent
 » onques auparavant, & néanmoins
 » quand il mourut, l'état des Finan-

» ces de France se trouva chargé de
 » quarante & deux millions, après
 » avoir perdu le Piedmont, la Savoie,
 » l'Isle de Corse, & les frontieres des
 » pays-bas, combien que ces pertes-
 » là étoient petites, eu égard à la ré-
 » putation & à l'honneur.

» Si la douceur de ce grand Roi
 » eut été accompagnée de sévérité,
 » sa bonté mêlée avec la rigueur, sa
 » facilité avec l'austérité, on n'eût
 » pas si aisément tiré de lui tout ce
 » qu'on vouloit.

» On me dira qu'il est difficile de
 » trouver ce moyen entre les hom-
 » mes, & moins encore entre les Prin-
 » ces qui sont le plus souvent pressés
 » de passions violentes, tenant l'une
 » ou l'autre extrémité : il est bien
 » vrai que le moyen de vertu envi-
 » ronné de plusieurs vices, comme la
 » ligne droite entre un million de
 » courbes, est difficile à trouver. Si
 » est-ce néanmoins qu'il est plus ex-
 » pédient au peuple & à la conserva-
 » tion d'un Etat, d'avoir un Prince
 » rigoureux & sévère, que par trop

» doux & facile. La bonté de l'Em-
 » pereur Pertinax , & la jeunesse en-
 » ragée d'Héliogabale , avoient réduit
 » l'Empire Romain à un doigt près de
 » sa chute , quand les Empereurs Sé-
 » vère l'Afriquain & Alexandre Sé-
 » vère le rétablirent par une sévé-
 » rité roide & impériale austérité,
 » en sa première splendeur & ma-
 » jesté , avec un merveilleux con-
 » tentement des peuples & des Prin-
 » ces.

- Ce passage n'a pas besoin de com-
 mentaire : il dit mieux que moi , &
 en moins de mots ce qu'on m'a accusé
 d'avoir imaginé par amour pour le
 paradoxe. Il démontre ce que j'ai osé
 avancer , qu'un Prince ferme , dur ,
 cruel même , comme le font par es-
 sence les Souverains Asiaticques , est
 préférable au Dominateur mol , pu-
 fillanime , qui n'existe que dans sa
 Cour , & pour ses Courtisans ; le nom
 de l'un est un signal d'effroi pour les
 oppresseurs du peuple ; celui de l'au-
 tre est un encouragement pour eux
 & la caution de leur impunité.

Je ne puis, mon cher ami, quitter ce sujet inconnu jusqu'ici, cette terre dont nous avons des idées moins justes, peut être, qu'on n'en avoit du Mexique & du Pérou avant que de les avoir découverts; un des plus inconcevables préjugés où nous croupissons, à l'égard des Orientaux, est celui qui nous persuade qu'il n'y a point dans ces heureux climats de propriété reconnue; que tous les biens sans exception appartiennent au Prince; que les Citoyens sont de simples usufructiers que l'on dépouille légitimement avec un *Kata-chérif*; que pas un d'eux n'a la certitude de coucher le soir dans le lit qu'il a quitté le matin, ou de recueillir la moisson qu'il a confiée au champ de ses Ancêtres; que les femmes n'ont point de dot; que le fils n'hérite point du pere; que le Prince seul engloutit toutes les successions & concentre exclusivement en lui toutes les propriétés, & mille autres extravagances qui nous paroissent ici d'une vérité incontestable.

J'ai vu des gens de beaucoup d'es-

prît, à qui j'exposois mes raisons apologetiques de ces Gouvernemens décrits ; leur dernière ressource étoit de me dire, mais on n'y possède rien : le Prince est un tyran qui jouit seul des terres & des biens, & cette idée effaçoit à leurs yeux la force de tous les raisonnemens par lesquels je les accablois d'ailleurs.

Cette opinion est pourtant si absurde, si folle, si inconséquente, si destructive de tout état social, que pour la réfuter, il suffiroit de dire : ces Peuples-là ont une forme d'administration ; donc ils sont propriétaires : les alimens ne sont pas plus essentiels pour la vie animale, l'air ne l'est pas plus pour la respiration, que la propriété à toute réunion constante & durable d'un certain nombre d'hommes qui composent ce que nous appellons une société. On peut ici juger de la cause par l'effet : de cela seul que les Turcs, les Persans, les Mogols ont des Villes, des Bachas, des Kams, des Omras, il s'ensuit évidemment qu'ils ont des possessions assurées, qu'ils en jouissent

fans crainte , qu'ils exercent un Domaine certain , incontestable sur leurs terres , sur leur argent , sur leurs enfans , sur leurs femmes & sur tout ce qui leur appartient : cela est fans difficulté.

Mais il faut dire quelque chose de plus , du moins en faveur des gens opiniâtres par foiblesse & crédules par ignorance : non-seulement la situation des Orientaux exige qu'ils aient des propriétés , au moins aussi respectables que les nôtres , mais leur Loi , leur Droit Divin , leur Alcoran consacre cette jouissance , cette liberté de l'aliéner ou de la transmettre , cette possession attribuée à chaque Citoyen , dont la puissance civile & la Religion même ne sont que la fauve-garde. Voici ce qu'on lit au chap. 8 de ce Code célèbre.

Les garçons , les filles & autres prendront une part fixe , petite ou grande , de ce que leur PERE ou leurs autres PARENTS LEUR AURONT LAISSÉ , & à l'heure du PARTAGE , les proches , les orphelins , les pauvres & les misérables.

en recevront une petite portion avec un discours doux & honnête. Dieu ordonne qu'un garçon AIT A LUI SEUL LA PART DE DEUX FILLES. S'il y a plus de deux filles, le garçon prendra A LUI SEUL LES DEUX TIERS. S'il n'y en a qu'une, il n'aura que MOITIÉ. Si le fils vient à mourir, les parens auront un SIXIEME dans la SUCCESSION ; si ce sont les parens qui soient HÉRITIERS, la mere PRENDRA UN TIERS, à moins qu'elle n'ait des freres ; car dans ce cas, la mere ne prendra qu'un sixieme après la LIQUIDATION DES DETTES, & la distribution des aumônes. Si votre femme en mourant ne vous laisse point d'enfans, vous garderez LA MOITIÉ DE SA DOT ; si elle a des enfans, il ne vous en appartiendra que le quart. Si le mari meurt sans enfans, la femme aura le quart de ses EFFETS MOBILIERS, & le huitieme s'il y a des enfans, après toutes fois la liquidation des dettes & la distribution des aumônes [1].

[1] Je n'ai point le bonheur d'entendre l'Ara-

L'Alcoran, comme on sçait, est le Droit civil & canon des Orientaux; en voilà le texte littéral. On trouve ici en huit lignes les réglemens les plus clairs, les plus précis sur tous les articles sujets à contestation dans les héritages, articles noyés chez nous dans cette effroyable quantité de textes volumineux, qui n'empêchent pas que de nouvelles difficultés ne s'élevent tous les jours; malgré nos innombrables décisions, nous trouvons sans cesse des points qui ne sont pas décidés, & l'Alcoran en six préceptes a supprimé jusqu'à l'ombre même des disputes.

Comment ose-t-on, d'après de pareilles ordonnances, contester l'existence d'une propriété si authentiquement consacrée, appuyée sur une Loi si précise & sur une décision si respectable? Comment un préjugé aussi imbécille que le nôtre a-t'il pu s'établir? Comment ces Missionnaires, ces

be. J'ai traduit ce passage sur une version latine de l'Alcoran, faite du tems des Croisades par les ordres d'un Abbé de Clugny.

Marchands qui rampent si basement dans toute l'Asie, les uns pour y baptiser quelques enfans, les autres pour y vendre quelques aunes de drap, ou pour y acheter quelques balles de soie, ont-ils pu se méprendre à ce point sur les coutumes d'un Peuple, au milieu duquel ils vivent, & venir ainsi faire illusion à toute l'Europe?

Non-seulement le droit de propriété en Asie est nécessaire par essence comme ailleurs; non-seulement il est fondé sur la législation dans la théorie, mais il est respecté dans la pratique jusqu'au scrupule, par ces Souverains contre qui tant de Mirmidons politiques osent ici glapir avec tant de fureur & d'indécence; on nous les représente comme des Ravisseurs impitoyables qui dévorent la substance des Sujets, comme des Despotes inflexibles, qui se plaisent à tyranniser des esclaves, comme des monstres d'inhumanité, dont les plaisirs consistent dans la violence, & qui se font d'une rapine meurtrière une jouissance délicieuse.

Eh, malheureux déclamateurs,

voyez donc qui vous êtes ; taupes envers vous-mêmes , & linx envers autrui , examinez vos propres loix avant que de calomnier une Législation étrangere : abolissez au moins les barbaries que vous consacrez , avant que d'oser outrager , par des impositions , les plus doux des hommes , les plus humains des Rois , les plus équitables des Princes.

Vos coutumes ne font-elles pas des-honorées par ces articles *d'amendes* , qui rendent précieuses au Seigneur , & lucratives pour son épargne , les fautes de ses Sujets ? par ceux des *épaves* , des droits de *bris & naufrages* , de *retraits féodaux* , monumens honteux de la tyrannie & de l'oppression des siècles sauvages où vous étiez fort au-dessous de ces loups , de ces sangliers que vous chassiez avec tant d'appareil autour de ces repaires que vous appelliez *Châteaux*.

Votre justice distributive , n'est-elle pas infectée de mille usages plus dangereux , plus meurtriers les uns que les autres , tels que ces degrés de ju-

jurisdiction multipliés, qui se succèdent en plusieurs Provinces, jusqu'à quatre & cinq fois au civil, tandis que souvent il n'y en a qu'un au criminel; comme si la vie d'un homme devoit être plus légèrement sacrifiée que son bien; comme si l'on pouvoit se permettre d'apporter moins de soins pour le pendre, que pour lui ôter un arpent de pré.

Votre droit public & national fourmille d'ordonnances monstrueuses, qui tendent à briser, non-seulement les rapports & les liens de Peuple à Peuple, mais même du Sujet au Souverain; telles sont celles des *droits d'Aubaine*, & celles qui donnent au Domaine des privilèges que le Sultan le plus absolu n'auroit jamais osé imaginer. De ce genre est le principe adopté par les Tribunaux, de ne jamais faire payer aux Fermiers domaniaux, les dépens, même des contestations mal fondées qu'ils suscitent, & cet autre plus authentiquement consacré encore, puisqu'il est érigé en axiome formel de Jurisprudence,

& inféré à ce titre dans les énormes compilations qui vous servent de loix; en vertu duquel *tout bien que le Receveur du Domaine aura compris pendant dix ans dans ses comptes est déclaré acquis au Fife*, encouragement effroyable donné à la fraude, signal horrible d'injustice & de déprédation, qui met de vol au rang des titres, & le larcin au nombre des moyens d'acquérir.

On les réclame à chaque instant dans vos audiences, dans vos écritures, dans vos livres, ces principes affreux. Les Houbereaux qui désolent vos campagnes; ces fainéants titrés qui se font un honneur de leur osiveté, & qui couvrent le beau droit de ne rien faire par la qualité de Gentilshommes, se prévalent à tout moment de ces étranges préceptes, ou l'on s'en fert contre eux pour les écraser. Rapprochez-en donc ceux de la Législation Turque. Voyez un Bajazet II, si ridiculement décrié par nos Gazettiers littéraires, construire un édifice exprès pour servir de dépôt à la valeur des biens de ceux qui mou-

roient sans enfans, afin de donner le temps aux héritiers de se représenter pour les revendiquer. Il établit que ce ne seroit qu'au bout de sept ans, que le Trésor Royal pourroit s'en mettre en possession [1]. Quelle différence entre cette loi juste, sage, douce autant que raisonnable, & celle des Éparvés qui confere le droit de voler sur les grands chemins, ce qu'un Voyageur négligent y aura laissé tomber par mégarde, & qu'il n'aura pas réclamé dans le court espace d'un an!

Tavernier, témoin oculaire, raconte l'histoire de la succession d'un François mort à Madraspatan, sous la Jurisdiction du Mogol; ses effets revinrent avec la plus scrupuleuse fidélité à Paris, à l'héritier qui n'apprit la mort de son parent, qu'en entrant en jouissance de son bien [2]. «Ce n'est pas le seul exemple, ajoute ce Voyageur, que je pourrois citer du bel ordre, établi dans tout l'Orient pour la con-

[1] Etat de l'Empire Ottoman, par la Croix.

[2] Tavernier, T. I.

» fervation des biens d'un Etranger ;
 » de quelque pays qu'il foit , qui vient
 » à mourir , ou en Perfe , ou en Tur-
 » quie , ou aux Indes ; car , fi ces biens
 » tombent dans les mains des Maho-
 » métans , ils les enferment fous la
 » clef ; & quand il y auroit des mar-
 » chandifes qui pourroient fe gâter ,
 » ils n'y toucheront jamais que les hé-
 » ritiers du défunt , & reconnus pour
 » tels par des preuves bien authenti-
 » ques , ne fe foient présentés. Je
 » doute fort qu'en plufieurs endroits
 » de notre Europe , continue-t-il , on
 » apportât en de femblables occafions,
 » tant de fincérité & d'exactitude. »

Un de vos plus célèbres Publiciftes ,
 un de ceux dont on ne prononce le
 nom qu'avec refpect dans ces écoles ,
 où l'on n'apprend guere qu'à mécon-
 noître la raifon , & à fubftituer le
 menfonge à la vérité , Puffendorff , dé-
 cide , fans balancer , que le *Prince* ,
dans un befoin preffant , peut prendre de
gré ou de force le bien d'un fujet [1] ,

[1] Liv. VIII. chap. 5. n^o. 7 , il fuppoſe , à la
 principe

principe abominable , principe directement contraire à la nature même de la Royauté , principe mille fois plus dangereux encore pour les Princes que ont tout à perdre , que pour le peuple à qui l'on ne peut rien , ou presque rien ôter , principe que le Despotisme le plus sanguinaire rougiroit , frémiroit , trembleroit d'adopter en Asie.

Ouvrez Chardin ; considérez-y le grand Abbas, au nom duquel les Kams les plus puissans rentroient dans la poussière ; il brûloit d'envie d'élever une Mosquée : c'étoit , suivant sa religion , une œuvre sainte , & suivant les préjugés de son pays le dernier degré de gloire auquel pût s'élever un Conquérant. Pressé par sa passion de se signaler , pour jouir plus promptement du fruit de son zèle & du plaisir de s'admirer dans ce monument de ses exploits , il avoit fait dépouiller plusieurs autres Mosquées de leurs mar-

vérité , que les autres rembourseroient le particulier lésé : mais son principe n'en consacre pas moins l'injustice.

D

bres, de tous leurs ornemens intérieurs pour en enrichir la sienne. Qui croiroit que cette précipitation sacrilège vint échouer auprès d'une chaudière appartenante à une vieille femme ?

On avoit besoin de ce recoin pour compléter l'édifice : la Propriétaire refusoit de vendre ; l'empotement du Souverain avoit sans scrupule outragé les temples consacrés à Dieu ; il respecta l'idole de la propriété dans la cabane de l'indigence. Ce Sophi si cruel, si absolu, qui faisoit écorcher vifs des Vifirs prévaricateurs, s'humilia devant une femme octogénaire : il fit agir des Mollas qui la flatterent ; on la prit par l'espérance & par l'avarice ; on lui donna une grosse somme sur la terre, & la promesse d'un équivalent sans bornes dans le ciel. Elle céda volontairement son terrain ; & la Mosquée du plus impérieux, du plus fier de tous les Despotes de l'Asie, ne fut achevée que parce que la plus abjecte de ses Vassalles, voulut bien y donner son consentement,

Répondez donc à cet exemple & à mille autres que fournissent les annales de l'Asie, Panégyristes aveugles des Gouvernemens mixtes de l'Europe, & des pouvoirs balancés, & de l'Aristocratie monarchique qui y écrase les Peuples. Combien d'Achabs & de Naboths dans ces contrées infortunées qui joignent à tous les autres malheurs celui de s'enorgueillir de l'esclavage réel où elles gémissent, & de mépriser dans leur délire les seuls hommes chez qui la vraie liberté trouve encore un asile. J'ai vu, dans un pays libre, disoit-on, par essence, le Cuisinier d'un grand Seigneur, chasser au nom de son maître, des Citoyens respectables de l'héritage de leur pere, parce qu'il étoit heureusement situé; le but de cette vexation odieuse étoit d'infecter une partie de ce coin de terre par des lapins, & de dévouer le reste à un luxe ruineux, en y faisant des primeurs.

Tout, dans les usages de l'Asie, respire la simplicité, la bonté, l'humanité, cette douce, cette bienfai-

fante humanité, dont nous ne parlons que pour l'outrager; que nous enterrons dans nos livres, & qui n'a jamais habité dans nos cœurs. Depuis le Prince jusqu'au dernier des Manœuvres, tous sentent qu'ils sont des hommes; tous aiment à le sentir; tous font valoir les droits attachés à ce nom, & les respectent dans les autres; fans que la différence des rangs en souffre: là, l'orgueil ne prend point la place de la grandeur: là, un homme en place ne met point sa dignité à ennuyer ses égaux, & à s'ennuyer lui-même par l'étalage d'un faste ruineux autant que puérile: là, il ne prend point pour paroître en public, un masque impertinent, qu'il est trop heureux de quitter avec ses valets: là, point d'échasses pour rehausser des pigmées; point d'extravagans artifices pour dérober aux yeux une nature qui n'a point à rougir de se montrer.

Voyez un Prince Européen, le jour qu'il donne audience à des Etrangers: lui & toute sa Cour deviennent des

machines dont l'étiquette meut les ressorts. Un pas de plus ou de moins dans une anti-chambre , un tabouret plus ou moins avancé ; l'étourderie ou la mal-adresse d'un valet , peuvent paroître au représentant du Prince étranger un affront sanglant. Deux ans de négociations , & quelquefois plusieurs années de guerre , auroient peine à faire perdre le souvenir de l'énorme attentat : aussi tout le monde est roide : chacun à son rôle distribué & appris. Ces tristes Comédiens de part & d'autre , osent à peine respirer autrement que ne le porte le fatal cahier. Après une heure de contrainte & de représentation , ils se quittent excédés , souvent honteux de leur propre jeu , & toujours mécontents de celui des autres.

En Perse , sçavez-vous en quoi consistent les mêmes cérémonies ? En un souper splendide que le vin anime & dont la cruelle étiquette est sévèrement bannie : & ce ne sont pas les Ambassadeurs seuls que le Monarque honore de ce joyeux accueil. Ce sont de sim-

ples particuliers qui lui ont plu, de ses sujets souvent qu'il chérit : il les appelle ses hôtes ; il connoît ce doux & inestimable plaisir de manger avec des amis , de satisfaire à la fois par le plus délicieux des mélanges , son appetit & son cœur ; il partage la satisfaction de ses convives ; il leur verse à boire de sa main ; il se réjouit de leur gaieté , il l'excite , il l'encourage ; il ne se croit Roi qu'autant qu'on est heureux auprès de lui. Eh ! Qui ne s'écrieroit dans les transports d'une ivresse de respect , d'amour , de reconnoissance : vive le grand homme , le grand Prince & le fortuné climat où il déploye tant de vertus !

Si ces Rois sont doux , humains dans les cérémonies publiques ; s'ils sçavent avec une bonhomie si magnanime substituer la bonne chere à l'art fastidieux des négociations , & la franchise du vin aux impostures de la politique ; combien sont ils plus admirables , plus aimables encore dans leur vie privée : je ne parle point des Sérails , triste , & unique tribut qu'ils payent à la mode,

à l'usage ; coutume affligeante que la réflexion peut excuser, mais que le premier mouvement du cœur proscrie, & dont les sectateurs ne font que trop punis par le vuide que laisse toujours dans leurs ames l'absence du desir. Mais dans le reste de leur œconomie domestique, dans l'intérieur de leurs maisons, j'ai presque dit de leurs ménages, quelle noblesse, quelle aménité, quelle bienfaisance !

Les simples ouvriers qui leur dévouent leurs talens & leurs travaux, ne sont point comme ailleurs, appelés par le luxe & rebutés par l'avarice. Aucun Officier supérieur ne s'y fait un patrimoine de leur solde ; ils n'apprennent point à y devenir fripons par l'habitude d'être dupes, à enfler des mémoires qui obèrent l'Etat, & dont l'excès tourne au profit du surveillant qui, étant payé pour empêcher cette manœuvre, ne se sert de son pouvoir que pour la nécessiter. Dès qu'un ouvrier est agréé chez le Roi de Perse, il a ses gages, sa solde fixe : le Prince compte sur sa probité

en l'admettant au nombre de ses commentateurs ; on ne le soupçonne point d'être capable de mal employer ses momens pour un maître qui lui assure sa fortune ; sa paye court également, soit qu'on l'occupe , ou qu'on ne l'occupe pas ; soit que la maladie l'accable, ou que la vieillesse le mine. Jeune , âgé , sain , impotent , il vit aux dépens du Monarque à qui il s'est attaché ; à la moindre infirmité , ce sont les Médecins du corps qui le visitent ; c'est de la Pharmacie Royale qu'il tire ses remèdes ; qu'on songe que cette administration est établie de tems immémorial en Asie , & qu'il n'y a pas deux siècles que nous avons des hôpitaux , même pour nos armées , qu'il n'y en a pas un que nous avons des Invalides ; & qu'on juge entre l'humanité des prétendus despotes de l'Asie , & celle de tant de Princes que de lâches écrivains ne rougissent pas de leur préférer.

Si de ces détails de la vie domestique , on passe à l'administration extérieure , aux soins du Gouvernement ,

on verra partout l'ordre le plus admirable, la vigilance la plus attentive, l'attention la plus bienfaisante. Rien de si doux que les impôts; la plus grande partie se paye en nature, & dès lors elle devient insensible; les douanes sont rejetées sur les frontières, comme les griffes des animaux carnaciers se trouvent aux extrémités de leurs corps: elles sont douces d'ailleurs: la marchandise qui en a une fois subi l'impression, cesse d'y être sujette. C'est vraiment sur les limites de l'Etat qu'on paye le droit d'y entrer ou d'en sortir: on n'y voit pas de péagers, de Commis insolens rançonner à dix lieues de la Capitale un malheureux qui a déjà acheté cinq ou six fois la permission d'y entrer.

Il y a plus: dans ces climats fortunés, sous ces heureuses administrations, jamais on n'a imaginé d'affermir à quelques hommes privilégiés le droit exclusif de vendre telle & telle marchandise, ou de faire perdre la vie dans les supplices à un honnête homme qui se hasarde à procurer l'abon-

dance à ses compatriotes : jamais l'existence d'un Citoyen n'y a été mise en balance avec un once de Cochenille ou une garniture de Dentelle passée sans la déclarer, entre je ne sçais quelles palissades de planches noircies, appelées *Barrieres*.

Les Douanniers, à la vérité, sont exacts ; ils visitent de leur mieux, pour découvrir ce qui est sujet aux droits ; mais quand on les fraude, ils sont les premiers à en rire ; s'ils peuvent attraper le fraudeur, ils lui font payer le double de ce qu'il auroit du payer par la voie légitime. Jamais de confiscation, ni des biens, ni des voitures, ni de la personne des conducteurs ou des propriétaires ; jamais ces menaces affreuses, ces exécutions encore plus terribles & si souvent multipliées dans la barbare anarchie de l'Europe contre les Contrebandiers.

Les droits de Douanes, disent ces hommes sages, sont un jeu entre le Marchand & le Receveur ; le plus adroit gagne, le plus mal-adroit doit

Être puni [1]. Mais ce jeu seroit horrible si la vie de nos pareils y entroit pour quelque chose. Rien de plus naturel que de tâcher de s'exempter des droits que le Prince exige , rien de si excusable : nous croirions fouiller son autorité & commettre le plus effroyable des crimes si nous osions , pour un intérêt si fordide , faire briller le glaive de la Justice. C'est ainsi que partout dans cette admirable constitution le sang humain est respecté. Les rapports du Prince envers ses sujets , sont toujours ceux qui existent entre un pere & ses enfans.

Partout ailleurs les calamités de la Nature ne sont pas un frein pour la rapacité financière ; la taxe imposée sur les hommes est toujours échue indépendamment de la réussite des productions de la terre. Paye & meurs, dit un Traitant Européen au Peuple

[1] Voy. à ce sujet Tavernier, Chardin, Gemelly Carteri, Della Valle, & tous les Voyageurs.

qui a vu geler sa vigne ou gréler sa moisson. S'il obtient quelque relâche, on croit mériter de lui des autels, quand ce soulagement va à un quart, à un tiers de sa taxe, & encore n'est-ce pas une grace que le Gouvernement fait : comme son appétit a besoin d'une proie fixe & qu'il n'entend pas que sa bienfaisance soit pour lui une privation, l'ombre d'indulgence que l'on montre pour un village, devient une surcharge pour le hameau voisin, & tandis que par égard pour une calamité physique, on feint d'épargner celui-ci, on inflige à l'autre une calamité morale qui le rend encore plus à plaindre.

Ce n'est pas ainsi qu'on en use dans les prétendus repaires de la tyrannie. Si en Egypte le Nil ne monte pas à une certaine hauteur, le pays est totalement exempt d'impôts. Les Peuples ne sont pas obligés de cautionner le fisc contre les caprices des élémens : & la prodigalité de la nature envers eux est la seule mesure de leur générosité envers le Souverain. Quoi de

plus beau, de plus admirable que cette manutention ?

Ceux même qui partout ailleurs sont dévoués au plus dur esclavage, ces malheureux serfs enrégimentés à qui l'on donne le nom de *soldats*, de *troupes*, ces hommes qui font l'appui du pouvoir, & dont le pouvoir fait si peu de cas, qui remplissent dans les Empires, la fonction des chiens dans les basses cours, & pour qui l'on n'a pas même le soin que les Fermiers intelligens ont pour les mâtins qui les gardent, celui de les nourrir; ils profitent en Asie, comme les autres classes de la société, de l'esprit de bonté, d'humanité qui en pénètre & en dirige toutes les parties. Le soldat y est bien payé, bien vêtu, bien nourri. Un Janissaire consomme lui seul plus que dix Grenadiers Européens: de plus, quand ils sont en campagne, on ignore les fournitures d'armées, les entreprises de vivres, d'habillemens & d'hôpitaux qui mettent la vie de cent mille hommes à la discrétion d'un petit nombre de particuliers, dont la

fortune ne se fonde que sur des meurtres, & qui ne peuvent s'enrichir que par des affassinats.

Si de la Cour on descend vers cette classe inférieure de la société, où le génie national se distingue encore mieux, parce qu'elle est moins voisine des principes qui l'alterent, on trouvera par tout des mœurs, des usages, une façon d'être à tous égards préférable à la nôtre.

Nous nous enfermons soigneusement pour dîner : les regards d'autrui sont importuns pour notre basse gourmandise ; aussi exclusive que vorace, elle ne veut rien que pour elle : elle craindroit de perdre ce que des yeux étrangers pourroient saisir du spectacle de ses mets. Un Turc, un Persan, un Arabe, ne mange point, que ses portes ne soient ouvertes : il appelle les passans pour venir jouir de l'abondance que l'Être suprême lui a donnée ; sa table est toujours celle du pauvre : comme on s'y asseoit sans façons, on la quitte sans remerciement ; du moins la reconnoissance

n'est pas un tribut que le maître exige ; vous l'avez payé en lui donnant l'occasion d'obliger un homme.

Notre moleffe s'effraye au récit que font les écrivains de la maniere dont on voyage en Asie : il faut mener avec soi jusqu'à son lit. Nous préférons la méthode voluptueuse de nos climats. Nous sommes toujours chez nous, même en quittant nos foyers : les chemins sont peuplés de domestiques éphémères que l'espérance nous amene & qui se disputent l'avantage de nous servir. D'ailleurs, nous volons sur les routes avec la rapidité des éclairs ; l'espace s'évanouit sous l'effort du malheureux mallier que le Postillon creve sans scrupule à son maître pour gagner quelques sols qui ne lui sont pas dus. Rien de plus agréable sans doute : mais pour qui des soulagemens si commodes sont ils préparés ? Pour les riches & pour les riches seuls.

Le Pauvre qui rampe dans la boue, qu'effleurent si légèrement ces chars dans lesquels on change de pays, sans

s'en appercevoir ; le Pauvre en arrivant à l'auberge, quel accueil y reçoit-il ? Mal reçu, mal nourri, mal logé, plus fatigué souvent du repos qu'il y trouve, que du chemin qui l'y a conduit, rançonné encore par l'avidité insolente qui trouve moyen de faire payer à l'indigence les services qu'elle ne lui rend pas, tandis qu'elle en prodigue à la richesse plus qu'on ne peut lui en payer ; que lui reste-t-il en sortant de ces asyles si commodes, si favorables en apparence ? La honte d'y avoir été méprisé, le regret de s'y être encore appauvri, & très-souvent le germe des maladies que la négligence & la malpropreté engendrent. Il ne faut qu'une nuit chèrement payée pour empoisonner ses jours & quelquesfois les abréger.

Quelle énorme différence en Asie ! Le Riche qui y voyage, y a, à la vérité, plus de ressources ; mais il y a aussi plus d'embarras. Les commodités qu'il veut se procurer, il faut qu'il les porte avec lui. Arrivé au Caravanferai, il n'y a de plus que le

Pauvre , que ce qu'il y met : la porte en est également ouverte à tous deux. Le dernier y entre sans argent : il y demeure sans inquiétude ; il en sort sans regret : il y trouve tout ce que son état comporte , un abri contre les injures de l'air , & les facilités nécessaires pour sa subsistance , que la sobriété ne rend ni onéreuses , ni compliquées : il gagne donc à cet usage autant que l'autre y perd , & c'est une nouvelle preuve des égards que ces sages Nations ont conservé pour le nom d'homme , puisque , malgré la distinction que l'or les a forcés de mettre entre les individus , on n'a manqué aucune des occasions imaginables de les rapprocher.

C'est à cette idée de procurer du soulagement dans les voyages , à la partie du Peuple qui en est nécessairement le plus dépourvue , que sont dues les fondations sans nombre en ce genre dont l'Asie est pleine ; quiconque veut s'immortaliser , n'élève point comme chez nous de ces édifices fastueux , qui ruinent le Constructeur &

illustrent : un Architecte aux dépens de la famille de celui qui l'employe ; il construit un Caravanferai simple & solide : il en répare un vieux qui alloit tomber : il plante des arbres sur les routes : il établit des revenus pour y entretenir des hommes obligés par état à défaltérer les passans : ainsi à l'ombre qui tempere l'ardeur de la soif, il joint un secours qui l'éteint.

C'est ainsi que partout dans cet autre monde, il n'y a pas d'endroit où le dernier des Citoyens ne puisse s'apercevoir qu'il est quelque chose, que l'on s'occupe de lui ; & quel est le lieu chez nous, où les trois quarts des hommes qui composent la Nation, ne soient pas forcés de se faire à eux-mêmes l'aveu humiliant qu'ils ne font rien ?

Il n'y a pas jusqu'à la nourriture dans ces pays fortunés, qui ne se ressentent de cette influence vigoureuse de la liberté. Elle y fait pour les corps, ce que le Gouvernement, les mœurs & toutes les institutions morales, y font pour les âmes. On

n'y vit que de riz, & c'est un des bienfaits les plus signalés de la nature, ainsi qu'un des plus sages traits de la politique, de n'y avoir jamais laissé connoître le bled.

Nous vivons de pain, nous autres Occidentaux; notre existence dépend de cette drogue dont la corruption est le premier élément, que nous sommes obligés d'altérer par un poison pour la rendre moins mal-saine, dont l'apprêt est sujet à tant d'appareil, & qui depuis l'instant où la malheureuse graine qui en fait la base, est cachée dans le sein de la terre, jusqu'à celui où un Boulanger l'étale sur sa boutique, exige les plus grans travaux, ainsi que la plus cruelle dépendance. Elle est plus meurtrière encore cent fois par les monopoles & les abus qu'elle nécessite, qu'utile par la propriété qu'elle a de servir d'aliment.

Nous croyons qu'il est impossible de s'en passer: nous avons la folie de la regarder comme la nourriture seule digne de l'homme: elle est devenue

le premier objet des petits soins , des courtes vues de nos Empires , & le premier besoin des êtres qui s'enorgueillissent de porter des chapeaux ; mais aussi elle est la ressource la plus sûre du despotisme , & la plus cruelle chaîne dont on ait chargé les enfans d'Adam ; pareille à ces poisons dont l'habitude mène au tombeau , & dont la privation causeroit également la mort , nous ne pouvons ni y renoncer , ni en jouir. Elle est heureusement inconnue aux trois quarts des nations : & de toutes les denrées qui empêchent qu'on ne la regrette , il n'y en a pas une qui ne lui soit préférable.

Elle est surtout bannie de l'Orient : le riz , cet aliment léger , substantiel , dont la préparation est simple , sans frais , & la reproduction toujours assurée , y vient au secours des hommes.

M. de Montesquieu a la légèreté de dire , *que tous les pays où il croît , sont sujets à de fréquentes famines* [1].

[1] L. VIII. chap. 21.

Je ne sçais s'il y a un trait d'aveuglement pareil à celui-là : d'abord, il n'y a pas de production qui dépende moins de l'inégalité des saisons, puisque la nature est de croître sous l'eau, & qu'ainsi elle est à l'abri des inconvéniens qui dérangent la végétation de toutes les autres plantes : ensuite, bien loin d'être la source des famines, elle devient notre recours à nous-même, quand notre admirable Agriculture nous manque, quand le divin froment s'évanouit de nos champs ou de nos greniers, & que les prévarications qui le font disparoître, ou les caprices de l'air qui le tueut, exposent ce qu'il y a de plus respectable dans l'humanité, c'est-à-dire le Peuple, à mourir de faim.

Cessons, mon cher Ami, cessons d'insulter à la raison & au genre humain. Malheureux Galériens renfermés dans le plus infect de tous les Bagnes, gardons-nous d'outrager nos Maîtres en tout genre : mettons fin à nos puérides lamentations sur le sort des Asiatiques; tout fangeux encore

de la boue des marais Septentrionaux qui ont produit nos barbares Ancêtres & les fers absurdes dont ils ont enchainé leur postérité, rougissons de vouloir apprécier des hommes que la nature elle-même a posés dans le plus délicieux pays de la terre, à qui elle a donné un Soleil plus ferein, un air plus pur, des sens plus vifs, des hommes enfin qui sont à tous égards, la perfection de l'espece humaine, & auxquels nous serions trop heureux de ressembler.

Quel est donc le point de comparaison que M. de Montesquieu a choisi dans son Fanatisme Anti-Oriental, pour autoriser ses déclamations? Quelle est l'idole pour laquelle il a mandié notre culte & dont il a consigné dans ses Livres la monstrueuse liturgie? C'est le Gouvernement Anglois. Voilà la Divinité vers laquelle il a tourné nos regards: voilà l'astre bienfaisant auquel tous nos reptiles Philosophiques se font hâtes de rendre hommage; erreur cruelle, erreur dont nos descendans déploreront les funestes suites, er-

• feur qui entraînera tôt ou tard la défolation des malheureufes contrées où elle a été commife, erreur enfin dont les véritables Philofophes ne peuvent trop fe hâter d'arrêter les progrès.

Je regrette bien de ne pouvoir en ce moment l'attaquer dans fon centre, avec l'appareil qu'un femblable combat exige : commandé par d'autres travaux, plus preffans encore dans leur genre, je nè puis, mon cher Ami, vous préfenter qu'une esquisfe de mes idées à ce fujet : le premier instant qu'une vie exceffivement occupée, pourra me laiffer de libre, fera employé à les étendre, & je croirai par-là, rendre le plus grand de tous les fervices à ma Patrie ; je me croirois vraiment un Citoyen utile, fi je pouvois parvenir à défabufer notre jeunefse de la prévention aveugle qu'on lui infpire en faveur d'une Nation dont le Gouvernement peut être bon pour elle, mais feroit affurément pour nous, le plus honteux des opprobres & la plus affreufe des calamités,

Quel est surtout le secret de ce merveilleux Gouvernement dont on nous crie d'envier la sécurité? C'est, dit-on, l'équilibre parfait des trois pouvoirs qui le composent; c'est l'attention qu'a chacune de ces parties de veiller pour réprimer les entreprises de l'autre, & la force réelle qui lui assure la puissance d'y réussir. Mais qui ne voit que cet état, bien loin d'être celui du calme, n'est autre chose que la proximité éternelle du plus violent orage?

Il ne peut y avoir, ni au moral, ni au Physique de position plus défectueuse que l'équilibre, parce que c'est la plus facile à déranger. Quand les deux plats d'une balance se contrepesent avec exactitude, deux grains ajoutés à l'un des deux suffisent pour le précipiter; au lieu que s'il y en a un qui ait sur l'autre l'avantage d'un poids considérable, sa situation en sera bien plus ferme, & sa tranquillité bien plus difficile à altérer.

J'avoue que l'équilibre pourroit être un bien pour des êtres sans passions :

fions : il y subsisteroit toujours comme on le voit subsister entre un poids d'une livre & un paquet de muscades qui pese deux marcs. Ces masses immobiles par elles-mêmes, resteront toute une éternité dans l'inaction, tant qu'il ne surviendra pas d'impulsions étrangères qui les dérangent : mais en est-il de même dans les balances de la politique ?

Chacun de ces pouvoirs qui se combattent à Londres, dit-on, avec tant d'égalité, ne porte-t-il pas dans lui-même un principe d'action & de vie, qui tend perpétuellement à lui faire franchir ses bornes, & par conséquent à augmenter son poids ? Ce poids n'est-il pas susceptible de mille diminutions, ou de mille accroissemens ? La puissance royale n'a-t-elle pas, quand elle le veut, une influence sensible dans les élections des Membres du Parlement ; & dès qu'une fois elle a gagné par de l'argent comptant ou des dignités, ces prétendus protecteurs de la Patrie, que devient l'équilibre, que devient la félicité ?

E

Quand même les distributions d'argent n'auroient pas été faites par le Roi ; quand ce seroient ces prétendus Citoyens qui auroient épuisé leur propre patrimoine , pour s'assurer le droit d'être dans un Parlement les représentans de la Nation , ses prérogatives en seroient-elles mieux défendues par eux , & plus assurées entre leurs mains ? Quiconque a acheté est toujours prêt à vendre. Quand il y a une fois une solde fixée , ces vertueux ennemis du pouvoir arbitraire en deviennent sans scrupule & sans pudeur les plus lâches partisans ; ils exécutent avec le glaive de la Justice plus de meurtres que les Nérons , les Domitiens n'en commandoient à leurs Légionnaires : ils assassinent avec des Loix & des Bourreaux , comme les plus détestables Tyrans le faisoient avec des Soldats. Toutes leurs démarches ne sont plus que des outrages faits à la Justice , & tous leurs Arrêts des monumens effroyables qui couvrent à jamais de honte & la nature , & la raison.

Où est donc l'avantage de cette

constitution ? Qui de nous préféreroit de trembler toute sa vie à l'embouchure du Vésuve, dans la crainte perpétuelle d'être englouti dans les abîmes, ou consumé par les flammes, plutôt que de vivre paisible dans les belles plaines du Palatinat, où l'œil ne rencontre rien qui ne le flatte & ne le rassure ? L'Angleterre est le Volcan : les plaines sont le Gouvernement de l'Asie.

Les hommes sont si fots : il y en a parmi eux si peu qui réfléchissent, que tous les éloges donnés à la constitution de la Grande-Bretagne, & les déclamations insensées contre celles de l'Orient, viennent peut-être uniquement de la contenance d'un Asiatique, & d'un Anglois devant son Souverain. Un Turc se prosterne devant le Padischah, successeur du Prophete ; il l'honore comme un Dieu ; il se fait une espece de félicité de sacrifier même sa vie au moindre signe de cet heureux Despote. Un Anglois au contraire, coudoie son Roi, il lui jette de la boue dans son

E. 2



Carosse : il affecte hautement de le mépriser. Cette excessive docilité, d'une part, & cette audace effrénée de l'autre, nous semblent être une confirmation non-suspecte de nos préjugés. Il en résulte à nos yeux que le Turc est un serf avili, flétri des fers les plus honteux, au lieu que l'Anglois nous paroît être un Citoyen qui soutient encore avec honneur les droits de l'humanité. La Bassesse nous semble avoir établi son Trône à Constantinople, & le Courage le sien sur les bords de la Tamise.

Mais nous ne songeons pas que le chien, qui est le plus docile des animaux, est le plus courageux, au lieu que le plus lâche, le plus méprisable de tous, le singe, est aussi le plus insolent. Respecter les loix & les Magistrats, est sans doute le caractère du vrai Citoyen; insulter les uns dans la personne des autres, est l'emportement d'une vile populace, qui se croit libre comme l'animal dont je viens de parler, quand elle a sauté avec sa chaîne, & qu'elle a trouvé moyen d'en blesser son maître.

Au fond, qu'importe l'appareil extérieur à la liberté, ou à la servitude? Le Roi de Pologne est servi à genoux, & c'est le moins puissant de tous les Rois. Qu'est-ce que la liberté? En quoi consiste-t-elle? A quoi peut-on reconnoître son existence, & quels sont ses effets?

Sans doute le peuple le plus libre est celui où chaque particulier est le plus respecté, où il y a plus de barrières & de plus puissantes contre l'oppression, où tout le Gouvernement tend à protéger les Citoyens: le peuple le plus esclave au contraire est celui où la personne de chaque homme isolé, est le plus comptée pour rien, où l'oppresser adroit est sûr du succès, où tout est hérissé de formes qui encouragent, & assurent les usurpations, où enfin le Gouvernement est par essence ennemi des sujets, où il ne risque rien de les sacrifier, où il a des moyens certains de le faire sans danger. Or, le premier portrait convient à l'Asie, & le second à l'Angleterre.

Qu'on y prenne garde : quand a-t-on vu dans cette Isle, des Ministres prévaricateurs punis ? Ce n'est que sous Henri VIII. quand le Parlement étoit esclave, quand l'administration ressembloit parfaitement à celle des Turcs, quand elle en avoit du moins la dureté, la rigueur impitoyable, sans en avoir la pureté & la justice. C'est alors que les Volfey, les Cromwels ne furent point oppresseurs impunément, & que le cri de la Nation se fit entendre avec succès ; tandis que le Parlement prosterné, léchoit en silence les pieds du Monarque. Mais sous Charles II. lorsque le même Parlement se jouoit avec indignité des droits de la Couronne & de la Nation, qu'on voye dans Burnet, les horreurs qu'il commettoit, les Sentences abominables qu'il rendoit, les exécutions sanglantes qu'il ordonnoit : on croit être au tems des Nérons & des Calligula. Ce Parlement qui auroit bouverfé la Grande-Bretagne pour quelque schelings, abandonnoit sans honte & sans pudeur à la Cour

le sang des plus respectables Citoyens ; il devenoit leur Bourreau ; & le plus foible de tous les Rois , étoit le plus cruel de tous les despotes , parce qu'il avoit une Compagnie pour complice de ses excès.

Les Anglois sont libres , nous dit-on : mais il faudroit donc , avant tout , convenir de ce que c'est que la liberté ; on vous dit que c'est le bonheur de vivre sous des loix : cela est faux. En ce cas , l'Eunuque du Sérail seroit aussi libre que le Citoyen de Sparte : l'un & l'autre obéissent aux loix de leur pays : ils y vivent à cette condition : ils la connoissent ; & dès qu'ils la remplissent , ils n'ont rien à craindre.

D'autres faiseurs de définitions disent que la liberté consiste à n'obéir qu'à des loix à la sanction desquelles on a concouru ; cela est faux encore : car , un Citoyen de Rome ou d'Athènes qui étoit malade ou absent quand la loi avoit été portée , qui par conséquent n'avoit pu contribuer à l'approuver , n'étoit pas plus esclave

que ceux de ses compatriotes dont on avoit reçu le suffrage.

Qu'est-ce donc que la liberté? Voici en deux mots l'abrégé des interminables & non moins impertinentes dissertations, qu'on a tant multipliées sur ce mot si peu entendu : on distingue deux sortes de libertés; l'une naturelle, l'autre civile. La première est une indépendance absolue; c'est celle d'un lion, d'un taureau sauvage dans les forêts. Il n'y a pas d'exemple que le genre humain en ait jamais joui; on n'examine pas ici s'il a lieu de s'en plaindre : l'autre, prise littéralement, est une véritable chimère; elle ne peut exister qu'avec des modifications qui excluent absolument l'idée attachée au mot par lequel on veut la désigner.

Qui dit une liberté civile, suppose des êtres subordonnés à un Gouvernement quelconque. Or, liberté & gouvernement sont deux choses aussi disparates qu'incompatibles, aussi essentiellement différentes que vie & mort, maladie & santé, joie & dou-

leur. Quelle est la nature du Gouvernement ? c'est de commander. Quelle est celle de la Liberté ? c'est de ne pas obéir. Il n'y a point de Sophisme qui puisse embrouiller ces deux notions ; de-là il résulte avec évidence, que des êtres libres ne peuvent pas être gouvernés, & que tout être qui gouverne, n'a point affaire à des êtres libres.

Aussi les Politiques ont imaginé une espece de Liberté factice qui subsiste même au milieu du despotisme des loix. Ils en ont fait le fantôme le plus bizarre & le plus ridicule, puisqu'ils l'ont composé de parties absolument hétérogènes : Le Citoyen, ont-ils dit, est un homme qui obéit librement ; il ne perd une partie de sa liberté que pour s'en assurer le reste ; & dès le moment qu'il a rempli ce que les loix ordonnent, ou même en le remplissant, il n'en est pas moins exactement indépendant.

Mais, qui ne voit que c'est faire consister la liberté dans l'esclavage ? Un cheval sellé, bridé, ferré, est donc

libre aussi lors qu'il exécute tous les mouvemens qu'exige la main ou le talon du Cavalier rien ne lui gêne les jambes : il avance , il recule avec facilité ; mais chacune de ses évolutions lui est prescrite ; & le moment où il se dérobe aux yeux avec le plus de rapidité , est celui où il éprouve avec le plus de rudesse , l'impression de l'éperon & de la bride. Il en est précisément de même des Loix & de ceux qu'elles dirigent : ils marchent sans paroître porter des fers ; mais ce ne sont pas leurs pieds , c'est leur bouche qui est enchaînée. En un mot , la liberté est la destruction de l'obéissance ; celle-ci n'est composée que de sacrifices ; elle ne peut donc jamais sympathiser avec l'autre qui ne subsiste que de jouissances.

Il n'y a donc point , & il ne peut y avoir dans le monde de liberté civile : ces deux mots ne peuvent se concilier. Mais si l'on entend par liberté la soumission d'un homme à un autre , & l'état dans lequel celui qui commande cautionne à celui qui obéit , la pos-

session des fruits de son travail & de son industrie, afin de n'être pas dépouillé lui-même de son empire, je conçois qu'il peut exister des hommes libres; mais alors il y a autant de différentes libertés, que d'êtres qui en jouissent, comme il y a autant d'horizons que de différentes vues. A Athènes, à Sparte, à Rome, la liberté civile d'un Magistrat étoit plus grande sans doute que celle d'un Portefaix. La même différence a lieu dans tous les Gouvernemens: il y en a où il existe une plus grande somme de liberté, que dans d'autres, & où chacun en particulier, relativement à son supérieur ou son inférieur, est vraiment maintenu plus libre par la constitution générale. Il en est des hommes & des gouvernemens, en ce cas, comme des notes de musique; en haussant & baissant la clef, vous changez toute la gamme.

Il y a donc à choisir entre les gammes politiques: il y en a de plus parfaites les unes que les autres; & quelle est la plus parfaite de toutes?

C'est, comme je viens de le dire, celle où la jouissance libre des biens est la plus assurée à chacun dans son état. Il n'y a point d'autre liberté civile, & il ne sçauroit y en avoir : or, comparons à cet égard la position des Anglois & celle des Orientaux.

En Angleterre, de même que dans les pays où les Citoyens n'ont point d'autre sauve-garde que les formes, il n'y a pas de Grand qui ne puisse vexer, dépouiller impunément un Petit. Tout ce que celui-ci peut espérer, s'il est aidé par d'heureuses circonstances, c'est la restitution; mais combien de tems, de peine, de soins & de dépenses pour l'obtenir! Et s'il est pauvre, qui fera pour lui les avances?

A quel danger d'ailleurs s'expose le Ravisseur, dans le cas même où l'opprimé réussit? Tout au plus à celui de rendre sa proie : il a donc dans tous les cas le plus grand intérêt à commencer par s'en emparer avec violence; & il y a cinquante probabilités contre une, qu'il ne sera pas obligé de s'en dessaisir.

En Asie au contraire, le grand oppresseur court risque de sa tête. Un Firman qui ne coûte rien, rendu sur une Requête qui ne coûte que le prix du papier sur laquelle on l'écrit, & la peine de la présenter, peuvent le faire étrangler à la première injustice. La liberté est donc mieux assurée en Asie qu'en Angleterre.

Dans cette Isle, dit-on, on a le Parlement, les Compagnies, &c. Quels foibles garants de la liberté, ou plutôt de la tranquillité commune! Les Compagnies sont toujours plus faciles à corrompre même que les Particuliers. Il y a plus de ressource dans la justice prompte d'un Bacha, que dans la bonne volonté lente d'un Corps; & il n'y a point de comparaison entre les injustices dont un Corps est capable, & celles qu'un particulier peut se permettre: celui-ci craint un châ-timent, & l'autre est toujours sûr de l'impunité.

En deux mots: par tout pays, pour violer une loi il ne faut qu'un moment. Plus vous accumulez de formes,

& plus vous favorisez le crime , puisqu'elles ne font point un obstacle pour celui qui le commet , & qu'elles n'enchaînent que celui qui en demande la réparation. Ce peu de mots tranche toutes difficultés , & prouve , sans réplique , combien la Politique orientale est supérieure à celle de l'Angleterre.

Mais enfin , dira-t-on , on y obtient pourtant vengeance même des Ministres : jetez les yeux sur l'affaire de ce célèbre Wilkes : voyez le triomphant des favoris du Prince , arrachant , par le secours de la Nation , un Arrêt flétrissant contre les Dépositaires de l'autorité Royale , défendant avec intrépidité le pouvoir des loix du fond d'un cachot où il ne s'étoit renfermé que par respect pour elles , & sortant de sa prison couvert de gloire , avec la même pompe dont on honoroit à Rome les Vainqueurs des Ennemis de l'État.

Oui , je vois tout cela & je n'en suis pas plus ému. Je suis bien loin de regarder comme des traits de liberté

ees agitations convulsives qui n'annoncent qu'un délire licentieux. Je le fais encore d'avantage, de respecter cette populace, qui pour témoigner sa reconnoissance à son prétendu vengeur, n'en imagine d'autre témoignage que de s'atteler à son carosse, & qui emprunte le plus violent symptôme de l'esclavage pour désigner ce qu'elle croit l'acte le plus vigoureux d'indépendance. Je ne veux pas non plus creuser les vues, les principes, les intérêts de M. Wilkes & de ses partisans : je me borne à une simple considération.

Cette histoire regardée en Europe comme un des plus brillans exemples de la liberté Angloise, est à mon gré une des plus fortes preuves de la fermeté qui flétrit dans cette Isle les corps & les esprits, de l'aveuglement incroyable dont sont frappés ces prétendus penseurs si clair-voyans. A quelle peine a été condamné le Ministre regardé comme prévaricateur ? A une amende de 4000 guinées. Qu'en résulte-t-il ? Que quiconque seroit

assez riche pour sacrifier cette somme à ses plaisirs, & qui seroit consister ses plaisirs à attenter à la personne d'un Citoyen, doit choisir l'Angleterre par préférence pour y fixer sa demeure? Voilà dans cette Isle le tarif d'un excès de cette nature. Un homme qui aura cent mille guinées à dépenser par an, peut donc y commettre, sans inquiétude, au moins vingt-cinq injustices: & si au milieu de ces colosses d'argent que le despotisme du Commerce multiplie à Londres il s'en trouvoit un qui eût accumulé assez d'especes pour avoir autant de quatre mille guinées qu'il y a d'êtres dans la Nation, il pourroit en toute sûreté, & avec la protection des Loix, faire mettre cette moitié en prison par l'autre, qui ne seroit plus composée que de ses Geolliers, tranchons le mot, de ses Esclaves.

Cette idée peut aller bien loin. Tous les Anglois sans doute ne s'estiment pas autant que M. Wilkes: tous ne se flattent pas de valoir 4000 guinées; leur liberté personnelle; leur

droit de respirer l'air ne dépend donc précisément que de l'évaluation qu'on fera de leur individu, & quiconque auroit le malheur parmi eux de n'être apprécié que vingt schelings, courroit tous les jours de sa vie, le risque d'être emprisonné pour deux bouteilles de vin de Champagne. Je ne sçais s'il y a une réflexion plus accablante & plus affreuse.

En général, rien de si dangereux en politique que de composer avec le crime & d'y mettre un prix. C'est avertir quiconque veut devenir coupable, de commencer par s'affurer de la somme qui doit l'absoudre : c'est par conséquent sapper le fondement, on ne dit pas de la liberté, mais de la société même. Plus de repos, plus de confiance, plus de sûreté dans tout pays où mon existence dépend de l'argent qu'aura mon ennemi, & où il faut que j'essuye tous ses caprices à l'instant où il déboursera la somme à laquelle ils sont fixés.

Il est clair que si Milord H. étoit innocent, il méritoit des éloges &

la reconnoissance de la Nation , pour avoir fait arrêter un satirique obscur que l'ardeur de jouer un rôle emportoit aux derniers excès. S'il étoit coupable, comme ayant injustement violé les droits de la liberté , il falloit qu'il les scellât de son sang , & que sa tête fut l'offrande posée en signe d'expiation sur les autels de la Déesse.

Voilà, mon cher ami, ce que je puis vous dire sur cette étrange affaire : je suis peut être le seul à la voir dans le sens que je viens de vous présenter ; mais je n'en suis pas moins certain, que ce sens là est le vrai: si tous les Lecteurs, sous les yeux desquels il passera, veulent consulter leur raison & leur cœur, je réponds qu'il n'y en a pas un qui ne se rende enfin à mon avis.

Combien j'aurois de choses à vous dire encore sur le même sujet, si j'en avois le tems, si je pouvois approfondir avec vous toute la constitution Angloise & décomposer une bonne fois les principes meurtriers qui en font la base : vous frémiriez d'horreur, si je pouvois vous communi-

quer toutes les connoissances que j'ai acquises sur ce triste & fatal objet des adorations de tant d'esprits crédules qui nous infectent de l'encens dont ils l'honorent.

Quelles cruelles réflexions à faire sur leur prétendue tolérance, aliment empoisonné des disputes, des préjugés, du goût de l'indépendance, de l'éloignement pour la soumission, de la haine pour l'autorité, source des révolutions qui ont ébranlé & ensanglanté le trône dans ce prétendu séjour de l'humanité & de la philosophie !

Quelles idées humiliantes présenteroient leurs mœurs, cette dissolution dont personne ne rougit, & ces *Tavernes* où le maquerellage est honnête ; & ces *Bagnes* peuplés, surtout de filles de Ministres, & ces foirées du *Parc S. James* qui offrent des tableaux dignes de ces temples de *Babylone*, où la prostitution étoit, dit-on, un devoir & l'oubli même de la bienséance extérieure un acte de religion ; & ces *Théâtres* où l'oreille est affli-

gée des expressions les plus sales, où les yeux le font des scènes les plus scandaleuses, où l'esprit est avili par les spectacles les plus dégoûtans, où les Drames ne sont presque que la vie des Cartouches & des Mandrins mise en action [1] ?

Quelles absurdes inconséquences n'offriroit pas leur législation & tout ce qui en dépend ? Avec quelle audace, quelle impunité on verroit le vol pratiqué par des hommes que le supplice même ne déshonore pas, & le larcin mis au rang des petits travers que la société pardonne, quoique la Loi les proscrive. Les grands chemins sont infestés de Brigans qui rapportent im-

[1] L'Opéra *du Gueux* joué à Londres & dans les Provinces avec le plus prodieux succès, n'est que la peinture de ce qui peut se passer dans les plus infames B. dans les assemblées des filoux, dans les repaires des plus exécrales des hommes; & par la reflexion qui va suivre, on peut penser que les Spectateurs n'applaudissoient pas à la leçon que l'Auteur pouvoit leur donner contre leurs vices, mais à la fidélité avec laquelle ils les voioient présentés.

punément leur proie dans Londres, qui y vivent dans la splendeur & la bonne chere, qui y font souvent connus & admis dans les cercles, il y a plus, qui ont quelquefois des noms, des titres, & qu'un libertinage forcené tire de cette fange crapuleuse, dont personne ne-leur fait un crime, pour les conduire sur les routes où les passans leur payent sans murmure un tribut convenu.

C'est ici un des plus extravagans travers dont ces têtes, que l'on suppose si fortes, sont remplie. Ils avouent que la multiplicité des voleurs est onéreuse, qu'elle tend même à la corruption des mœurs & à la propagation de la débauche; mais ils soutiennent qu'une exacte police, qui les supprimeroit, seroit encore plus dangereuse; ils prétendent qu'une Maréchaussée régulière serviroit plus encore à leur oppression qu'à leur défense, & qu'en effrayant les filoux elle deviendroit, dans la main du Prince, le gage & le moyen de la servitude des Citoyens.

On pourroit faire une infinité de ré-

ponfes à ce faux raisonnement. Je n'en ferai qu'une. Quels risques courent des sujets, même de la part du despote le plus tyrannique? celui de voir leurs personnes & leurs biens soumis à ses caprices; celui de voir emporter leur argent par ses satellites, & d'en effuyer de mauvais traitemens. Mais que font les voleurs dont l'Angleterre, & surtout les environs de Londres, fourmillent? pas autre chose assurément. Ils prennent l'argent des passans: ils les battent souvent, quand le butin offert à l'avidité de ces forbans ne leur paroît pas suffisant: ils tuent rarement à la vérité, mais c'est qu'on leur résiste rarement, & qu'à la crainte d'un péril imaginaire de la part d'une police exacte, les Anglois joignent une lâcheté réelle, envers les misérables que leurs préjugés protègent si puissamment, & à qui leur inconséquence offre une solde si fructueuse.

Mais volé pour volé, ne vaudroit-il pas mieux l'être au nom du Prince, qui du moins auroit seul ce droit faste, dont l'intérêt seroit de l'ôter

à tout autre, qui d'ailleurs ne pourroit en faire usage qu'avec des précautions capables d'en tempérer l'abus, plutôt que de se trouver sans cesse à la discrétion des plus vils scélérats, d'une espèce d'hommes qui, ayant secoué tous les préjugés, & passant leur vie entre la misère & la débauche, ne sont plus même susceptibles du dernier frein qui peut arrêter les passions, c'est-à-dire du remords.

La prétendue indépendance dont les Anglois se glorifient, & le défaut de police dont ils s'ennorgueillissent, n'est donc pas seulement une méprise dangereuse, c'est encore une pusillanimité absurde, une inconséquence extravagante; ils sont Tributaires de la lie de l'espèce humaine, de peur de le devenir d'un Souverain qui pourroit avoir des vertus.

Ce n'est pas seulement en ce point que leurs idées sur la législation sont repréhensibles: au moins ici elles ne sont que puériles; il y a des cas où elles sont atroces, & où cet infantilisme qui paroît au premier coup d'œil

si plaifant, prend le caractère de la plus épouvantable inhumanité. Nous fommes, en général, dans l'opinion que les loix de la Grande Bretagne, font le chef-d'œuvre de la douceur & de l'indulgence : nos Philosophes, ou plutôt nos Philosophiftes, quand ils veulent déprimer les nôtres, ne manquent pas de citer quelques lambeaux des Coutumes Angloifes ; & de venir armés de ce fumier infect, insulter impudemment les ufages de leur patrie. Je leur fais grace, ainfi qu'à leur Idole, d'une difcuffion approfondie : je me reftreins à un feul fait, à un feul point de comparaifon.

Nos loix spécifient le cas des *Muets volontaires* ; c'est-à-dire, où un Accufé cité devant les Juges, refufe de répondre, & n'oppose qu'une obftination fiftentive à des interrogations preffantes ; elles ordonnent qu'on leur faffe leur procès comme à de vrais coupables ; mais avec quels égards, avec quelle fcrupuleufe attention reglent-elles la marche du Juge dans cette cruelle procédure ?

Elles

Elles nomment un Curateur à l'opiniâtre contre lequel elles ne sévissent qu'à regret ; elles suspendent l'instruction par toutes les formes que la crainte de la voir trop rapidement consommée, leur a fait inventer. A chaque instant du procès, l'Accusé est le maître de l'arrêter & de l'anéantir, en se déportant de cette taciturnité contumace qui allarme justement la Justice. Tout cesse au moment où il ouvre la bouche ; & la première parole qu'il prononce décide son abolition sur tout ce qui s'est passé relativement à son silence. Comment croit-on que l'humanité angloise ait statué sur le même cas ? le voici.

« Quand l'Accusé refuse de plaider,
 » c'est-à-dire de répondre à l'interrogation : *êtes vous coupable, ou non ?*
 » Le Juge, après l'avoir exhorté à répondre, & lui avoir représenté les conséquences de son refus, prononce cette Sentence ; *Qu'on le conduise en prison, qu'il y soit placé nud à terre étendu sur le dos ; qu'on fasse dans la terre un trou à l'en-*

F

» droit de sa tête ; qu'ou y enfonce sa
 » têt ; & que sur toutes les parties de
 » son corps , on pose autant de pierres &
 » de fer qu'il en peut soutenir , ET PLUS ;
 » tant qu'il vit , qu'on lui donne du pain
 » & de l'eau , L'UN ET L'AUTRE LES
 » PLUS MAUVAIS POSSIBLES , &
 » tirés du voisinage de la prison ; QUE
 » LE JOUR QU'IL MANGERA , IL
 » NE BOIVE PAS ; QUE LE JOUR
 » QU'IL BOIRA , IL NE MANGE PAS ,
 » vivant ainsi jusqu'à ce qu'il soit
 » mort [1]. »

L'Auteur dont ceci est tiré [2] ;

[1] *Ducatur in prisonam* [cette expression s'est conservée en Anglois] & *ibidem nudus ponatur ad terram super dorsum suum directe jacens , & foramen in terrâ sub ejus capite fiat , & caput ejus in eodem ponatur , & super corpus ejus ubilibet ponatur tantam de petris & ferro , quantum portare potest & plus ; quandiu vivit , habeat de pane & aquâ pessimis & prisonæ ejus proximis , & illâ die quâ comedit non bibat , atque illâ die quâ bibit , non comedat , sic vivendo quousque mortuus fuerit .*

[2] Voyez le Mémoire cité dans le tome 3

ajoute ; « cette Sentence une fois prononcée, l'Accusé ne peut la changer » en se soumettant à répondre : il faut » qu'elle soit exécutée. »

Le sang me bout dans les veines, mon cher ami, en transcrivant cette effroyable Ordonnance ; la législation des Tigres & des Chacals n'offrirait rien qui y fût comparable. Il y regne un sang froid si horrible, un raffinement si infernal, qu'on ne peut pas concevoir qu'une tête humaine ait pu l'imaginer. Combinez-en toutes les parties : on fait un trou sous la tête, afin qu'elle soit bien au niveau du reste du corps, afin qu'elle puisse participer au fardeau dont on s'apprête à l'écraser ; ce qui ne seroit pas si commode, si on lui laissoit l'éminence que lui donne sa rondeur ; on charge le tout de ce qu'il peut soutenir, & plus. Si on donne au misérable, ainsi

de l'Ouvrage intitulé : *Londres*, donné nouvellement par un Ecrivain estimable, & déjà connu très-avantageusement du Public, M. de Groslay, Avocat à Troye.

martirisé, des alimens, c'est un nouveau supplice : non-seulement le Législateur recommande qu'ils soient choisis *mauvais*, *infects*, mais il ne veut pas même que la fraîcheur de l'eau puisse servir à rendre moins amere la siccité du pain. Le jour qu'il mangera, il n'aura point à boire ; & le jour où on aura trompé sa soif par un breuvage corrompu, ce soulagement sera diminué par le tourment de la faim : & pour comble, si dans l'horreur du supplice, le repentir vient ouvrir sa bouche, le Bourreau a ordre de la fermer ; la Justice se retire de peur de l'entendre, & l'infortuné expire dans le désespoir, en implorant à grands cris la vengeance du Ciel contre ses exécrables assassins.

Législateurs plus barbares cent fois, que les Busiris & les Procrustes, & c'est ainsi que vous vous jouez de la vie des hommes ! & vous osez vous enorgueillir d'avoir aboli chez vous la question ! Et vos Panégiristes osent venir vanter votre philosophie, votre humanité ! Ah, puissent-ils l'éprou-

ver, les lâches qu'ils font ! Puissent leurs gémiffement élançés du fond des entrailles brûlantes de ce Taureau, dont ils ont tant célébré la beauté, défabufer l'Univers sur ces éloges perfides : ou plutôt qu'ils ouvrent les yeux : qu'ils cessent de se passionner pour une Sirène qui dévore ses amans, & pour des attrails imposteurs qui les mènent à la ruine, à la désolation, à la mort.

Je n'exige pas, mon cher ami, que nous gémiffions de n'être pas nés Turcs ou Persans : nous sommes François ; ce nom, quand nous le voudrons, en vaudra bien un autre ; mais rendons du moins grâces à Dieu, de n'être pas nés Anglois, & cessons d'être injustes envers des Peuples, qui, par leur exemple, nous tracent le vrai chemin vers la véritable félicité politique.

Il est si vrai que leur situation est préférable à celle de tout le reste des hommes, que l'Empire Turc par exemple est peuplé d'une Nation nombreuse qu'on appelle les *Renegats*. Ce sont

les côtes de l'Espagne, de la Provence, de l'Italie, qui lui fournissent les recrues dont elle s'entretient; on ne voit point à Marseille, à Valence, ou à Livourne, de Colonie qui ait quitté Baruth, Alep, ou Smirne, pour venir vivre dans un climat à-peu-près semblable, sous des loix que nous croyons si supérieures à celles des Orientaux.

Il est donc visible que l'oppression est inconnue dans ces lieux où nous osons la croire établie: il est évident que rien n'est si doux & si paisible pour le *Peuple*, que l'administration Asiatique. C'est par un simple abus du mot, que nous en avons une idée odieuse; tout le mal qu'on en peut dire, se réduit à ceci: il n'y a qu'un seul maître & un seul grand; tant mieux sans doute pour les autres. Quoiqu'on en dise, un taillis profite davantage sous un seul chêne, quelque élevé qu'il soit, qu'à l'ombre de cent chênes médiocres qui l'étouffent. De même, de quelque manière qu'on envisage les choses, on trouvera qu'il

vaut mieux qu'il n'y ait qu'un homme à qui tout soit permis que s'il y en avoit cent. Cet exemple seul décide, toujours pour le bien être du peuple, entre les administrations républicaines ou monarchiques de l'Europe & le Gouvernement de l'Asie, Gouvernement très-sage, très-naturel, très-humain, & très-injustement flétri par nous du nom de Despotisme.

Séduits par les raisonnemens de nos Docteurs, la puissance à laquelle nous donnons ce nom odieux, est le pouvoir-absolu d'un seul. Nous nous trompons, je l'ai déjà dit, & l'on ne peut trop le redire, le vrai Despotisme est la corruption d'un Gouvernement quelconque. Une République où les mœurs sont dépravées, devient, aussi-bien que la Monarchie, le vrai séjour du Despotisme.

Venise est très-despotique : l'administration républicaine n'étoit pas détruite à Rome, quand le Despotisme y signaloit dans les proscriptions, ses plus horribles fureurs. Si Henri VIII commit tant de cruautés ce n'étoit

pas que les pouvoirs intermédiaires fussent anéantis à Londres , c'est qu'ils étoient tous pervertis : le Parlement subsistoit , mais ce n'étoit plus qu'une troupe d'Esclaves vendus à la faveur. La distribution des biens de l'Eglise contribua beaucoup à le féduire ; c'est avec l'argent des Monasteres que ce Roi paya la lâcheté de ses Sujets.

Il ne faut donc pas être duppes du nom : sous quelque administration que l'on vive , on a le Despotisme à craindre , même sans révolution ; il n'y a que les Gouvernemens de l'Asie où cette chûte horrible ne soit pas à redouter : ils ne sçauroient s'altérer sans trouble. Comme la simplicité de leurs principes les met à portée d'être faisis de tous les esprits , pour peu que le Prince voulut y toucher , on s'en apercevrait. Ils sont inaltérables par leur simplicité même : il est d'autant plus aisé de distinguer la moindre innovation qui s'y mêle , qu'ils sont plus purs , plus dégagés de tout principe étranger ; comme dans une fon-

tainé limpide , il est plus facile de distinguer le reptile qui la trouble , que dans une mare infecte.

Qui croiroit que le fond de tout ce qui précède se retrouve clairement dans l'Esprit des Loix ? M. le Président de Montesquieu y reconnoît , avec précision , ces vérités incontestables ; en annonçant la satire la plus cruelle du Despotisme supposé , il en fait le plus bel éloge. *Il faut , dit-il , que le Peuple y soit jugé par les loix , & les Grands par la fantaisie du Prince ; que la tête du dernier Sujet y soit en sûreté , & celle des Bachas toujours exposée.* Après un aveu aussi formel , on ne s'attend pas à la conclusion. Il ajoute : *on ne sçauroit parler , sans frémir , d'un Gouvernement aussi monstrueux [1].*

La première fois que je lus ce passage atroce , je crus m'être trompé ; je pris du tems pour le relire & pour le comprendre , mais quand je fus bien assuré du sens qu'il contenoit , je rejettai le Livre avec indignation.

[1] V. L'Esprit des Loix , Liv. III. chap. 9.

Quoi! m'écriai-je, vous, Philosophe, vous, Protecteur de l'humanité, vous en abandonnez si indignement les droits! Vous, dont un Pannégyriste a dit que votre Ouvrage tendoit au bonheur des hommes, vous les sacrifiez lâchement au plaisir de flatter ceux qui les tyrannifient? Vous avez l'audace d'appeler une administration *monstrueuse*, précisément parce que moi Particulier, j'y vivrois en sûreté sous la protection sacrée des loix! Ce qui vous révolte, c'est qu'elle enchaîne par la crainte des mains avides qui, sans cet épouvantail salutaire, ne feroient pas plus de cas de mon existence, que vous ne paroissez en faire vous-même. Comptant pour rien mon bonheur, ma tranquillité, vous osez me livrer, ainsi que le reste du genre humain, au caprice de quelques Grands, plutôt que d'abandonner ces Grands au caprice d'un seul homme, qui se rend mon protecteur contre eux.

Eh qu'importe à la Nation le repos de ces Bachas, pour qui vous mon-

trez tant d'estime ? Ne font-ils pas dédommagés de ces périls qu'ils aiment par les honneurs & les richesses qu'elle leur prodigue ? Si l'incertitude où ils vivent leur devient à charge ; s'ils s'ennuyent de dépendre des caprices d'un Maître , qu'ils le quittent , qu'ils viennent se confondre parmi ce vulgaire qui disparoît à vos yeux , & que vous êtes fâché de voir à couvert de leurs attentats ; qu'ils aillent y chercher dans l'obscurité la satisfaction , l'indépendance & le bonheur.

S'ils tiennent à leurs dignités , s'ils ne peuvent se résoudre à sortir de leurs places , n'est-il pas juste qu'ils en payent le prix ? Ils trouvent dans les agrémens qu'elles leur procurent un dédommagement suffisant des périls qu'ils y courent. Quand même d'ailleurs ce dédommagement ne seroit que chimérique , ils n'en pourroient point exiger d'autre , puisque tel qu'il est , ils s'opiniâtrent à s'en contenter , & qu'ils sont toujours les maîtres de n'en avoir pas besoin.

Mais ce Peuple que vous avez l'im-

prudence de mépriser , quoique vous en fassiez partie , l'état actuel de la société le place sur le bord d'un abyme qui l'empêche de reculer : il ne sçauroit changer sa position ; il faut nécessairement qu'il soit soumis & gouverné. Quelle sera sa ressource , si vous appelez monstrueuses , des loix qui , de votre aveu , le défendent avec une impartialité sévère ? A qui demandera-t-il du secours , si vous brisez le seul frein qui puisse arrêter ses oppresseurs ?

Dans ce que vous appelez Monarchie ou Aristocratie , il faut de nécessité absolue que la tête des Grands soit en sûreté & que la multitude immense , comprise sous le nom de Peuple , soit le jouet de leurs caprices. Dans ce qui vous paroît un despotisme affreux , c'est tout le contraire ; vous le reconnoissez vous-même ; la sécurité de ceux-ci , est fondée sur l'effroi qu'éprouvent ceux-là.

Ah , sans doute , quelque chose ici doit faire frémir ! Mais c'est que vous osez vous en plaindre ; c'est que di-

visant le genre humain en deux parties, l'une infiniment petite, l'autre infiniment grande, & vous trouvant dans l'alternative de condamner une des deux à l'infortune, vous y plongiez sans remords la plus nombreuse, pour en arracher l'autre qui la mérite sans contredit davantage, puisqu'elle peut plus aisément s'en consoler.

De quelle balance avez-vous donc fait usage, cruel Précepteur des hommes, le jour où vous avez rendu ce terrible arrêt? Quelle reconnoissance doit ce malheureux Troupeau à la Philosophie qui, comme les Bergers infideles, le livre elle-même aux ennemis dont elle devoit le défendre? A quoi songiez-vous, lorsque pesant cent millions d'êtres pareils à vous, contre une vingtaine de Bachas, vous n'avez pas craint de vous décider pour les derniers, & de donner des noms infamans à une administration qui assure la félicité des autres?

Je ne vois qu'un moyen pour sauver à M. le Président de Montesquieu

le reproche d'une méprise, ou même de quelque chose de plus ; c'est de dire que ce trait affligeant est une des ironies dont il a si souvent fait usage : j'ai plusieurs fois essayé de me le persuader, mais il ne m'a pas été possible d'y parvenir. Dans quelque sens que je l'aye retourné, j'y ai toujours vû un sacrifice au moins aussi lâche qu'indiscret des droits de l'humanité.

Je vous écris, mon cher Ami, très à la hâte ; je n'ai le tems, ni de retoucher, ni de raccourcir, ni même de m'étendre : je ne puis cependant avant que de finir ma Lettre, m'empêcher de prévenir une critique à laquelle je m'attends. Je parle beaucoup ici de la Perse, & c'est à ce Royaume surtout que je donne des éloges. On ne manquera pas de m'objecter, comme on l'a fait dans le tems de la Théorie des Loix, que je prends bien mon moment pour louer une constitution dégradée, anéantie aujourd'hui par les malheurs qui, depuis quarante ans, accablent la Perse. Cette critique pleine de justesse, a été insérée dans les

prétendues *Ephémérides du Citoyen*, qui ne sont que celles du fanatisme & de l'ignorance : elle ne mérite pas assurément une réponse bien étendue.

Sparte a péri, & tous les jours on fait l'éloge des loix de Lycurgue ; Athenes n'est plus, & on parle avec estime de la législation de Solon. Si les troubles qui déchirent la Perse, avoient quelque liaison nécessaire avec les coutumes légales de ce vaste Empire, on seroit fondé à se récrier contre l'homme qui ose s'en déclarer l'admirateur ; mais ils n'y ont pas plus de rapport que les orages de la ligue & de la fronde n'en ont avec l'Ordonnance de Moulins, ou le Code Michaut. Ce n'est point parce qu'on a le bonheur de se passer en Perse de Procureurs, de Secrétaires, d'Epices, de Greffiers, &c. que les Aghvans sont venus la désoler. Ce n'est point parce qu'on y loue sans crime des femmes à un prix honnête, & qu'on n'est point obligé d'y faire la fortune à des filles d'Opéra, à des Courtisannes effrontées, qui ruinent

la santé comme la bourse de leurs adorateurs ; que Thamas-Kouli-Kany a été affaîné, & que ses dépouilles ont rallumé les guerres civiles qu'il avoit éteintes.

La législation sacrée, inaltérable des Persans, vit au milieu du feu cruel qui consume leur Pays : elle n'a pas pû l'empêcher, mais elle ne l'a point causé : elle sortira tôt ou tard des cendres qui la couvrent & la ternissent : elle redeviendra alors comme autrefois la sauvegarde du bonheur de ces Nations ; elle subjuguera leurs Tyrans, comme elle l'a toujours fait ; ce bucher dévorant, dont les larmes & le sang des Peuples semblent augmenter l'ardeur, se métamorphosera un jour sous son ombre en un asyle paisible, où les hommes ne seront pas moins heureux que l'auront été leurs Ancêtres.

Je ne finirois pas, mon cher ami ; le plaisir de publier des vérités aussi douces que nouvelles m'emporte. Je voulois vous écrire une Lettre, & je fais un livre : il faut bien que je

m'arrête ; mais en vous réitérant dans la sincérité de mon cœur la profession de foi que j'ai consignée dans mon Ouvrage. Je crois très-fermement au bonheur des Peuples dans l'Asie : je ne connois point d'administration dont le commun des hommes ait plus à se louer : il n'y a qu'eux à qui on pourroit appliquer ce vers célèbre.

*Extrema per illos ,
Justitia excedens , terris vestigia fecit.*





LETTRES

Sur le Traité des Canaux navigables.

A M. LE COMTE DE C. . . . [1]

JE me suis acquitté promptement, Monsieur le Comte, de la parole que j'ai donnée hier à votre Intendant. J'ai examiné sur le champ les papiers qu'il m'a laissés de votre part, & qui devoient, m'a-t-il dit, me désabuser des impressions que j'ai prises au sujet du Canal de Languedoc. J'aurois bien souhaité qu'ils pussent produire cet effet, puisque vous le désirez vous-même.

[1] M. le C. de C. s'étoit plaint du Traité des Canaux navigables : il avoit voulu exiger de l'Auteur qu'il se retractat de ce qu'il a dit dans cet Ouvrage sur le Canal de Languedoc.

Personne ne respecte plus que moi la vérité, & les noms qui font honneur à mon pays, parmi lesquels je compte le vôtre. J'avois la plus grande envie de me convaincre que je m'étois trompé dans un livre qui vous paroît compromettre l'une & l'autre : mais je suis obligé de vous avouer que les papiers que l'on a mis sous mes yeux ne m'ont pas paru suffisans pour produire cet effet. J'y ai bien plutôt trouvé la confirmation que la réfutation de ce que j'ai avancé.

J'ai dit que le Canal étoit chargé d'*impositions & de douanes de toute espece*. Je n'ai pas entendu par-là des impôts tournans au profit du Roi, mais des péages incommodes aux Navigateurs & ruineux pour le commerce. Peu importe à celui qui paye quelle est la main qui reçoit ; tout ce qu'il fait, c'est qu'il lui en coûte de son argent, & j'ai appelé *douanne, impôt*, toutes les opérations dont le but est d'en arracher. Or, le péage qui se paye sur le Canal à tant par

quintal de marchandises , est bien assurément de ce genre. La taxe mise sur chaque ouverture d'écluse , en est sans doute aussi. La contribution exigée par tête des passans y tient encore ; enfin , tout ce qui forme le revenu du Canal est le fruit d'un impôt , d'une douanne , puisque ce n'est pas une offrande volontaire , mais un tribut fixé par un tarif & exigible en vertu de l'autorité.

• Mon systême & , je crois , celui de la raison , seroit de laisser absolument libres ces sortes de passages , que le moindre assujettissement rend infructueux ; c'est ce que j'ai soutenu dans mon Livre , & de toutes les vérités que j'ai osé y développer , ce n'est ni la moins utile , ni la moins méconnue. Il semble que les Etats de Languedoc en ont été frappés , puisqu'ils ont songé à acquérir la propriété de leur Canal. Sans doute s'il étoit entre leurs mains , ils le débarrasseroient de ces entraves gênantes : ils en sacrifieroient le revenu à l'avantage public , ce que des Particuliers ne sçau-

roient faire , & ce que l'on ne peut attendre d'eux , qu'en leur assignant des indemnités proportionnées au tort qu'ils recevraient d'un pareil sacrifice.

A l'égard du mauvais état du Canal, Monsieur le Comte, quant aux dégradations dont j'ai parlé, il est difficile que des attestations sur le papier détruisent dans mon esprit le souvenir de ce que j'ai vu de mes propres yeux ; or, c'est par cette voie que j'ai été instruit des enfablemens qui se font dans les écluses ; dans les réservoirs ; des attérissemens qui coupent dans certains endroits, le cours de la navigation, ou la rendent difficile ; des pertes d'eaux, des filtrations qui pénètrent ailleurs la maçonnerie, & en ameneront tôt ou tard la chute. C'est en Janvier & Février 1763, que j'ai, moi-même en personne, parcouru le Canal avec la curiosité d'un Voyageur, & l'attention d'un observateur. C'est dans ce tems-là que j'ai été frappé du spectacle dont j'ai rendu compte dans mon ouvrage.

Je suis très-éloigné de croire qu'il y ait de votre faute. Je vois par les attestations des Ingénieurs, des Etats, & des Ministres, que vous m'avez fait communiquer, que les Propriétaires du Canal font tous les ans de grandes dépenses pour l'entretien ; il est possible que les choses ne puissent pas être mieux dans une manutention aussi immense : des particuliers sont très-excusables de ne pas tout faire ; mais prenez garde , je vous prie, Monsieur, qu'en parlant de cet objet, je n'ai accusé personne. Je n'ai point dit qu'il fallut s'en prendre aux Propriétaires du Canal de son dépérissement ; j'ai simplement dit que je l'avois vu prêt à dépérir, mais je n'en ai ni indiqué, ni même fait soupçonner la cause que j'ignore, que je ne me soucie point de sçavoir, & qui n'est sans doute que la difficulté accablante d'entretenir également bien cette multitude prodigieuse d'ouvrages de toute espece. En Hollande, les Canaux, les digues &c. sont parfaitement entretenus ; mais c'est l'Etat qui en fait la

dépense. Si l'on avoit laissé ce fardeau à des particuliers, il y a tout à parier qu'ils ne le soutiendroient pas avec autant de générosité que le fait la famille de M. Riquet. Vous sacrifiez souvent une portion du produit du Canal pour son entretien. Des Hollandois par œconomie en auroient vendu les matéreaux, & pour s'épargner la peine d'y veiller, ils l'auroient détruit.

Après vous avoir, Monsieur, rendu compte de ce que je pense sur deux des griefs que votre Intendant m'a exposé, j'ai peu de chose à dire du troisieme : il roule sur la maniere méprisante dont j'ai osé parler du Canal. Je n'ai pas hésité à dire qu'il étoit *audessous de sa réputation* : cela est vrai, mais c'est qu'après un mur examen, voilà exactement l'idée qui m'en est restée : je l'ai nommé un *miserable petit Canal*. Ces termes isolés paroissent trop forts, mais à leur place, ils sont justes. Je compare le Canal de Languedoc qui n'a pas 40 lieues de long, au grand, au superbe

Canal de la Chine qui en a plus de deux cens. Un homme de cinq pieds six pouces , nous paroît grand , mais ne pourroit-on point le regarder comme un Nain , si on le voyoit à côté d'un Patagon de dix pieds ?

D'ailleurs , M. le Comte , ces expressions qui échappent à un Ecrivain un peu vif , dans le feu de sa composition , ne font ni bien ni mal aux objets dont il parle. Les choses existent indépendamment du livre , & c'est d'après l'impression qu'elles produisent en lui , que le spectateur en Juge. Si donc le Canal de Languedoc paroît un ouvrage aussi étonnant aux gens instruits qui l'apprécient sans préjugé , qu'au peuple qui l'admire sans l'avoir vu , c'est moi qui ai tort ; l'affectation dédaigneuse avec laquelle je l'ai désigné , ne peut tourner qu'à ma honte. A cet égard , laissez faire le tems : il mettra le Canal & mon Livre à leur place , & la postérité sçaura bien venger celui des deux qui aura été attaqué injustement.

Voilà , Monsieur le Comte , ce que

que je puis avoir l'honneur de vous dire. J'ai, comme je l'ai déclaré hier à votre Intendant, le plus grand respect pour votre personne & pour votre nom ; je ne désire rien tant que de vous contenter ; faites-moi l'honneur de m'instruire de ce que vous espérez de moi, & je me prêterai à tout, pourvu que ce soient des choses qui puissent se concilier avec la vérité. Cette vérité est ma maîtresse chérie : c'est à elle que je consacre ma plume, mon tems, & toute mon existence : quoi qu'elle ressemble un peu aux catins, & que son commerce ne rapporte, ni honneur, ni profit, mon aveuglement est cependant si grand, que je ne puis me détacher d'elle, & il n'y a rien que je ne sacrifie au triste plaisir de soutenir ses intérêts.

Au reste, Monsieur le Comte, si quelque chose de ce que j'ai dit a eu le malheur de vous offenser, & que vous croyez devoir absolument détruire dans le public l'effet qui peut

G

en résulter, il y a une voie toute simple : faites répandre vos observations par le moyen des Journaux (1), vous les trouverez tous empressés à vous rendre ce service. Il n'y en a aucun qui ne soit très-aïse de trouver à mordre sur moi, en vous faisant sa cour; & si la critique est honnête, comme elle le fera certainement, étant avouée d'un homme de votre distinction, je vous engage ma parole de ne pas me défendre.

Si même vous pouviez prendre la peine de passer un de ces matins par ici, nous concerterions ensemble ce qu'il y auroit à faire pour que vous soyez satisfait, sans que j'aie, ou à

[1] C'est ce qui a été fait : on a chargé le sieur Dupont, Colporteur périodique des mystères de la science [économique] de me punir de ma hardiesse, & il l'a fait avec d'autant plus de complaisance, que j'avois pris la liberté de rire sans trop de scrupule de la science & de ses Docteurs : on va voir comment j'ai cru devoir lui répondre.

me plaindre d'une critique injuste, ou à me reprocher d'avoir trahi la vérité. Soyez sûr, Monsieur, que dès que mon honneur & elle seront à couvert, rien ne me coutera pour vous prouver ma déférence. Tels sont les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être &c.

*A M. DUPONT, Auteur du
Journal intitulé : Ephémérides
du Citoyen.*

UN de mes amis, Monsieur, m'a fait passer le volume de votre libelle périodique, où vous dites très-cordialement beaucoup d'impertinences sur un ouvrage, dont j'ai l'honneur d'être le pere : j'ai eu le courage de le lire d'un bout à l'autre, & j'ai à cette lecture plusieurs obligations.

1°. J'ai appris par-là que j'avois raison, puisque l'on m'attaquoit si

mal, & que pour me réfuter, il falloit me dire des injures.

2°. J'en ai conclu que vous étiez au monde, vous & votre Journal, ce que j'avois le bonheur d'ignorer absolument. Je ne savois pas qu'il y eût un ouvrage sous le nom d'*Ephémérides du Citoyen*, où il fut permis de déraisonner douze fois par mois, & je suis toujours bien aise d'augmenter le nombre de mes connoissances : c'est un *produit net* très-flatteur. Le superflu en ce genre, comme dans tous les autres, est ce qui constitue la richesse, pour parler dans la langue mystique des Economistes, vos chers confrères.

3°. Moi qui sçais un peu de Grec & beaucoup d'autres choses, dont vous ne doutez pas, après avoir lu votre volume, & l'avoir combiné avec votre titre, j'ai admiré votre fatigabilité. *Ephémérides* vient sans doute d'Ephémère : Ephémère signifie qui ne dure qu'un jour, & je conçois sans peine que votre admirable Jour-

nal ne durera guerre davantage.

Je ne me suis apperçu de son existence, que comme de celle des puces, par une morsure : on ne meurt pas de l'incommodité de ces insectes : ils furent même, dit-on, le mauvais sang dont ils se nourrissent. Vivez, mon sautillant censeur : je me sens assez de vigueur pour soutenir sans y penser, un très-grand nombre de coups d'éguillon de vous & de tous les écrivains de votre force.

Vous me reprochez de l'égoïsme : vous avez tort & raison ; tort, si vous voulez faire croire au nombre infiniment petit de vos Lecteurs, que l'amour propre seul me guide : raison, si vous leur donnez à entendre que je parle d'après moi, sans me soucier si ce que j'ai dit plaira ou ne plaira pas. Je ne suis d'aucune secte, mon brave œconomiste ; je les méprise toutes, à commencer par la vôtre ; toutes me paroissent ridicules, impertinentes, fanatiques, menteuses, à commencer par la vôtre ; je les crois toutes dan-

gereufes, à commencer par la vôtre. Je soutiendrai, tant que Dieu me laissera la vie, que toute société formée pour louer ou dénigrer, pour admettre ou exclure des hommes ou des opinions, est une grosse sottise, un gros solécisme en politique, & que le Gouvernement, s'il pensoit à ses vrais intérêts, s'en mocqueroit, comme je le fais, à commencer par la vôtre, mon cher ami.

Vous vous êtes donné bien de la peine à barbouiller quelques pages en François, un peu dur, contre mon traité des *Canaux*. Si vous étiez ce que vous voulez paroître, si c'étoit la vérité, l'utilité publique, l'amour de la Patrie qui vous inspirassent, vous auriez reconnu vos dieux dans cet ouvrage : vous vous seriez applaudi d'y voir un frere qui les adore, un écrivain qui aime tous les hommes, qui sans intérêt, sans préjugé, sans intrigues publie hautement ce qui est juste, démasque ce qui est faux, indique ce qui est utile ; mais vous n'êtes que la trompette d'une troupe de Charlatans

dont j'ai pris la liberté de rire sans cérémonie : vous avez voulu venger vos protecteurs , & vous n'y avez pas trop bien réuffi , mon pauvre ami : vous avez dit des sottises en voulant me reprocher des fautes.

Vous trouvez horrible que j'ai appelé le beau , le magnifique Canal de la Chine , le *Canal Royal*. Vous voulez que l'on dise Canal *Impérial* : vous n'avez pas beaucoup de lecture , mon ignorant critique : pour peu que vous eussiez pris la peine de feuilleter le R. P. Duhalde , vous y auriez vu que ce Canal s'appelle *hi-hu-ha-o*, ce qui signifie , comme on n'en sçauroit douter , *Canal Royal*, & non pas *Impérial*.

Il est bien vrai que le Peuple , le vulgaire des littérateurs, dont vous & vos pareils faites une très grosse partie, veulent absolument que le *Tien-Tséé* de la Chine , le *Cubosîma* du Japon , le *Negus* d'Abiffinie , le *Czar* de Moscovie s'appellent des *Empereurs*.

C'est une de nos impertinences Européennes d'approprier de nos noms

barbares à des Souverains étrangers : nous ne pensons pas combien il est ridicule de vouloir adapter le titre intelligible , peu honorable , très-inconsequent d'*Imperator* à des potentats éloignés de deux mille lieues du petit coin de la terre où il a été imaginé , & où il ne signifioit rien de ce qu'il signifie aujourd'hui.

Je m'étonne bien qu'on n'ait pas donné aux Regulos , ou aux Colaos , le titre de Maîtres des Requêtes & de Conseillers ; & qu'on n'ait pas fait des boyards sujets au Knout des Ducs & Pairs : mais c'est une bagatelle : que le Canal soit Royal ou Impérial , peu importe : le grand point , c'est qu'il soit beau , & cette qualité , vous n'osez pas la lui contester sans doute : or voilà tout ce que j'ai osé hasarder.

Vous tâchez de tourner en ridicule mon principe nouveau d'hydrostatique , par lequel j'explique & je développe l'influence de la marée sur les rivieres. Ce que vous en dites , Monsieur Dupont , prouve que vous ne l'avez pas entendu , & que vous

n'êtes pas en état de l'entendre. J'en suis bien plus fâché que surpris. Vous croyez que je prétends par-là prouver que l'eau des rivières doit remonter jusqu'à la source ; & j'ai employé quatre grandes pages à démontrer que l'estimable , le judicieux M. de la Condamine avoit dit une absurdité , en assurant qu'il avoit vu la rivière des Amazones en Amérique , remonter à une certaine distance encore fort éloignée de sa source : cela n'est pas trop compatible , comme vous voyez , & ne peut guère m'être attribué. Si je suis hardi , au moins jusqu'ici n'a-t'on pas osé me reprocher d'être inconséquent.

Vous trouvez bien affreux que j'ai osé dire que le Canal de Languedoc étoit tout en sablé auprès de Beziers : mais vous avouez qu'on est forcé de le nettoyer tous les ans , pour y entretenir la profondeur nécessaire à la navigation. Eh bien , mon doux & honnête critique , quand j'y suis passé , on ne le nettoyoit point , on ne l'avoit

G 3

point nettoyé depuis longtems : il y avoit des atterriffemens ; quand on les aura enlevés, il n'y en aura plus : nous voilà d'accord.

Vous m'apprenez qu'au pont d'*Ibron*, on a fait un beau radeau qui, au premier orage, va se planter sur le bord d'un torrent & se prête avec complaisance à laisser couler, sur son dos, les eaux sauvages & les cailloux qu'elles emportent ; dès que la pluie est cessée le radeau prend congé du rivage & s'en retourne adroitement dans son bassin, où il attend l'occasion de redevenir utile. Rien n'est si beau ; rien ne seroit si admirable dans un Conte de Fée ; j'étois apparemment un héros enchanté, quand j'ai passé par-là. Je n'ai rien vu du radeau qui se promène, ni du bassin où il se repose, ni des cailloux dont il s'habille si proprement : tout cela n'existe que dans votre admirable Ephéméride dont l'existence s'écoulera avec encore plus de rapidité que les eaux du torrent d'*Ibron*.

Vous dites hardiment que le grand réservoir de S. Fariol qui a 1200 toises de long sur 600 de large, a ordinairement 600,000 toises cubes d'eau en réserve. Vous vous trompez-là bien lourdement, & bien doublement, mon très-éclairé Censeur.

1°. Si ce Réservoir avoit les dimensions que vous dites, comme sa profondeur, autant que j'en ai pu juger à l'œil, est de plus de cinq toises réduites, il formeroit une capacité de près de quatre millions de toises cubes, & dans le tems où il n'auroit que le volume d'eau que vous lui supposez, il paroîtroit presque vuide, ce quin'est pas : il n'en a jamais contenu davantage, & aujourd'hui qu'il en contient bien moins, il paroît presque plein.

2°. Ce qui lui donne cette apparence de plénitude imposante, démentie par la réalité, c'est qu'il est hérissé comme le Canal d'attérissemens, qui ne subsisteroient pas si on les enlevait, mais qui subsistent parce qu'on ne les enleve pas. Cela diminue prodigieusement la quantité de ses eaux,

& si elle va à la moitié de la somme que vous indiquez, c'est beaucoup. Voilà des détails que vous n'avez pas faits, & qu'il auroit pourtant fallu vérifier avant que de me condamner.

Je doute même que vous ayez vu les lieux où l'on est à portée de les faire. Vous traitez le Réservoir de S. Farriol, ou Ferreol, en raison inverse de la Théorie des Loix. Vous trouvez dans celle-ci beaucoup plus de métaphores ou de comparaisons qu'il n'y en a probablement, ce qui est très-indifférent; & vous supposez à cet Etang artificiel le double de sa contenance en eaux utiles, ce qui est très-important. Faut-il comme cela tromper le Public en tous sens, mon bienfaisant Citoyen, & l'induire en erreur sur l'article des Livres que vous n'entendez pas, comme sur celui des monumens que vous n'avez pas vus ?

Vous ne vous contentez pas d'être un critique injuste : vous êtes encore un Délateur punissable. Vous m'accusez d'avoir manqué de respect aux Etats d'Artois ; vous m'accusez de leur avoir

lancé des *sarcafmes* ; d'avoir reconnu par l'*indécence de mes épigrammes odieuses*, la *patience & la bonté avec laquelle ils ont daigné lire mon Mémoire jusqu'au bout*. Vous osez ajouter en propres termes, que *quand on a eu le malheur de se livrer à des légéretés de ce genre, on doit en gémir toute sa vie*. Mais je vous demande à mon tour, quand on a eu l'audace de se permettre des menfonges si criminels, que doit-on faire ?

C'est ainsi, lâche & imprudent calomniateur, que s'y font pris dans tous les tems les ennemis de votre espèce, pour perdre les hommes dont ils redoutent, ou le courage, ou les talens : c'est ainsi qu'au défaut des raisons, ils employent l'artifice & qu'ils allarment l'autorité pour l'intéresser à protéger leurs impertinences.

Non, je n'ai pas manqué aux Etats d'Artois ; non, ils n'ont eu pour moi ni patience, ni bonté : quand j'ai bien voulu donner des idées qui m'ont paru utiles pour les Pays gouvernés par cette respectable assemblée, je n'ai eu d'autre instigateur que moi-même,

d'autre espérance que de montrer le bien, d'autre desir que de le faire faire; c'est au public seul que je me suis adressé, & non pas aux Etats: s'ils ont connu mon ouvrage, c'est parce les membres l'avoient vu en particulier: je n'ai cherché ni Protecteurs, ni Lecteurs: j'ai eu de ceux-ci, & en assez grand nombre; je n'ai point eu des autres: je n'en veux point: je n'en ai jamais voulu. Un ami, un seul ami, un Gentilhomme vertueux qui rit de vos préceptes, parce qu'il connoît la véritable œconomie, & qui dédaigne vos Livres, parce qu'il lit dans celui de la Nature, le Marquis de S. a eu des droits sur le mien: il en a eu l'hommage: il a contribué beaucoup à me donner l'envie de le mettre au jour: il fait partie, il est vrai, de cette Assemblée que vous m'accusez d'avoir insultée; mais s'il a jamais parlé de moi à ses Collegues, c'est pour leur rendre compte de mon attachement à la Province, de mon respect pour leurs personnes & de mon indifférence sur tout le reste.

Parce que dans vos sourdes manœuvres, vous commencez toujours par prévenir les hommes en place, & que de votre part, à vous autres sectaires, un trait insolent est toujours la suite & la preuve d'une lâcheté, vous vous imaginez que quiconque laisse voir du courage, a dû comme vous l'expier par des bassesses préliminaires : ce n'est point là ma méthode : je n'ai point vu les Etats : je n'ai ni lassé, ni même tenté leur patience. Eh qu'aurois-je été faire auprès d'eux ? qu'en aurois-je voulu attendre ? rien, pas même des remerciemens.

J'ai travaillé pour le bien public : j'ai eu en vue l'avantage & la gloire d'une Province dont les habitans font les compatriotes des miens, & dont un des chefs est mon véritable ami : j'ai montré à ceux qui la dirigent le moyen de l'enrichir, la voie la plus prompte & la plus sûre pour assurer la subsistance des Pays confiés à leur administration : mais pour le leur montrer, je n'ai point été me jeter à leurs

genoux : ce n'est point dans des mémoires particuliers présentés avec bassesse & reçus avec dedain, que j'ai consigné les grandes vérités dont j'avois découvert la preuve & l'application : cette lâcheté qui avilit tant d'hommes capables d'ailleurs de penser de grandes choses, ne m'a jamais été & ne me fera jamais imputée, quoique vous tâchiez d'insinuer que j'en mérite ici le reproche & d'y joindre celui d'ingratitude.

Vous ne vous en tenez même pas-là : je sçais que vous me peignez dans la société comme un fauteur du despotisme. J'ai osé dire que ce monstre affreux n'existoit pas en Asie ; je l'ai prouvé : j'ai soutenu que le Gouvernement Asiatique si décrié par la rampante philosophie, étoit l'asile de la vraie liberté, le refuge du bonheur pour les Peuples : que plus les grands y étoient écrasés, plus les petits y étoient ménagés & respectés : j'ai indiqué où se trouvoit le vrai despotisme, le despotisme terrible, celui où le Peuple victime de tous les ordres éle-

vés au-dessus de lui , est vraiment ac-
cablé. Et c'est l'homme qui pense ,
qui écrit ainsi , que vous travestissez
en un vil flatteur !

Ah , malheureux calomniateur , où
sont les démarches que j'ai faites ? quel
est l'Homme en place qui m'a jamais
vu dans son anti-chambre ? auprès de
qui ai-je sollicité des grâces ? non , j'ai
pris l'État le plus indépendant , le seul
indépendant peut-être qui existe au-
jourd'hui , quoiqu'il perde de minutte
en minutte de ses prérogatives : je me
suis fait Avocat pour être libre , pour
consacrer mes travaux aux malheu-
reux. Aussi livré entièrement à ma
profession , dans le moment même où
vous vendez au Public les ridicules
dissertations que vous faites sur son
bien être, je le fers utilement : je passe
les jours & les nuits dans des occupa-
tions dont l'unique récompense est
souvent la peine qui les accompa-
gne , & le témoignage d'un cœur pur ;
avec une manière de penser si roide &
une existence si fiere, comptez-vous me
voir à vos genoux ? vous vous trom-
periez cruellement.

Je ne vous aime, ni ne vous estime, comme Journaliste, s'entend, & je vous crains encore moins. Je vois tous les Gens de Lettres trembler à la vue de vos libelles : c'est une des bassesses dont je suis bien honteux de les voir tachés : tous font servilement leur cour à des Embrions qui devroient s'honorer d'être comptés au dernier rang parmi eux, bien loin d'avoir la hardiesse de prétendre y primer, & prononcer despotiquement sur le mérite de leurs Maîtres. Eh quoi donc, l'abus qui vous permet d'imprimer douze fois par an une rapsodie composée sans peine & sans jugement, vous donne-t-il donc aussi le privilège d'apprécier le mérite de tous les Gens de Lettres, & à vous en particulier, celui de flétrir l'honneur des hommes de tous les Etats ?

Un Citoyen aussi honnête qu'éclairé [1], a écrasé, dans un livre

[1] M. Grassin, Receveur général des Fermes à Nantes, Auteur du Livre intitulé : *Essai analiti-*

excellent les illusions sophistiques dont votre secte se repaît. Pour toute réponse, vous lui avez dit que *son livre se ressentoit de son métier*. Et vous avez mis en note, qu'il étoit *Directeur des Fermes à Rennes*. Eh qu'importe, sa place à son mérite, & son métier à ses raisons, impudent Zoïle? Vous sied-il après de pareils traits, de reprocher des sarcasmes, à un Écrivain qui ne s'en est jamais permis?

Vous avez séduit des gens en place, je le sçais : ils avoient mal aux yeux, vous les avez rendus aveugles : en détruisant chez eux l'organe de la vue, vous y avez substitué la faculté illusoire d'imaginer des fantômes, des chimères de toute espece dont ils s'amusent, & qui feroient fort plaisantes, si elles n'influoient pas sur l'exis-

que sur la Richesse & sur l'Impôt, Ouvrage plein de profondeur & de solidité, & auquel son mérite même a nui. Il ne lui a manqué pour avoir le plus grand succès, que cette superficialité de frivolité sérieuse, qui donne aujourd'hui du cours aux livres & aux hommes.

tence de vingt millions d'hommes. L'Être conservateur de la Nature, la Providence qui veille sur l'espèce humaine, fera sans doute, tôt ou tard, un miracle pour détruire ce triste effet de vos prestiges ; mais en attendant, j'avertirai le public de s'en défier. Moi que vous accusez d'égoïsme, parce que j'ai le courage d'avoir raison tout seul, tandis que tant de fots tremblent de n'avoir pas tort avec leur Compagnie ; moi qui n'ai jamais mis dans ma conduite d'autre politique que la vérité & la franchise de la conviction ; moi qui ne veux rien, qui ne prétends à rien, qui n'ambitionne ni dignités ni pensions ; moi qui respecte beaucoup ceux qui les donnent, & qui n'ai jamais eu la moindre tentation d'atteindre à leurs présens ; moi dont le prétendu égoïsme est, j'ose le dire, cent fois plus humble que votre modestie, dont l'indifférence est plus citoyenne que votre zèle, dont l'ignorance est plus naïve, plus utile que votre superbe science, dont la fierté est beaucoup plus philosophique que

vosre soumission ; je vous dis hautement que je ne suis pas duppe de vosre charlatannerie ; je me mocquerai de la *Science*, du *Maître* & de la morgue Pitagoricienne que vous affectez ; je dirai qu'il est ridicule de prétendre réduire l'*Æconomie* en art, & l'*Agriculture* en secte.

Quel bien ont donc fait ces impertinentes productions ? Elles ont occasionné une fermentation ridicule, des poèmes, des descriptions insupportables du bonheur de la campagne, faites par des Sibarites voluptueux, qui vivent à Paris dans les délices.

C'est aux Turcs, aux Persans, aux Suisses qu'il convient de chanter des georgiques : chez eux les Payfans sont des hommes ; ils ont du pain & du loisir : des lièvres & des perdrix privilégiées ne viennent pas ronger le fruit de leurs travaux : ils n'ont pas la crainte avilissante de finir leurs jours aux galeres, s'ils manquent de respect à ces voleurs sacrés, à ces emblèmes vivans de tant de pillards non moins protégés, qui dévorent

également en d'autres genres le fruit du travail d'autrui. Mais chez nous, grand Dieu, mais chez nous!

Je vous rends justice, ô vous Poète agréable, qu'une Compagnie sçavante vient nouvellement d'adopter, & qui joignez, dit-on, les talens d'un homme aimable aux vertus d'un homme estimé; vos vers m'ont fait le plus grand plaisir, à moi qui suis dans la classe heureuse où l'on jouit des biens de l'humanité, sans craindre les maux de l'élévation; mais je n'en ai pas moins frémi, quand la réflexion a succédé à l'yvresse où m'avoient plongé les charmes de votre poésie. Quoi, vous avez osé dire dans vos faisons, en parlant de nos Payfans!

O Mortels fortunés, vos travaux sont des fêtes!

Cette affreuse contre-vérité ne vous a point paru, ou une ironie sanglante, ou un mensonge révoltant?

Pour moi, je ne le cache point; à cet horrible adage, mes sens se sont émus, mes larmes ont coulé. Infortunés, me suis-je écrié, malheureux Individus

qui mangez une cendre détrempee de larmes ; vous dont la misere a flétri la naissance , dont le désespoir assiége tous les momens , dont la vie n'est qu'une mort prolongée , & qui ne pouvez prétendre au repos qu'en cessant d'exister , c'est vous que l'on peint dans ces rians tableaux ! C'est vous que l'on travestit pour vous forcer d'en orner les paysages ! hélas , le Tartare peut-il donc fournir des sujets au Peintre qui représente l'Élisée [1] ?

[1] Je ne puis m'empêcher d'observer que pour comble d'inconséquence le vers cruel que je viens de citer se trouve dans le Poëme des Saisons tout auprès de la description des corvées dont les travaux assurément ne sont pas *des fêtes*, description au reste , pour le dire en passant , indécente , fautive & dangereuse. De pareilles déclamations sont un signal de soulèvement. On ne fait pas assez attention dans tous ces sermons philosophiques , que sous prétexte de revendiquer la liberté , on prêche la révolte. Ceci n'est point personnel à M. de St. L. sans doute son cœur désavoue les tristes suites qui pourroient résulter de plusieurs morceaux pareils à celui-là , s'ils

En général, les Ecrivains qui laissent jouer leur imagination sur ces déplorable objets, & qui ne les peignent jamais que quand ils en sont éloignés, ne songent pas assez au funeste effet qui résulte de leur magie mensongere: ils accoutument leurs lecteurs, ces ames molles qui les appellent dans le fond d'un boudoir, au secours de leur tuante oisiveté, à croire très-heureuse la classe inférieure du genre humain qui a le malheur d'être dégradée par ces impostures. On ne voit au Théâtre que des Annettes jolies, des Rozettes dans la fraîcheur & la vivacité de la joie: on n'y entend que des Lubins qui fredonnent leurs amours avec des voix enchanteresses & toute la lubricité de la jouissance: on s'endurcit pour les misérables squelettes qui gémissent à trente lieues des Histrions

étoient bien publics & connus de la partie du peuple que l'on y fait agir: mais enfin, on n'est pas assez en garde contre cette effervescence déplacée qui mene à dire des choses qu'il faudroit souvent cacher, quand elles seroient vraies.

que

qui osent les travestir. Un Financier ou tout autre homme riche, en sortant de pleurer à la douleur feinte du pere de Lucile, va froidement signer des ordres adressés à son Regisseur qui jetteront dans un désespoir trop réel, vingt familles, & coûteront la vie, non-seulement à autant de véritables Lubins, mais encore à leur postérité.

S'il falloit, Monsieur Dupont, entrer dans l'examen même du fond de vos principes, & discuter ce système absurde dont vous & tant de Cigales politiques nous étourdissez depuis l'été funeste qui vous a fait éclore, combien on auroit de réponses foudroyantes à vous faire. J'ai vu quelque part à la suite d'un gros Extrait de vos Rapsodies, des notes où l'on disoit que *c'est la liberté du commerce des grains & la diminution de l'intérêt de l'argent, qui ont ranimé l'Agriculture d'un bout du Royaume à l'autre.*

Quant à la diminution de l'intérêt de l'argent, l'effet n'en a été sensible qu'en mal. Le commerce qui est toujours libre, quelque chose que l'on

H

fasse pour l'affujettir, a bien su s'y soustraire : mais les autres États n'ont pu que chercher à l'é luder. Le seul effet qu'elle ait produit , a été une strangulation entiere dans la circulation de l'argent. Il a fallu enfin en venir à la révoquer, & son influence meurtriere lui a survécu.

Pour la liberté du commerce des grains , elle a fait quelque bien , je l'avoue ; mais de combien de maux il a été mêlé ! Qui peut applaudir à la loi , quand on sçait combien de malheureux sont morts de faim dans l'augmentation qui en a résulté , & combien il y en a encore qui souffrent aujourd'hui ! Si l'hiver de 1768 à 1769 avoit été rude , un tiers des Mannouvriers de la France auroit péri. C'étoit donc à vous autres prétendus bienfaiteurs de l'humanité , à fournir au Gouvernement des ressources pour garantir tant d'hommes des inconvéniens de la loi , & il y en avoit. Mais lâches ou ignorans que vous êtes, vous les avez tues, ou vous ne les avez pas apperçues ; en prêchant l'humanité, la bienfaisance , la richesse , vous avez

mis dans la main du commerce un siphon avec lequel il a sucé la substance du peuple.

Si les Compagnies de Monopoleurs n'avoient pas fait banqueroute, par imprudence, par l'excès du luxe, &c. si c'étoient des Hollandois qui eussent formé ce projet, sage, réfléchi comme il l'est, ils auroient aujourd'hui entre les mains la vie physique de la Nation; nous n'existerions qu'autant qu'il ne seroit pas de leur intérêt de nous laisser périr, & il n'y auroit des hommes en France, que parce que quatre ou cinq cens frippons auroient besoin d'argent.

En bonne foi, vous flattez-vous, Messieurs, d'avoir enseigné-là un beau secret au Gouvernement? Vous vous êtes épuisés à vanter cette liberté du commerce des grains: elle pouvoit avoir en elle-même quelque utilité; mais le moment où vous l'avez fait prévaloir, l'a rendue meurtrière sans ressource. Les panégyriques multipliés dont vous l'avez honorée, pourroient paroître ridicules, si les moindres mé-

prises, dans ce qui intéresse le Gouvernement & la Politique générale, ne méritoient, par leurs funestes suites, une autre qualification ; le seul, l'unique avantage que puisse produire cette liberté, c'est de mettre chez nous le prix du pain au niveau de celui de cette denrée chez nos voisins, & de priver les Officiers des Intendances de la tyrannie lucrative qu'ils exerçoient autrefois sur la traite des bleds ; mais cet avantage est-il donc assez grand pour compenser tous les maux qu'elle fait incontestablement dans cet instant-ci ? j'en doute.

On soutient qu'elle fait entrer beaucoup d'argent dans le Royaume ; qu'elle enrichit les Propriétaires des fonds & les Fermiers ; qu'elle est l'ame de l'Agriculture, & qu'elle va lui rendre la vie. Cela fera vrai pendant un certain tems : mais on ne songe pas qu'aubout d'un intervalle quelconque, le prix de toutes les autres denrées dont le pain est en quelque sorte le thermomettre, montera dans la même proportion : alors les Proprié-

taires & les Laboureurs se trouveront revenus précisément au même point où ils étoient avant la Déclaration de 1764. Si le prix commun du bled a doublé, ils payeront leur ferme, leurs domestiques, leurs charrons, leurs bourreliers, leurs habits, &c. le double. S'ils donnoient vingt sols par jour au manouvrier, quand ils vendoit le septier de Paris quinze livres, ils lui en payeront quarante, quand cette mesure vaudra dix écus, & ainsi du reste : le Roi à qui ses soldats coutent le double à nourrir, & dont toutes les dépenses auront augmenté dans la même proportion, sera obligé de doubler les taxes.

Cette révolution sera lente peut-être, & ce seroit un très-grand mal; mais enfin, elle arrivera [1]: alors, par conséquent, les Cultivateurs n'auront plus de bénéfice réel. Pour peu qu'une année uni-

[1] Encore faut-il observer qu'elle n'aura lieu que très-imparfaitement, surtout pour les manouvriers: jamais leur salaire n'augmente en proportion du haussement de la valeur des denrées: & on en va dire la raison.

verfellement abondante faffe baiffer le prix du grain , ils fe trouveront ruinés comme ils l'étoient autrefois : il ne reftera au Gouvernement que le fouvenir des larmes , du défefpoir des trois quarts de la Nation qui n'ayant que fes bras pour fonds , aura fouffert horriblement comme aujourd'hui , jufqu'à ce que le juſte équilibre entre le falaire & le prix du pain ait été établi.

La fixation de cette balance qu'il faudroit hâter , fera long-tems retardée par les caufes même qui la rendent plus néceſſaire , par l'indigence du pauvre & par ſes beſoins : plus il eſt preſſé par la famine , moins il oſe diſputer ſur le prix de ſon travail : plus il a beſoin de ſe faire payer chèrement , plus il eſt forcé de ſe louer à bon marché , parce que ſ'il rebute l'occafion défavantageuſe d'aujourd'hui , il ſera mort demain d'inanition. Il travaille donc à tout prix : il ſouffre , il jeune , il meurt , & les Œconomiftes font de beaux ſyſtèmes pour lui prouver qu'il a tort.

La liberté du commerce des grains .

n'est pas mauvaise par sa nature : ce sont les circonstances où elle a été hasardée , qui l'ont rendue funeste ; c'est faute d'avoir préparé le Royaume à la soutenir , qu'elle est devenue pour lui un véritable poison. Ceux qui y ont déterminé le Ministère , & qui en sont aujourd'hui les plus zélés partisans , auroient dû songer qu'elle alloit produire une révolution violente dans le prix de plusieurs choses qui dépendent immédiatement de celui des subsistances ; il auroient dû voir que le bled forçant tout d'un coup les obstacles qui l'avoient comprimé jusques-là , tandis que tout s'élevoit autour de lui , s'élanceroit au moment de la liberté , avec un effort qui lui feroit passer pour un instant les bornes auxquelles il se réduira peu à peu ; ils auroient dû penser que ces bornes même n'excluroient pas une extension de valeur considérable & constante ; qu'à la vérité on n'auroit plus à craindre de famines réelles & passagères , mais que la certitude d'avoir toujours du pain seroit compensée, par la nécessité

inévitabile de le payer toujours plus cher ; & que dans les commencemens surtout , cet état paroîtroit au Peuple une continuité de disette , plutôt qu'une véritable abondance. Ils auroient dû réfléchir sur le tort effectif qui en résulteroit pour trois especes d'hommes , dont les deux premières sont malheureusement trop communes en France ; celles des Manufacturiers & des Rentiers ; & dont la troisième , celles des Manouvriers , par un malheur encore plus grand , s'éclaircit tous les jours , attendu qu'elle n'a plus d'autre sensation que celle de sa misere , ni d'autre ressource que le désespoir & l'expatriation.

Si les Promoteurs ardens de la liberté du commerce des grains avoient fait ces observations , ils auroient senti qu'avant de hasarder cette manœuvre importante , on auroit dû la faire précéder de quelques préliminaires adoucissans , capables d'en tempérer l'activité : ils se feroient dit qu'il falloit , avant tout , prendre bien des précautions relatives à cet objet. 1°. Il fal-

loit diminuer le nombre des deux premières classes, surtout de la seconde, qui n'ayant aucune industrie, alloit se trouver appauvrie de moitié par le haussement survenu dans la valeur d'une denrée nécessaire.

2^o. Préparer sous main, & même nécessiter un accroissement proportionné dans le salaire des travaux de la troisième classe, qui alloit tout d'un coup voir à la fois, augmenter sa dépense, & diminuer les occasions d'y fournir. 3^o. Chercher un moyen de contenir le prix du bled au moment de sa délivrance, de ne le laisser monter que peu-à-peu, même en lui ôtant les obstacles qui l'avoient étouffé jusques-là : enfin, d'imiter l'adresse des Fontainiers intelligens, quand ils introduisent pour la première fois l'eau dans un tuyau : ils se gardent bien de l'abandonner tout d'un coup à la rapidité qu'elle acquiert par sa chute ; ils la modèrent, ils l'arrêtent de tems en tems par des mouvemens successifs du robinet, qui en rompent l'impétuosité.

Par-là ils fauvent les extrémités du tuyau , que la violence du courant auroit brisées , & voient enfin leur jet s'élever fans danger à la hauteur où il doit monter.

Voilà une image naïve de ce que le Gouvernement auroit du faire , en autorisant l'opération que la Philosophie spéculative approuve avec tant d'emphase , & dont une cruelle expérience démontre si clairement les dangers. On a crié qu'il falloit imiter les Anglois & les Hollandois : on a levé la bonde , on a laissé couler le fluide avec une impétuosité indiscrète , & le tuyau s'est crevé , ou du moins il est prêt à l'être : on a voulu tout d'un coup se mettre au Pair avec les habitans de la Grande-Bretagne & des Provinces unies, mais au moins auroit-il fallu peser & combiner les différences essentielles qui existent entre la situation de ces peuples & la nôtre.

1^o. Le commerce des grains est libre chez eux depuis longtems ; ils n'en recueillent donc aujourd'hui que les avantages , & nous ignorons ce

qu'ils ont souffert, quand cette liberté s'est établie.

2°. Le pain chez eux ne fait pas, comme en France, une partie essentielle de la consommation du peuple. Il y vit de viande, de poisson & de légumes, différence prodigieuse qui le rend presque insensible au haut prix du grain. Vous voyez dans tous les bateaux hollandois les hommes & femmes du commun, manger des poissons secs sans pain, & l'on sçait comment se nourrissent les Anglois. De plus, ils boivent tous de la biere, autre nourriture en liqueur qui diminue d'autant la consommation du pain.

3°. Chez eux, presque tous les gens comme il faut, sont intéressés dans le commerce : par-là ils se garantissent des inconvéniens attachés à la cherté des vivres, parce que tout renchérit dans la même proportion, & que s'ils paient davantage d'un côté, ils recouvrent aussi plus de l'autre : d'ailleurs, les Ouvriers étant plus maîtres, plus indépendans qu'ici, font augmenter leurs salaires haut à la

main : chez nous, au contraire, la moitié de la Nation consiste en Rentiers dont le revenu est assigné sur le Roi ou sur les Particuliers; elle ne subsiste que de ce revenu, qui est fixe, & n'est sujet à aucune des variations du prix du pain : leur dépense, leur existence entière même est fondée sur ce revenu ; du moment que le prix d'une des principales denrées double, ils se trouvent ruinés. C'est la même chose pour le peuple : ses salaires n'augmentent qu'imperceptiblement, surtout dans les villes ; les Mâçons, les Tisserans, les Ouvriers de toute espèce ont des réglemens qui fixent ce qu'on doit leur donner : s'ils s'ameutent pour obtenir davantage, aussitôt la Police les met en prison, & je crois qu'elle fait bien ; mais en réprimant des attroupemens toujours dangereux, il faudroit donc aussi leur accorder ce qui est juste ; il faudroit leur procurer le moyen de faire hausser leur solde journalière, & leur sauver la nécessité de mourir de faim.

Voilà ce qu'on n'a pas fait, & voilà pourquoi depuis l'Edit de 1763, qui

devoit, dit-on, nous garantir, même des difettes; il n'y a pas eu un seul instant où quelques Provinces du Royaume n'ayent éprouvé des famines trop réelles. Voilà pourquoi, au moment où j'écris, les Limoufins, malheureuse espece d'animaux accoutumés à vivre de châtaignes, & réduits par le défaut de cette glandée à manger du pain, ont été forcés de le payer huit fols la livre, prix exorbitant dans une contrée où dix fols font la plus haute folde de la journée d'un homme, & où trois livres de pain peuvent à peine rassasier le plus foible Ouvrier.

Croyez-vous, Monsieur Dupont, que de pareilles considérations ne doivent pas un peu rabattre de votre fierté? Je ne les étens pas, comme vous voyez. C'est peut-être ce que je ferai dans un Ouvrage exprès ces vacances, si votre Journal & votre Secte existent encore, & si le plaisir de vous confondre me paroît un délassement suffisant des fatigues de mon état : je vous ferai voir alors des choses que vous n'avez sûrement

pas encore imaginées. Je vous montrerai un homme qui ne redoute rien que les loix, qui ne respecte rien que la vérité & les bienféances, qui ne desire rien que le repos du cœur & la gloire d'être indépendant, qui n'est dupe, ni du masque de la Philosophie, ni des sophismes de l'ignorance, ni de l'emportement du fatatisme.

Ce ne sont pas là vos principes, je le fais : vous m'apprenez que vous êtes le successeur de l'Abbé Baudeau, & qu'il faisoit avant vous le Journal qui se distribue, ou ne se distribue pas, sous le nom d'*Ephémérides*. Je vous en fais mon compliment ; je vous souhaite autant de bonheur qu'à lui ; en parlant de nous procurer du bled à bon marché, il a attrapé une Prévôté mîtrée de 25000 liv. de rente, tandis que nous mangions le pain à 4 s. la livre. Voilà en vérité ce qui s'appelle une œconomie bien entendue : je vous en souhaite autant. Cultivez ce terrain fertile, dont la charlatanerie tire un si bon parti. Soyez Agriculteur, œconome, déraisonnant, & puissiez-vous recueillir pour

moisson des sottises que vous ferez dans le public, un bon Prieuré de 25000 liv. de rente: je ne vous l'enverrai point. Je baise bien les mains à votre Agriculture, & suis en riant tout haut de son excellence, votre très-humble, &c.

A M.

J'AI l'honneur de vous renvoyer, Monsieur, la brochure que vous avez eu la bonté de me prêter. Je vous en rends mille graces. Peut-être ne ferez-vous pas fâché que je vous rende aussi compte avec naïveté des effets qu'elle a produits sur moi (1).

[1] Cette Brochure étoit intitulée: *Avis aux honnêtes-gens*. Le but en étoit de les engager à faire ce que l'Auteur désignoit par le nom de la *Bonne-œuvre*: & la *Bonne-œuvre* étoit que tous les *Honnêtes-gens* avertis se fissent Boulangers, qu'ils tirassent d'un septier de bled pesant 240 liv. avec le son, 260 liv. de pain. L'Auteur y conseilloit encore d'augmenter le Vingtième, pour rembourser avec cet excédent, tous les péages, &c. & beaucoup d'autres belles idées de cette force, qui ont dû faire rire les gens instruits, scandaliser le peuple, & faire gémir tout le monde.

C'est un de ces Romans Économiques dont nous avons été inondés depuis quelques années. Si la Postérité voit quelques-unes de ces sottises prétendues patriotiques, quelle idée aura-t-elle d'un siècle où on les aura pu produire sérieusement? Je vous avoue que dans le détail de la *Bonne-œuvre*, & des moyens de l'accomplir, j'ai cru reconnoître Don Quichote, & tout ce que le ridicule enthousiasme de la Chevalerie errante a jamais pu faire imaginer de plus impertinent. L'idée d'engager tout le monde à se faire Boullanger pour le service de ce que l'Auteur appelle le *pauvre peuple*, est une de ces folies qui n'auroit du être proposée que chez les *Sévarambes*, & dans le pays d'*Utopie*: tout est absurde dans cette production du délire, jusqu'au détail des Arts que l'on y annonce, & des découvertes mécaniques dont on y fait l'éloge.

J'ignore quels sont les talens de M. Buquet, ou de M. Laval, pour faire de *bonne mouture*, avec des *moulins provisoires*, mais je connois assez

la mécanique en général , & celle des moulins en particulier , pour vous assurer deux choses ; l'une que des moulins mus par un cheval , ont le même défaut que ceux que l'on fait marcher par le moyen du vent , c'est-à-dire l'inégalité des mouvemens , d'où résulte l'imperfection de la *mouture* ; l'autre , c'est qu'ils ne sçauroient être aussi expéditifs qu'on le dit. Il faut nécessairement que dans de pareils moulins , les meules soient petites & légères ; ils sont donc moins d'ouvrage. Si elles sont grandes & pesantes , ce qui contribueroit à la bonté de la mouture , elles iroient très-lentement , parce que la force d'un cheval est bornée , & que de quelque artifice qu'on se serve pour les rouages , on ne peut éluder le grand axiôme de mécanique , que *ce que l'on gagne en force, on le perd en tems.*

Une autre assertion qui m'a paru inconcevable , c'est celle du produit d'un septier de deux cens quarante livres pesant , qui rend deux cens soixante livres de pain dans la bro-

chure : cruellement l'Auteur est trompé par ses vues œconomiques, à cet égard-là, il me permettra d'imiter le grand Saint-Thomas & de dire, *nisi videro non credam* : peut-être même irois-je plus loin & dirois-je avec Fontenelle : *je l'ai vu, mais je ne le crois pas*. Quelque bonne que soit la mouture, on ne met pas le son en farine, & l'eau ne sçauroit produire une augmentation si étonnante. Toutes ces recettes-là ressemblent aux 24 multiplications de la Maison Rustique, qui apprennent à faire une prodigieuse moisson avec une petite saumure.

Il ne faut qu'avoir vu le son de Paris, pour être convaincu qu'il n'y reste pas un atôme de farine enlevable: par conséquent on en tire tout ce que le grain peut rendre, & jamais on ne s'est apperçu qu'il fût possible de faire du septier de deux cens quarante livres, seulement deux cens livres de pain. Je vous avoue que je trouverois plus que de l'indiscrétion dans ces fortes de systêmes que l'on

présente au peuple, si ce n'est qu'ils ne lui parviennent jamais, & qu'au moyen de cela, il n'est pas tenté d'en faire l'essai. Ils meurent dans les Cabinets des gens aisés à qui ils dérobent un moment d'oïveté : mais si le peuple en pouvoit avoir connoissance, il ne pourroit les regarder que comme une insulte. Il penseroit avec quelque raison, qu'il est cruel pour lui de voir sa subsistance devenir le jouet de l'imagination des riches. C'est un mal en politique & en morale que toutes ces bilvesées œconomiques.

Il n'y a qu'un seul & unique moyen, comme le dit très-bien l'Auteur lui-même, pour rendre le pain bon marché, quelque cher qu'il soit : c'est de mettre le peuple en état de gagner par son travail de quoi le payer. Il est vrai qu'il seroit possible au Gouvernement, s'il le vouloit, d'en fixer le prix d'une manière invariable, sans violence, sans police, & surtout sans Arrêt. On en a été bien près dans ce moment-ci.

La Brochure me rappelle ce que je favois déjà, qu'il y a eu des *approvisionnement d'ordonnance*. Elle m'apprend aussi qu'on s'en est maltrouvé, qu'on les a abandonnés après qu'ils ont fait la fortune de la Compagnie qui s'en étoit chargée, & qu'ils ont rempli le public de préjugés funestes qu'il sera peut-être difficile de détruire. Il est pourtant bien certain, Monsieur, qu'à cet égard on n'a péché que dans la forme.

Les variations dans le prix du pain, sont une vérole politique, qui ronge l'Etat dans toutes ses parties nobles. Les approvisionnement d'ordonnance sont le mercure secourable qui peut le guérir. Mais avant que de l'employer, il faut le modifier par une manipulation très-aisée. Si on le donne tout crud, on fera enfler & crever le malade : mais après la préparation on lui rendra une santé inaltérable ; j'ai tout lieu d'être étonné que ce moyen simple ne se soit encore présenté à aucun des esprits prétendus éclairés & des cœurs si fiers de

leur bienfaisance , qui ont tant approfondi cette matiere ; mais il y a quelque apparence que c'est sa simplicité même qui empêche de l'appercevoir. Peut-être à force de chercher , y arrivera-t-on.

Au reste , Monsieur , un autre principe bien hazardé , que j'ai trouvé dans la Brochure , c'est ce qu'elle dit de la facilité du remplacement de tous les droits imposés sur le bled pour péages , &c. Son moyen n'est pas propofable. Augmenter le vingtième & appliquer à ce remplacement le produit de l'augmentation , c'est demander à un lion qui enrage de faim , de ne manger que la moitié d'une brebis qu'il a tuée , & de laisser le reste à des loups qui ont besoin aussi. Qui diable imaginera que dans la crise où font les choses , dans l'appétit dévorant qu'a le Gouvernement pour l'argent , il ira renoncer à ce qu'il aura reçu , pour rembourfer des péages ? Non , Monsieur , l'impôt resteroit , le fruit s'en dissiperoit & la dette seroit toujours la même. Voilà

donc tout ce que ces bienfaisans Economistes ont à faire pour le soulagement des Peuples ! Ils prêchent la liberté , & le fruit de leurs sermons seroit une taxe de plus !

Sur tous ces arrangemens économiques dont on fait tant de bruit , & dont il résulte tant de Livres qui produisent si peu d'effets , il m'est venu une idée qu'il faut que je vous communique ; c'est que dans des administrations comme celles de l'Europe , il est physiquement impossible de jamais faire le bien. La partie des projets ou des réformes , est abandonnée à deux especes de gens. Les imaginations bouillantes d'un côté , qui inventent & qui proposent , & les fots ou les ignorans de l'autre , qui combattent & qui décident. Les uns ne voyent point d'inconvéniens , les autres ne sentent point les avantages. Les hommes modérés qui sont toujours les plus instruits , se gardent bien de se fourrer parmi les combattans , quoiqu'ils fussent les seuls en état d'apprécier les choses. Comme

en approuvant tout bas le bon que suggerent les premiers, ils conseillent de le rectifier, & qu'en blâmant l'entêtement des autres, ils le font sans chaleur, ils deviennent suspects aux deux partis: ils ne peuvent servir de médiateurs: l'aigreur s'en mêle, on ne parle plus que par passion; les préjugés en profitent & le Peuple souffre.

Cela a toujours été en Europe; cela sera toujours. Un Prédicateur en concluroit que ce n'est pas à ce monde périssable qu'il faut attacher nos desirs, & que puisqu'on y est si malheureux, c'est une preuve qu'il ne faut aspirer qu'à la Jérusalem céleste: pour moi, je me contente de dire que *l'Etat social étant contre nature*, c'est une nécessité qu'il y ait des maux que le Peuple est destiné à sentir, comme il l'est à être rongé par la vermine. Vouloir rendre tout le monde heureux dans un Etat, est un projet aussi fou en politique, que celui de chercher la pierre philosophale l'est en Chymie. J'ai l'honneur, &c.

Quoique la Lettre qui suit n'ait pas une liaison bien directe avec celles qui précédent, comme elle est tombée dans nos mains, qu'elle est du même Auteur, & qu'elle a également pour objet le bien public, on a cru qu'elle ne dépareroit pas ce petit Recueil.

A M. D E * * *

Sur la diversité des poids & des mesures,

MONSIEUR,

VOUS demandez l'avis des personnes éclairées sur un problème dont il vous semble que la solution importe au bien de l'Etat; vous les consultez pour savoir si l'uniformité des poids & des mesures dans tout le Royaume, peut être utile ou dangereuse. Vous les engagez à vous communiquer leurs idées sur cet article très-intéressant & très-négligé jusqu'à présent,

sent, de la police générale. Il y en a peu en effet qui méritent plus d'attention de la part du Gouvernement, & s'il y a quelque chose d'étonnant, ce n'est pas que l'on y songe aujourd'hui, c'est qu'on ait attendu si tard à s'en occuper.

Je vous avoue que si on me permet de toucher à ces objets, je me déclarerai hautement pour l'uniformité : je ne connois point d'autre secret en politique. *Un seul Dieu, un seul Prince, une seule Loi, un seul impôt, une seule mesure*, voilà les cinq assises qui peuvent former la base d'une bonne Monarchie : on les affoiblit, si l'on y souffre le moindre mélange, & tout Gouvernement qui porte sur un autre fondement, est une administration imparfaite.

Il est vrai que depuis que le monde existe, on ne voit pas un seul Etat qui ait songé à s'appuyer sur cette

base inébranlable ; mais , Monsieur , il faut aussi l'avouer ; si le monde est bien vieux , la raison est encore bien jeune , & de la maniere dont on s'y prend , elle n'a pas à craindre encore sitôt la décrépitude , surtout en politique.

Il y a des personnes pour qui l'ancienneté d'un usage est une preuve convaincante de sa bonté ; c'est une des raisons que j'ai entendu exposer avec plus d'emphase en faveur de la différence des mesures : il y a cent , mille ans , dit-on , qu'elle existe ; nos peres ne s'en sont pas plaints : ils avoient du bon sens , ils connoissoient leurs intérêts ; ils ne se sont pas trouvés incommodés de cette variété ; pourquoi la réformerions-nous ? C'est ainsi qu'il n'y a pas d'impertinence que l'on ne puisse justifier par l'usage , ni d'abus qu'il ne soit possible de défendre par la datte.

C'est comme si l'on disoit , qu'il ne faut pas élargir les rues aujourd'hui dans Paris , parce que nos peres qui faisoient leurs visites à cheval & qui

ne connoissoient point l'usage des carrosses, ne se trouvoient point incommodés des rues étroites & fan-geuses.

C'est comme si l'on disoit qu'il ne faut point avoir de voitures de louage légères & propres, parce qu'on est accoutumé depuis longtems à ne voir que des fiacres sales & pesans, qui abyment les chevaux qui les tirent, & dégoûtent ceux qui s'en fervent.

D'après ce même raisonnement encore, il seroit aisé de prouver que les hommes devroient porter de nos jours des corps lassés par derrière, avec de petits jupons, un capuchon & des manches pendantes, & les femmes, des fouliers à la poulaine. Dans le tems où ces ridicules modes furent adoptées, on aimoit ses aises comme aujourd'hui. Les Chevaliers qui s'y conformoient, étoient des hommes très-éclairés, même sur leurs plaisirs : leurs femmes n'étoient ni moins jolies, ni moins curieuses de leur parure que les nôtres.

On auroit donc pu reprocher du

mauvais goût au premier Cordonnier qui s'est avisé de faire aux unes des chaussures justes à leur pied ; on auroit pu accuser de mal-adresse le premier Tailleur qui a coupé des culottes pour les autres , avec des vestes lâches boutonnées par-devant. Il est bien singulier que cette ancienneté qui n'a pu défendre les caprices d'une mode indifférente , devienne une protection invincible pour une coutume très-dangéreuse.

Car enfin , Monsieur , les Partisans de la variété des poids , assurent qu'elle est favorable au Commerce. Je voudrois qu'ils donnassent une définition nette de ce qu'ils entendent par ce mot , *favorable*.

Si elle l'est également pour l'acheteur , comme pour le vendeur , elle devient inutile. En la supprimant , on ne change rien à leur situation , & dès-lors on ne peut pas dire qu'elle soit favorable. Pour qu'elle puisse avoir quelque effet sensible dans le Commerce , il faut nécessairement qu'elle en fasse pencher la balance du

côté d'un des Contractans ; or si celui qu'elle favorise , gagne à ce mouvement , il faut nécessairement aussi que l'autre y perde. Il n'y a donc là qu'une petite ruse très-propre à occasionner des fourberies & à les couvrir.

Je puis avoir de fausses idées du Commerce , mais j'ai toujours crû qu'il doit être fondé sur la bonne-foi ; plus il est sûr , plus il est lucratif ; les opérations n'en sçauroient être trop claires , & la confusion ne peut être avantageuse qu'à l'infidélité seule qui le tue sans ressource. Voilà comme j'ai toujours envisagé le Commerce , & les principes qui doivent , suivant moi , diriger quiconque se dévoue à cette profession estimable.

Si j'ai raison à cet égard , il est clair qu'il faut proscrire la différence des mesures , puisqu'elle donne indispensablement atteinte à la bonne-foi. Quand nous n'aurions de relation qu'avec les Etrangers , il ne faudroit pas la tolérer , 1 . parce qu'il n'y a que les Juifs à qui il soit permis de tromper en conscience ceux qui ne

font pas leurs freres , & de bons Chrétiens ne doivent pas usurper les droits de la Synagogue. 2 . Parce que la balance étant mobile , si nous avons affaire à des gens adroits , le plat le plus léger peut nous écheoir ; & s'il est honteux de faire une friponnerie même utile , il l'est bien davantage d'en être la dupe.

Mais ce piège équivoque n'est pas seulement tendu pour les Anglois ou les Hollandois ; il l'est pour nos Compatriotes dans toute l'étendue de la France. De Perpignan à Dunkerque , de Bayonne à Briançon , on compte plus de coutumes , plus de toises , plus de poids , plus de mesures , que de lieues ; on ne sçauroit hasarder un pas sans se mettre au risque de faire des duppes ou de l'être. Or , il semble que cette situation n'est pas propre à favoriser le Commerce : il paroît que la bonne police n'exige pas que les Picards soient autorisés à tromper les Gascons , ni que les Champenois puissent friponner les Parisiens.

Voulez-vous un exemple frappant de la nécessité d'avoir en tout genre des mesures uniformes, connues & invariables? Vous le trouverez dans le Commerce des étoffes de soie. Chaque Fabriquant est le maître de donner à ses pièces, la largeur qu'il juge à propos; ils ont entre eux une espèce singulière de brigandage qui est toléré, parce qu'il tourne au profit de l'industrie qui imite, tandis qu'il devoit être pros crit, parce qu'il nuit à celle qui invente. C'est ce qu'on appelle *contrefaire*. A peine paroît-il dans une Fabrique un dessin d'un goût nouveau, une étoffe dont le public semble s'engouer, qu'on l'imite de toutes parts: mais les soies coûtent à peu près le même prix à tous les Ouvriers: la main d'œuvre est presque la même. L'Imitateur veut cependant gagner autant que l'Inventeur, & même s'attirer des chalans, au moins en leur présentant l'apparence du bon marché; que fait-il? Si son rival donne à ses étoffes une demi aune de largeur, & qu'il les vende 8 livres l'au-

ne, il ne donnera à la fienne que trois huitiemes, & la vendra 7 livres 10 sols. Il est clair qu'il a un bénéfice assuré, car il donne un huitieme de moins de matiere, & il ne diminue qu'un feizieme sur le prix. Le public qui ne soupçonne pas cette manipulation imperceptible, n'est touché que de la diminution frappante de 10 sols par aune; il court avec avidité à la boutique, où on le trompe avec cette audace adroite, que l'égalité des mesures déconcerteroit. Il y a dans le Commerce mille objets où cette ruse, ou pour dire le vrai mot, cette friponnerie a lieu, & c'est à la diversité seule des mesures qu'il faut s'en prendre.

Pour la justifier si l'on pouvoit, on répond : *que n'est trompé qui ne veut ; qu'on n'a qu'à s'instruire de leurs capacités relatives & qu'on pourra alors acheter sûrement.* Mais, je vous prie, si ce raisonnement est admis, à quoi sert l'attention de la Police, qui ordonne d'avoir des Etalons connus & invariables dans la variété qu'elle n'ose cor-

riger ? il est clair qu'on pourroit dire aussi : *n'est trompé qui ne veut*. Les étalons sont inutiles, car chacun n'a qu'à faire l'épreuve & la réduction de ceux qu'il a, & il ne sera pas duppe. Ce seroit alors comme pour la monnoie en Espagne, où chacun porte son trébuchet pour éprouver les pièces d'or, épreuve qui, pour le dire en passant, démontre le peu de sens commun de ceux qui s'en contentent: car une pièce fausse ne se distingue pas au poids. Il seroit très-aisé de faire de la fausse monnoie qui eût le poids de la bonne, & la balance n'est propre qu'à déceler celle qui est rognée, & non celle où il y auroit de l'alliage.

Pour revenir à la différence des mesures, on ne veut pas songer que cette différence vient du tems où il y avoit depuis les Alpes jusqu'aux Pyrénées, entre Marseille & Rouen, autant de Souverains que de Villages. Ces illustres Princes étoient les plus ignorans des hommes : ils ne voyoient sur la terre rien au-dessus d'eux, quand ils avoient pu acheter ou voler un bon

cheval de bataille, avec un harnois complet. Le plus grand Homme du siècle étoit celui qui sçavoit le mieux baiser la main de sa mie, & qui défarçonnoit un Rival avec plus de légèreté dans un Tournoi.

Avec de si grands talens, il n'est pas étonnant qu'ils laissassent tout languir dans leurs vastes Etats. Quand ils n'avoient point d'argent, ils recouroient à des ruses que des Souverains puissans ont employées quelques fois, & qui n'en sont pas moins des friponneries punissables. Ils altéroient la monnoie qui passoit sur leurs terres; ils vendoient la Justice aux *vilains* à qui ils avoient déjà vendu la liberté; ils diminueoient les mesures, afin de rançonner les Marchands qu'un malheureux fort conduisoit près de ces tertiers, qu'on honoroit du nom de Châteaux.

Voilà pourtant l'origine incontestable de cette foule de monnoies battues à différens coins dans un même Etat, abus qu'on a supprimé en Angleterre & en France, mais qui subsiste encore

en Espagne, en Allemagne & en Italie. Voilà d'où nous viennent ces coutumes absurdes qui jettent la confusion dans les familles, & y éternisent souvent des haines violentes. Voilà comment se sont introduites ces variations dans les mesures qu'on trouve si respectables en France & que tant de Peuples ont prosrites sans danger ; voilà ce qui a occasionné la naissance de ces péages, de ces Douanes qui, partout pays, donnent des entraves au Commerce, & ruinent les particuliers sans enrichir les Princes.

Le P. de M. & le P. H. ont beau s'ériger, l'un en Panégyriste du Gouvernement féodal & de ses abus, l'autre en défenseur de la multiplicité des Loix ; tout homme qui fera usage de sa raison, n'en fera pas moins convaincu que la multiplicité des Loix est une preuve de leur imperfection, & que le Gouvernement féodal étoit la plus confuse de toutes les administrations, la plus barbare de toutes les Anarchies.

Nous croyons avoir détruit ce vaste

& gotique Edifice : en effet , il n'a pû résister aux secouffes que lui ont portées des mains puissantes : la partie supérieure est renversée , mais ses fondemens subsistent encore & on ne s'en apperçoit que trop , par la disposition des mazures qui l'ont remplacé.

D'ailleurs, comme on n'a point eu soin d'en écarter les débris , l'Europe entière s'en trouve accablée ; ces décombres informes couvrent le peu de reglemens sages qu'un esprit plus éclairé a fait naître dans des tems plus heureux. La marche des Gouvernemens retardée , appesantie par cette foule d'obstacles qui les inquiètent , rend leur assiette perpétuellement chancelante & exposée à des variations qui ne permettent pas à un Citoyen de sçavoir si la Loi sous laquelle il s'endort aujourd'hui , ne sera pas évanouie le lendemain à son réveil.

On ne sçauroit se le dissimuler , les Royaumes dans cette partie du monde , ne sont qu'un assemblage de pièces rapportées ; on les a unies les unes aux autres , sans prendre la peine d'exa-

miner si leur liaison étoit possible , ou s'il n'y avoit pas quelque moyen pour la faciliter. Un Horloger n'applique point le mouvement d'une Montre au Carillon d'une Eglise ; il proportionne la force du ressort ou du poids à la grandeur & au nombre des pièces qu'il doit animer : c'est ce que n'ont point fait les Législateurs.

Ils ont vu les corps politiques s'accroître sans chercher à leur procurer des forces qui pussent prévenir le danger de cet embonpoint surnaturel ; ils ont voulu donner à vingt Provinces à la fois une impulsion commune , sans détruire les petites impulsions particulières qui les entraînoient dans un autre sens ; aussi en a-t-il résulté une confusion qui semble au-dessus des remèdes.

Les usages qui n'étoient que des abus secrets & insensibles dans de petits Etats, sont devenus des défauts énormes dans de vastes Empires. Tous ceux-ci consistent comme le monde de Descartes , en petits tourbillons tous opposés, réagissant les uns contre

les autres & tendans fans cesse à engloutir leurs voisins. Mais des absurdités chimériques sont à leur place dans un systême de Philosophie. Elles deviennent de la plus dangereuse conséquence dès qu'on les réalise en politique.

Toute cette variété de Loix, de mesures, de coutumes, est d'autant plus dangereuse, qu'elle empêche l'incorporation de toutes les parties d'un Etat. C'est un avertissement perpétuel pour chaque Province, de songer qu'elle n'a pas toujours été attachée à celles qui l'entourent : la soudure qui les joint paroît, & la pièce en est plus aisée à détacher.

On voudroit en vain justifier cette imprudence par l'exemple des Romains. Les Romains avoient un trop grand Empire, pour qu'ils pussent le régler. D'ailleurs à peine en jouirent ils, qu'ils se virent inquiétés par les troubles qui naquirent de leurs conquêtes même : & enfin, si la politique des Romains est admirable pour la guerre, il n'y en a peut-être jamais

eu de plus abusive pour la paix : ils sçavoient se battre & n'ont jamais sçu gouverner. Je les ai proposés dans mon *Traité des Canaux*, comme des modèles dans l'art d'élever des monumens durables, mais non pas dans celui de perfectionner la Législation.

Si l'on s'appuie encore sur l'exemple des Turcs qui laissent à chaque Peuple ses Loix, il faut observer que le cas n'est point le même en Europe. Le Turc, en conquérant l'Asie, n'a point ôté la différence des Nations. Les Arméniens subsistent en corps dans son Empire ; les Cophtes de même ; les Juifs de même, &c. Chaque Peuple a des usages uniformes très-aisés à connoître & la simplicité de la régie ne leur permet pas de se révolter.

Mais parmi nous, chacune de nos Provinces qui a ses Loix à part, n'est point un Peuple séparé. Tout le monde est François, au lieu que tout le monde n'est pas Turc. On sçait très-bien, dans ce vaste Empire, la partie à qui est du le nom de vainqueur. Parmi nous en est-il de même ?

Il n'y a aucune de nos Provinces qui puisse prétendre la supériorité sur les autres : toutes ont fait des Souverainetés séparées , & laisser subsister les barrières qui formoient autrefois leur enceinte contre les entreprises de leurs voisins , c'est leur donner la tentation & la possibilité de les relever , si jamais les circonstances y étoient favorables.

RÉPONSE à six questions sur la même matière.

Demande. 1^o. Est-il nuisible ou utile au Commerce de laisser subsister les différences des poids & mesures qui existent en France ?

Réponse. Si ces différences n'intéressent ni le vendeur , ni l'acheteur ; si elles ne leur font ni bien ni mal , il faut les supprimer , 1^o. parce qu'elles sont inutiles , 2^o. parce qu'elles sont gênantes , 3^o. parce qu'elles forment dans l'Etat une bigarrure désagréable. Si au contraire , elles favorisent un

des deux Contractans, si elles donnent de l'avantage à celui qui vend ou à celui qui achette, au préjudice de l'autre, il faut encore les supprimer; car le bon ordre défend au Gouvernement de fournir des ressourcés aux Citoyens pour se tromper réciproquement.

Demande. 2. Dans le cas où il seroit estimé utile de détruire ces différences & d'établir l'uniformité, par quels moyens pourroit-on y réussir, sans nuire aux droits des différens propriétaires & parties intéressées?

Réponse. D'une façon très-simple. Les Propriétaires ou parties intéressées ne peuvent être que ceux qui ont des droits à recevoir ou des créances à exercer sur les denrées en mesures du Pays. Or, chacune de ces mesures peut-être avant sa destruction évaluée en livres *poids de marc*, & après la réforme, on assigneroit aux personnes, dont il est question, les mêmes revenus sous un autre nom.

Si par exemple, le Gouvernement

se décidoit à adopter pour les grains le septier de Paris, qui pese communément deux cens quarante livres, ceux qui auroient des droits pour deux septiers de Rheims pesant ensemble aussi 240 livres, seroient autorisés à percevoir de leurs Vassaux ou Fermiers un septier de Paris. Cette évaluation s'établiroit d'elle-même sûrement & insensiblement, dès que la contenance du septier de Rheims auroit été bien constatée, avant la réforme, & évaluée en livres poids de marc comme celle du septier de Paris.

Il ne s'agiroit, pour fixer le droit de chacun en mesures de Paris, que de connoître le nom de l'ancienne mesure portée dans son titre. Il n'y auroit plus qu'une simple règle de trois à faire ; comme les anciens titres s'éteindroient insensiblement, & que dans les nouveaux, il ne seroit plus question que d'une seule & même mesure ; l'uniformité deviendroit bientôt générale sans avoir causé le moindre trouble.

Il en seroit de même des autres

denrées. Cette façon de compter les choses ne seroit pas plus difficile à introduire, que ne l'ont été la toise, le pied de Roi & l'aune de quarante-trois pouces huit lignes, &c. dans tout le Royaume.

Demande. 3°. En n'admettant qu'un poids & une mesure dans tout le Royaume, quels devroient être ce poids & cette mesure ?

Réponse. Il est très-difficile de rien décider là dessus. Chaque Pays demanderoit la préférence pour son septier ou pour sa livre. C'est au Gouvernement à choisir de lui-même. Quelque choix qu'il fasse, il sera toujours bon, pourvu que l'adoption soit uniforme & générale.

Qu'on vende le Bled au *sac* de Picardie, à la *raziere* de Flandres, au *septier* de Paris, ou au *bichet* de Lion, ce sera une chose très-indifférente, pourvu que dans tout le Royaume on ne le vende qu'à une de ces mesures : on pourroit même, si on le vouloit, adopter la mesure des Anglois, ce qui

feroit une facilité de plus pour le Commerce.

Demande. 4. Ce poids & cette mesure seroient-ils uniformes pour toutes les choses susceptibles d'être mesurées, comme ils le seroient dans tous les lieux où l'on pese & où l'on mesure ? c'est-à-dire, ne faudroit-il pas avoir des poids & des mesures différents, pour les différentes especes de denrées & de marchandises, lesquels seroient néanmoins uniformes pour chaque especes dans tout le Royaume ?

Réponse. Il est très-difficile encore de répondre sur le champ à cet article d'une façon satisfaisante : il exigeroit une longue discussion & un examen réfléchi de toutes les matieres qui entrent dans le commerce ; cependant, il semble qu'on pourroit donner la préférence à un poids uniforme pour régler la valeur & la quantité de toutes les denrées.

Il n'y en a aucune qui ne puisse être pesée ; il y en a beaucoup qui ne sçauroient être mesurées. Pour celles

que l'on estime par leur qualité plus que par leur masse, comme les vins, &c. le poids ne fera pas plus gênant. Pour celles dont la masse règle la valeur, comme le bois, le bled, &c. le poids sera encore plus exact que la mesure.

D'ailleurs, l'une est plus susceptible que l'autre d'être fabriquée juste, d'après l'étalon qui doit servir de modèle. La fraude, s'il y en a, est plus aisée à découvrir; il est facile de rendre un boisseau faux de plusieurs livres; il n'en est pas de même de la balance. Ainsi, on peut penser qu'il vaudroit mieux employer par tout le poids indistinctement.

L'exemple de la Pro vence peut confirmer cette idée; on y vend tout à la balance, jusqu'au bois & au charbon, & tout le monde s'en trouve bien. Suivant Chardin, c'est la même chose en Perse,

Demande. 5. Si l'on conservoit les différences actuelles, ne faudroit-il pas faire un tarif dont la seule inspec-

tion présenteroit toutes les variations réduites à une uniformité fictive, & qui pût être mis sous le contre-scel d'une loi, enforte que cette uniformité fictive ait pour l's peuples l'effet d'une réalité ? Si le tarif est utile, on en demande le projet pour être présenté au Roi.

Reponse. En conservant les différences actuelles, il faudra bien nécessairement se faire une espece de tarif pour servir de regle dans les échanges de banlieue à banlieue ; mais il est bien inutile que le Gouvernement se donne la peine de dresser ce tarif. Il est déjà fait : la nécessité en a appris l'usage ; & comme il ne consiste que dans une seule regle de proportion, l'arithmétique en rend l'exécution un peu moins pénible. Malgré les embarras, & peut-être les fraudes qu'il occasionne, il existe ; parce qu'il n'est pas possible de s'en passer.

Il seroit dangereux qu'on vint à l'autoriser par une loi ; aucune des réductions ne peut être parfaitement exacte.

Actuellement que chaque Particulier peut corriger ce qu'il y apperçoit de défectueux en faisant son marché, l'inconvénient de cette imperfection est peu sensible ; & ceux qui sont dupes , n'ont à se plaindre que de leur propre inadvertence.

Mais si la loi venoit à donner un point d'appui fixe aux chicanes à ce sujet ; si tout homme lésé croyoit pouvoir faire retomber la honte & la punition de la fraude sur son voisin , on verroit s'ouvrir une source de contestations & de procès. Or, on le sçait, ces sources funestes ne sont déjà que trop abondantes.

En général , il faut être très-œconome des loix , surtout dans le commerce. Elles produisent dans la société le même effet que les colonnes dans les édifices : quand elles y sont peu nombreuses & bien disposées , elles en font l'ornement & la solidité. Veut-on les multiplier & les placer où il n'en est pas besoin ; il n'en résulte qu'une dépense inutile avec une confusion désagréable , & quelquefois des suites fâcheuses.

Demande. 6 . Nota. La clarté nécessaire qu'on demande , paroît exiger qu'on réponde séparément sur ce qui concerne les poids , & ce qui concerne les mesures ?

Réponse. Ces deux objets sont absolument les mêmes : on ne peut pas réformer les unes sans réformer les autres. La même raison qui fait souhaiter que dans un même pays la toise de Roi ne soit pas différente de la toise de ville , engage à desirer aussi que le nom de pinte ne signifie pas différentes choses dans les mêmes lieux , & qu'en achetant une livre de viande, un Etranger ne courre pas risque d'être trompé légitimement par son boucher, d'un huitieme sur la livre , ni de se voir forcé d'acheter quarante onces au lieu de seize , comme cela arrive à Bordeaux , &c.



A Monsieur

L E T T R E

*Sur l'Histoire des Révolutions de
l'Empire Romain.*

A M. LE CHEVALIER DE ***.)

RECEVEZ, s'il vous plaît, Monsieur, mes remerciemens; vous avez pris la peine de m'indiquer une des fautes qui me sont échappées dans un Ouvrage [1], où sans doute il en restera bien d'autres encore, quand j'aurai corrigé celle qui vous a frappé; c'est un pas que que vous me faites faire vers la perfection. La maniere polie avec laquelle vous m'avez rendu

[1] L'Hist. des Révolutions de l'Empire Romain. La lettre critique à laquelle j'ai répondu par celle-ci a été insérée dans un Mercure de 1767 : on m'y reprochoit d'avoir dit, en parlant de l'Isle de Malthe, que l'Abbé de Vertot après avoir renfermé en trois volumes la grandeur de Rome, avoit eu tort d'en consacrer sept à la petitesse de Malthe.

K

ce service, en augmente encore le prix. J'y suis infiniment sensible, & vous prie d'être persuadé de ma reconnoissance.

Vous me rendez justice, en croyant que je n'ai jamais pensé à insulter l'Ordre de Malthe. Il n'y a guere que les fideles Musulmans, à qui cette tentation puisse venir quelquefois. Pour moi je suis bon François; ainsi j'ai deux titres pour respecter très-fincèrement un Ordre qui a fait, en général, tant d'honneur à la Chrétienté, & dont plusieurs Membres sont encore journellement si utiles à la France. De ce côté-la, Monsieur, je fais gloire de penser comme vous, & ce sentiment sera toujours le mien.

Je puis même vous faire observer que je n'ai rien hasardé qui y soit contraire. Je suis de votre avis précisément dans le passage où vous avez cru entrevoir des expressions irrégulieres. J'ai dit : *que l'histoire de Malthe, par l'Abbé de Vertot, étoit trop volumineuse, & que son sujet ne comportoit pas une si grande étendue* : vous dites : *que si l'on dépouille cette histoire des parties*

étrangeres à l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, il ne restera pas deux volumes ayant un rapport direct avec cet objet.

Vous ne supposez pas cependant que l'Écrivain ait rien oublié : d'où il suit que l'histoire complete de l'Ordre de Malthe, devroit se réduire à deux volumes tout au plus; & que par conséquent, de votre aveu, M. l'Abbé de Vertot en a fait cinq de trop.

Cette induction est évidente & sensible. La complaisance seule de cet Auteur si ferré, si énergique dans ses autres ouvrages, est la cause de sa proximité dans celui-ci: en donnant de longs détails, il a flatté l'amour propre de tant de familles qui s'y trouvoient intéressées. Une foule de Héros a illustré Malthe; on n'auroit pas pu les peindre tous sur un petit espace. Pour se procurer la facilité de multiplier dans le tableau le nombre des Portraits, il a bien fallu augmenter la toile, & par conséquent élargir le cadre.

Voilà ce qui a obligé M. l'Abbé de Vertot à faire sept volumes; voilà ce

qui l'a obligé de s'appesantir sur des sièges, sur des batailles, dont les descriptions, dans le fond, sont entièrement les mêmes, & où il semble n'y avoir de différence, que par les noms des Acteurs.

C'est ce que tout le monde sçait, c'est ce que tout le monde dit, & je suis peut-être en droit de le dire plus que personne. Je suis fils d'un homme qui l'a dit cent fois à M. de Vertot lui-même : mon pere étoit son ami : mon pere l'a aidé plus d'une fois dans ses travaux. C'est une tradition dans ma famille, que le dernier volume de l'histoire de Malthe, celui qui en contient les annales, est tout entier de sa main.

Cet homme respectable que j'ai eu le malheur de perdre avant que de le connoître, né avec des talens qui lui promettoient les plus brillans succès, a eu la prudence de préférer une sage & heureuse obscurité aux honneurs avilissans de la Littérature ; c'est une leçon dont j'aurois pû profiter ; je suis bien puni de l'avoir négligée ; mais

enfin, Monsieur, vous voyez que si j'ai fait la faute de ne pas suivre son exemple, j'ai du moins conservé quelques-unes de ses maximes : quand j'ai osé hasarder mon jugement sur un ouvrage de M. de Vertot, & entreprendre la continuation d'un autre, j'avois un titre suffisant pour justifier cette double hardiesse.

Il est vrai que j'ai employé un terme dur en apparence : j'ai opposé la *petitesse* de Malthe à la *grandeur* de Rome, & vous avez cru trouver dans cette antithèse une expression défavantageuse pour la première de ces deux Républiques, mais je pourrois encore vous prier de remarquer deux choses.

1. Il n'étoit pas question dans la phrase que vous avez citée, de la *petitesse* ou de la *grandeur* personnelles qui consiste dans des défauts ou des vertus ; je ne parlois que de la *grandeur* ou de la *petitesse* relatives, que nos préjugés font dépendre du plus ou du moins d'espace qu'on occupe sur la terre, du rôle plus ou

moins brillant que l'on joue dans le monde : or , dans ce sens , vous conviendrez que je me suis énoncé avec justesse. Pour la noblesse & le courage , Malthe est au moins l'égale de Rome ; mais quand il s'agira de puissance , de force , de conquête , la proportion sera détruite. Malthe cédera volontiers sans doute , à sa rivale la gloire funeste d'avoir saccagé plus de Villes , dévasté plus de Pays , exterminé plus de Peuples. Cet Ordre doit son institution à des vues bien-faisantes & charitables : il n'ambitionnera point une prééminence sangui-naire : il verra , sans chagrin , qu'on lui rappelle le peu d'étendue de ses possessions , pourvû qu'on ne lui conteste pas les vertus qu'il y a développées. La grandeur de celles-ci lui paroîtra suffisante pour compenser la petitesse de ses Domaines ; il ne fera pas un crime à un Écrivain d'avoir dit que l'Empire où ont commandé les Trajans , les Antonins , est plus vaste que celui où ont combattu les Lisle-Adam , les la Valette & tant de

héros dont le courage & les lumieres ont facilité les exploits de ces deux grands hommes.

2 . Il ne seroit pas plus difficile de justifier les mots que le sens : grandeur & petitesse sont deux termes qui n'ont point par eux-mêmes de signification précise ; du moins celle qu'ils ont, change avec leurs rapports. Ce qui est grand , quand on le considere séparément , devient petit quand on le rapproche d'un autre objet plus considerable , & celui-ci éprouve à son tour la même vicissitude.

. Quelqu'éclat qu'ait auprès d'une chaumiere la maison d'un riche bourgeois , elle n'est rien à côté d'un magnifique palais. Le palais est peu de chose en comparaison d'une ville : la ville occupe peu d'espace relativement à un Royaume , & le Royaume n'est qu'un point sur la terre , qui dispa- roît lui-même au milieu de l'Uni- vers. Telle est la loi générale ; on efface , on est effacé à son tour. Cette chaîne pyramidale d'objets qui s'éclip- sent ou se font valoir les uns les

autres, se continue depuis l'infini de la petiteffe qui échappe à notre imagination, jusqu'à celui de la grandeur qui l'accable. Elle vient aboutir aux pieds de la Divinité, qui seule en connoît & démêle facilement l'étendue, parce qu'elle n'y est pas comprise.

Vous voyez donc, Monsieur, qu'on pourroit bien me pardonner à Malthe l'expression que j'ai employée en la mettant en parallele avec Rome : l'épithete que je lui ai donnée étoit la seule qui lui convint dans ce cas, quoique dans un autre on puisse très-bien lui adapter l'épithete contraire. Dans mon livre & dans ce voisinage, elle ne pourroit être que la fourmi; ailleurs elle seroit l'éléphant; mais il ne m'étoit pas possible de renverser en sa faveur l'ordre naturel des choses, ni de l'envifager du côté où elle peut paroître grande, lorsque je ne devois la voir que de celui où elle est nécessairement petite.

En disculpant mes expressions, je ne prétends cependant pas, Monsieur, les soutenir : elles sont condamnables

dès qu'elles vous ont choqué ; je les abandonne , puisqu'elles ont paru déplacées à des personnes pour qui vous avez des égards , & à qui je dois nécessairement du respect. Mon but ici est seulement de prouver qu'elles ne renfermoient aucune malignité , aucune intention répréhensible , après les avoir justifiées par amour pour la vérité , je les retrancherai par déférence pour vous ; elles ne reparoîtront sûrement pas dans une nouvelle Édition que mon Libraire m'annonce comme très-prochaine : ainsi j'aurai bientôt le plaisir de faire à votre Ordre la satisfaction qu'il paroît attendre de moi.

Cette nouvelle Édition sera mon unique réponse aux censures que mon livre a excitées & que j'ai vues avec beaucoup de sang froid , parce que je l'avoue , aucune ne m'a paru raisonnable : il y a des Critiques qui ont jugé à propos de m'appeller un *Plagiaire* , en me reprochant *de dire des choses que personne n'a jamais pensées*. Il me semble que ce reproche même emporte

sa réfutation, & qu'il y auroit de la folie à vouloir se disculper d'une pareille attaque.

Ces mêmes Censeurs m'ont fait l'honneur de m'appeller *Imbécile*, en propres termes, & *mauvais Ecrivain*. Ils peuvent avoir raison; mais que je sois un Plagiaire, c'est ce que personne, au moins de ceux qui m'auront lu, ne croira; bon ou mauvais, mon style est à moi: mes expressions m'appartiennent, ainsi que mes idées. Si les Critiques sensés me font quelques reproches, ce n'est pas de m'être approprié celles des autres, mais d'en avoir adopté de trop nouvelles.

A cet égard, je n'ai rien à dire, si ce n'est que les droits de la raison sont imprescriptibles. L'ancienneté ne légitime ni des mensonges, ni des erreurs: on n'est jamais privé du droit de défendre la vérité contre des fatyres ingénieuses, quand même elles porteroient le nom de Tacite: on est toujours à tems de réclamer contre l'outrage que les Suétones & tous les Compilateurs sans goût ont fait au bon

sens. C'est d'après ces principes que j'ai travaillé mes Révolutions de l'Empire Romain. Je ne me suis point laissé séduire par le nom des Auteurs ; je n'ai pas cru qu'ils fussent infailibles, par cela seul qu'ils sont anciens, ni qu'on pût, en les appréciant, prendre des siècles pour des raisons ; j'ai écarté tout ce qui m'a paru se ressentir dans leur ouvrage, de la satire ou de la malignité : je les ai jugés comme s'ils étoient mes Contemporains. Puisque de nos jours on permet aux grenouilles qui rampent dans la fange de la Littérature, de croasser contre les V..... & les R..... j'ai pensé que rien ne devoit m'interdire l'examen de ce qu'ont hasardé les Suétones, les Dions & les autres Écrivains, soit anciens, soit modernes, qui les ont imités ou copiés.

J'ai bien senti que ma hardiesse révolteroit les partisans aveugles de l'antiquité : aussi ne me suis-je pas permis une seule critique sans en détailler les motifs ; c'est ce qui m'a de temps en temps engagé dans des discussions

sions : elles étoient inféparables d'un ouvrage de la nature du mien. Quand on présente des idées nouvelles, il faut bien les justifier, mais puisque je raisonnois, j'aurois été bien aise que mes censeurs prissent la peine de raisonner aussi. J'ai tiré toutes mes critiques des faits que les Historiens même que j'attaque m'ont fournis : pour me réfuter, il auroit fallu sans doute prouver que les critiques ne pouvoient pas s'appliquer aux faits, ou que je falsifiois les uns pour les faire cadrer avec les autres. Or, cette preuve, je l'attends encore, & il y a apparence que je l'attendrai longtemps.

Tout ce que l'on m'a répondu jusqu'ici se réduit à dire qu'il y a près de deux mille ans qu'on lit les Historiens dont je fais si peu de cas : j'avoue que cette vieillisse est fort respectable, mais encore une fois : la vérité l'est bien davantage. Si les méprises & les absurdités de Suétone méritoient aujourd'hui toute notre créance, parce que cet Ecrivain

compte dix-sept cens ans d'antiquité ; il s'ensuivroit que les *Ephémérides du Citoyen* , après un pareil tems , feroient un livre plein de justesse & de raison , ce qui , comme vous voyez , Monsieur , feroit un Paradoxe très-révoltant.

L'Histoire devoit fans doute , être l'asile de la vérité ; elle est presque toujours le temple du mensonge. Pour un Ecrivain qui embrasse sans détour le parti de la premiere , il y en a mille que l'intérêt étourdit sur ce que le second a de honteux : ils se mettent à la solde de la faction du Tyran que le succès a couronné ; au bout de quelques siècles leur témoignage devient irrécusable , & le fruit de la plus vile adulation prend à nos yeux en vieillissant la consistance de la vérité.)

Si Richard Cromwel avoit pu profiter des crimes de son pere , s'il avoit affermi sur sa tête une couronne souillée plus d'une fois du sang de ses possesseurs ; s'il avoit sur-tout sçu calmer en Angleterre cette humeur inquiète

qui fouleve souvent la Nation, & agite presque toujours le Trône, comment les Ecrivains de la Cour représenteroient-ils aujourd'hui les Stuards? Sous quelles couleurs paroîtroient dans leurs histoires l'inhumanité atroce, & les foibleffes révoltantes de Marie; & les gasconnades de Jacques, & la simplicité généreuse, mais imprudente de Charles I.?

Si notre Henri III. n'avoit pas préféré la Couronne à son honneur; s'il avoit eu l'ame assez grande pour aimer mieux perdre le nom de Roi, que d'acquérir celui d'affassin, le Duc de Guise auroit probablement été sacré dans Notre-Dame; peut-être auroit-il été reconnu sans opposition par toute la France. Que ne se seroient pas permis alors les Ligueurs contre la Maison de Bourbon? Quel rôle joueroit dans notre histoire le bon, le sage, le grand Henri IV.? Quel Auteur auroit osé le justifier & s'opposer à des calomnies qui se seroient trouvées appuyées par l'autorité royale, dictées par l'intérêt de la maison régnante?

Si de nos jours même, avec tous les secours que l'Art de l'Imprimerie donne à la vérité, il est possible & presque inévitable que les faits s'alterent avec tant de facilité, combien doit-on penser que cette altération a eu lieu dans les tems reculés, où l'histoire étoit abandonnée au caprice d'un, ou tout au plus de deux hommes, qui confignoient à l'avenir, dans l'obscurité de leur cabinet, ce qu'ils ne sçavoient, ni ne pouvoient sçavoir : la presse n'étoit point inventée, les manuscrits étoient rares ; le peu de mémoires secrets qui échappoient à des particuliers moins occupés ou plus curieux que les autres, se conservoient soigneusement dans l'intérieur des familles : n'étant jamais contredits & ne pouvant l'être, puisqu'ils n'étoient pas publics, ils ne faisoient que perpétuer les préjugés de leurs Auteurs ; un Ecrivain tel que Tacite pouvoit en les rassemblant leur donner une existence plus publique, mais non pas plus d'authenticité.

Il y choissoit sans doute ce qui

convenoit le mieux à son caractère & à sa situation; content d'en tirer ce qui autorisoit ses conjectures, il laissoit dans l'obscurité ce qui auroit pu les combattre : ni lui, ni aucun ancien ne citent d'autorités : c'est qu'en effet les citations auroient été assez inutiles pour eux & pour leurs Lecteurs. Les sources où ils puisoient étoient inconnues : personne ne pouvoit vérifier s'ils faisoient un usage fidele des matereaux qu'ils en tiroient.

Quand même ils auroient essuyé des censures, il étoit presque impossible qu'elles se répandissent. Dans ces tems éloignés, on ne se procuroit des livres qu'en les faisant copier à grands frais; on aimoit mieux en risquer la dépense pour un Ouvrage écrit d'une façon intéressante, que pour des critiques où l'on ne pouvoit espérer de trouver la vérité, que parmi des discussions épineuses.

Cette vérité est la chose que l'on paroît le plus exiger des Historiens : c'est pourtant celle dont on leur pardonne plus volontiers de manquer;

pourvu qu'ils la remplacent par des agrémens qui puissent la faire oublier : aussi les copies de Tacite se multiplioient & ses critiques s'anéantissoient : il ne resta bientôt aux âges postérieurs aucun moyen de juger s'il ne s'étoit pas élevé quelques voix contre les éloges que son siècle lui avoit prodigués avec justice à beaucoup d'égards.

Est-ce pour nous une raison de croire qu'il n'ait conservé que des faits incontestables ? devons-nous en conclure qu'il n'ait jamais cédé à l'humeur qui le dominoit, ou à l'envie de faire sa cour à ses maîtres ?

Si son plan n'avoit pas été décidément de faire haïr Tibère & ses successeurs, auroit-il ainsi multiplié dans une histoire générale ces relations particulières presque toutes semblables ? Auroit-il affecté de donner souvent aux condamnations des motifs si légers, qu'elles en deviennent presque ridicules ? Quand elles seroient aussi motivées, qu'elles le paroissent peu, il est sûr que le récit en est dé-

placé dans une histoire générale.

On ne supporterait certainement pas dans celle de France une énumération exacte de tous les affronts faits à la Justice par Louis XI. On n'y souffrirait pas le détail de tous les arrêts cruels exigés au même titre par la vengeance implacable du Cardinal de Richelieu.

Un Historien doit sans contredit le plus grand respect à la vérité. En prenant la plume, il contracte l'obligation d'employer tout ce qui peut la faire connoître : s'il fait la vie d'un mauvais Prince ; s'il parle d'un Ministre sanguinaire, il doit compte à la postérité des principaux faits qui peuvent les caractériser : mais il ne s'appesantit point sans des vues particulières, sur des détails dont la répétition n'apprend rien de nouveau ; ces détails deviennent suspects, dès qu'ils sont trop nombreux, & fatigans quand ils sont trop uniformes. Voilà pourtant ce que fait Tacite en beaucoup d'endroits.

Il sentoit bien ce qu'on pouvoit lui

reprocher ; il avoue dans ses annales qu'il se sent fatigué lui-même de tant de récits aussi tristes, aussi peu variés : il regrette de ne pouvoir pas pour se délasser, & pour réjouir ses Lecteurs, parler comme les Historiens de la République, de *Rois mis dans les fers, d'Armées taillées en pièces, de Villes saccagées* [1]. Après avoir tâché d'exciter l'indignation pour la mort de quelques particuliers, dont il ne prouve pas toujours l'innocence, il met au rang des événemens agréables & glorieux des guerres qui coutoient la vie à plusieurs milliers d'hommes.

Ce n'est pas dans un pareil discours

[1] *Nemo annales nostros cū scripturā eorum contenderit, qui veteres populi Romani res composuere. Ingentia illi Bella, expugnationes urbium, fusos, captosque Reges; aut si quando ad interna preverterint, Discordias Consulū adversus Tribunos, agrarias, frumentariasque leges, plebis & optimatum certamina, libero egressu memorabant: nobis in arcto & inglorius labor, &c. Tacit, Annal. Lib. IV.*

qu'il fait usage de sa Philosophie ; on y reconnoît visiblement l'envie de flatter Trajan : ce Prince ménageoit le sang des Citoyens, mais il étoit prodigue de celui des Soldats : il aimoit la guerre & la fit avec éclat pendant tout son regne.

Cependant, avouons-le, si sa douceur étoit favorable aux Sénateurs qu'il ne persécutoit pas, la tyrannie des premiers Césars l'étoit peut-être à la Nation & aux Armées qu'ils ménageoient : ils ne cherchoient ni à accabler l'une par des impôts, ni à fatiguer les autres par des combats ; les Grands qui pouvoient causer de la jalousie, payoient cher sous ces Princes détestés, l'honneur de vivre auprès du maître, mais il ne paroît pas que le reste de l'Etat eût beaucoup à souffrir.

On m'accuse en propres termes d'avoir voulu réhabiliter la mémoire des *Calligulas & des Nérons*, d'avoir profitué des éloges à Tibère, d'avoir dit, qu'il étoit bien plus honnête homme qu'*Auguste* ; & en même tems d'avoir

voulu faire de *Titus*, de *Marc-Aurele*, des scélérats ; enfin, de m'être piqué de devenir le *Panégyrifte* de tous les monstres que l'histoire déchire, & le détracteur de toutes les vertus dont elle a conservé la mémoire.

Tous ces reproches font une preuve de la légereté avec laquelle on juge un Ouvrage & un Auteur, du peu d'attention avec laquelle on les apprécie. J'ai dépeint *Calligula* comme un fou cruel, & *Néron* comme un tyran impur ; j'ai dit que le premier étoit un imbécille furieux, & le second un monstre de lubricité comme de barbarie : si c'est-là les louer, je ne sçais comment il faudroit s'y prendre pour les décrier [1].

A l'égard de *Tibère*, je n'ai jamais pensé à mettre sa probité en parallele avec celle d'*Auguste* : je ne sçais point comparer deux Êtres de raison : je ne

[1] Voy. à ce sujet les Extraits de l'Histoire des Révolutions de l'Emp. R. qui sont à la suite de cette Lettre.

çais point & ne me soucie guere
 assurément de sçavoir si Cartouche
 étoit plus vertueux que Rafiat : c'est
 me prêter une extravagance, que de
 m'attribuer une semblable recherche.

J'ai parlé des débauches & de la
 cruauté attribuées à Tibère : pour
 les débauches, j'ai démontré qu'el-
 les n'étoient guere probables, &
 qu'en les supposant vraies, les dé-
 tails qu'on en a donnés étoient au
 moins inutiles & déplacés dans l'his-
 toire, que peut-être même ils pou-
 voient y devenir dangereux : l'histoire
 ne devrait être employée qu'à fournir
 des modeles de vertu, ou des préser-
 vatifs contre le vice. Or, les particu-
 larités secretes des débauches de Ti-
 bère & de ses pareils font loin de
 remplir ni l'un ni l'autre de ces ob-
 jets. Elles ne portent assurément
 point à la vertu, mais il s'en faut
 bien qu'elles donnent de l'horreur
 pour le vice. Je dis plus. Elles peu-
 vent y encourager, elles peuvent en
 faire naître l'idée à des cœurs cor-
 rompus qui occuperoient la place des

monstres auxquels on les prête ; un Souverain né voluptueux peut être plus vivement touché du desir d'imiter Tibère dans ses désordres , que de la honte qu'on a jettée sur ce vieillard impur par les imputations vraies ou fausses dont on a flétri son nom. Prétendre y trouver des leçons de sagesse , c'est soutenir que l'Arétin peut former à la pudeur , & le Légataire Universel à la probité.

Quant au Gouvernement , j'ai seulement avancé que le Despotisme de Tibère n'avoit point été à charge aux particuliers , non plus que celui de tous les méchans Princes , quand ils ont sçu être absolus & redoutés : j'ai dit que sous un maître sanguinaire , l'effroi des Grands est la sauve-garde des petits ; d'après ce principe , j'ai soutenu que le peuple avoit été heureux sous l'administration de Tibère ; j'en ai détaillé les raisons , & je serois curieux de voir comment s'y prendroient mes critiques pour les réfuter.

Tibère n'étoit ni tendre ni compa-

tissant, mais il étoit juste & généreux, au moins à l'égard du peuple : j'en ai cité des exemples frappans ; je les ai tirés de Tacite & de Suétone même qui déchirent ce Prince : j'ai conclu de-là que leur Satyre étoit inconscéquence ; je l'ai dit hautement, & j'ai eu raison de le dire. Je suis bien convaincu que tout Observateur sensé qui voudra y réfléchir, sera forcé d'en convenir.

J'ai déjà fait plus d'un Proférite sur cet article ; je conviens que mon principe même à jeter au feu, ou du moins à condamner à un oubli éternel tous ces gros traités de droit public, dont des hommes très-sçavans nous ont accablé ; mais ce n'est pas ma faute. *L'infini selon quoi*, & les *quiddités*, ont produit bien des volumes : ces absurdes bêtises ont pendant 500 ans, subjugué bien des raisons, & égaré bien des têtes. Cependant elles ne sont plus, & on rougiroit d'en parler : un jour viendra où les Publicistes que je combats, essuieront le même sort ; ni vous, ni moi,

moi, Monsieur le Chevalier, ne ferons témoins de cette révolution, mais elle n'en sera pas moins certaine, & j'ai l'honneur d'être en l'attendant, &c.



EXTRAITS

De l'HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS

DE L'EMPIRE ROMAIN, d'après lesquels on pourra juger s'il est vrai que M. Linguet ait loué les TIBERES, les CALIGULAS, les NERONS, &c. & déprisé les GERMANICUS, les VESPASIENS, les TITUS, les TRAJANS, les MARC-AURELES.

TIBERE.

IL étoit infatigable au travail ; il réunissoit une connoissance profonde des affaires & des hommes à la sagacité la plus éclairée ; mais on lui reprocha toujours *une humeur sombre, un*

L

penchant à la dissimulation, qui s'allie rarement avec la vertu, & qui couvre presque toujours de grands vices.

Germanicus étoit alors dans les Gaules, occupé à une espèce de cadastré pour la répartition des impôts. Ce Prince le Héros de Rome, & connu par ses talens guerriers, ne dédaignoit pas de s'appliquer aux affaires de finances. C'est la conduite de tous les véritablement Grands hommes, du moins tant qu'ils en ont été les maîtres. C'est celle du sage Julien, avant même qu'il fût sur le Trône. C'est celle du modèle des bons Rois, de Henri IV, dès qu'il y fut parvenu. Ces Héros bienfaisans ne croyoient pas devoir se borner à détruire les ennemis déclarés d'un Etat. Ils s'attachoient à porter la justice & la lumière dans un art qui peut lui en procurer de bien plus redoutables, quoique plus obscurs.

Si l'estime de la postérité & les louanges d'un Historien tel que Tacite, étoient une compensation suffisante pour la vertu persécutée, on

pourroit croire Germanicus bien dédommagé des malheurs de sa vie. Il a laissé une mémoire chere à tous les honnêtes gens. On ne peut songer à ses vertus sans admiration, ni à ses infortunes sans attendrissement. En lisant son histoire, la premiere idée des Lecteurs sensés, sera toujours de souhaiter des Rois qui lui ressemblent.

La catastrophe de Séjan fut pour tout l'Empire, un sujet de réjouissance. Malheureusement Tibere, après l'avoir puni, n'en devint pas plus doux, ni plus retenu. Accoutumé au sang, il ne cessa point d'en verser. Enervé par les plus infâmes désordres, il continua de s'y livrer, & la malheureuse Rome, pendant tout le reste de son regne, n'eut plus qu'à gémir sur des scenes deshonorantes ou à pleurer sur des scenes cruelles. . . .

Trop d'Ecrivains les ont répétées d'après Tacite & Suétone. On ne lit point sans frémir ce qu'ils nous apprennent de ce malheureux Tibere. On est porté à penser que sans Né-

ron , il auroit occupé le premier rang parmi les Scélérats couronnés , qui ont trop souvent deshonoré le Trône & la nature humaine.

Encore s'il falloit examiner , d'après les Histoires qui nous restent , qui des deux a mérité cette horrible prééminence , je crois que Tibere pourroit l'emporter ; car enfin Néron élevé dans une Cour voluptueuse & sanguinaire , devenu le maître de tout , dans un âge où il est aussi difficile de se connoître que de se conduire , entouré de flatteurs , dont l'intérêt est toujours d'avoir des Princes qui leur ressemblent , c'est-à-dire , foibles & méchans ; Néron auroit eu besoin d'être le plus sage des hommes , pour n'en pas devenir le plus corrompu ; malgré les leçons si vantées des Seneques & des Burrhus , il n'a jamais connu peut-être ni la vertu , ni l'obligation de la pratiquer.

Mais Tibere monté sur le Trône à un âge mûr , instruit par son expérience & par l'étude de la Philosophie , n'ignoroit aucun de ses devoirs.

Il n'avoit pas à redouter l'yvresse du rang suprême. Cruel par goût & crapuleux par choix, il termina une jeunesse exempte de désordres, par une vieillesse infâme. Connoissant tout le prix de la vertu, il lui préféra volontairement le vice, par le seul plaisir de s'y livrer.

Son humeur étoit implacable. Il fit périr avec les formalités de la justice, beaucoup de Citoyens distingués; sa sévérité naturelle, aigrie par les fautes, enhardie par les bassesses, donna lieu dans Rome aux scènes les plus tristes, aux plus terribles abus de la puissance arbitraire. On ne sçauroit en douter. Mais aussi, dans quelles craintes, dans quels dangers ne devoit-il pas vivre?

Tibere fut un mauvais Prince, sans contredit. Il se fit détester de la Noblesse. Il sacrifia les têtes les plus élevées de l'Etat, à sa tranquillité. . . .

CALIGULA.

On avoit cru tout gagner à la mort

L 3

de Tibere : on fut bientôt forcé de le regretter.

Sa tyrannie avoit été sombre , artificieuse , impitoyable. Celle de Caligula fut aussi cruelle. Mais on peut attribuer ses crimes plus à l'égarement de l'esprit , qu'à la perversité du cœur. L'Histoire le représente comme un fou couronné , qui se trouvant dans les mains une arme terrible , la souveraine puissance , en fit , comme il étoit naturel , un bien funeste usage.

Parmi nous , un Roi qui donneroit des preuves de démence aussi fortes , ne seroit pas longtems obéi. On cacheroit bientôt dans l'obscurité un accident humiliant pour la Couronne & dangereux pour les Sujets. Les Corps établis par les loix , pour veiller à l'honneur de l'un & à la tranquillité des autres , trouveroient bientôt le moyen de les concilier sans violence.

On n'avoit pas cette ressource à Rome , ainsi que je l'ai déjà dit. La folie & la fureur du Maître n'étoient pas des raisons pour l'exclure , ou pour suspendre son pouvoir , parce

qu'il n'y avoit personne en droit de décider à quel point cette folie , cette fureur pouvoient être tolérables. Cette Ville en fit une cruelle expérience sous Caligula.

Quoiqu'il en soit , si les folies attribuées à Caligula peuvent s'excuser , il n'en est pas de même de sa cruauté. Celle de Tibere avoit été réfléchie : il cherchoit toujours à lui donner une apparence de justice. C'étoit le Sénat qu'il choissoit pour Ministre de ses vengeances ; il y faisoit accuser & juger avec appareil les infortunés dont il vouloit la mort. Par cet indigne abus des Loix , il se ménageoit le double plaisir de perdre ceux qui lui étoient à charge , & de deshonorer ceux qu'il laissoit vivre.

Caligula mettoit moins de politique dans sa barbarie : les lenteurs inséparables , même d'un Arrêt injuste , fatiguoient son impétuosité. Il faisoit exécuter tout d'un coup par des Soldats , les assassins qu'il croyoit utiles ou nécessaires. Peut-être d'ailleurs , le mépris qu'il avoit pour les Sénateurs ,

l'empêchoit-il de paroître s'abaïffer, jusqu'à se mettre en quelque sorte dans leur dépendance. Il les dédaïnoit trop pour en faire ses bourreaux.

Affez d'Ecrivains ont conservé le triste détail de ses crimes, & la patience de Rome à les souffrir, en a grossi la liste. Ces fiers Romains, si ce que l'on dit est vrai, se laissoient égorger sans résistance. Ils renonçoient sur ses ordres à une vie qu'ils n'auroient dû perdre qu'en lui arrachant la sienne. Ce ne fut qu'après l'avoir endurée pendant trois ans & plus, qu'ils songerent à terminer la désolation de leur Patrie.

N É R O N.

On ne peut rien dire de si fort contre ce Prince, que son nom n'en signifie encore plus. Il fait naître l'idée de tous les vices portés aux derniers excès. Il présente l'image de la tyrannie la plus cruelle, de la débauche la plus honteuse; enfin, du regne le plus af-

THÉORIE DES LOIX, &c. 249
freux qui ait jamais souillé l'Histoire.

Personne n'ignore que Neron, parvenu à l'Empire, empoisonna, la seconde année de son regne, l'infortuné Britannicus, dont il occupoit la place. Dans le cours de la sixieme, il fit assassiner sa mere, sous les yeux de son Précepteur & de son Gouverneur, devenus ses premiers Ministres, & qui, s'ils n'aiderent pas à commettre le Parricide, sont au moins bien convaincus de l'avoir approuvé. Elle reçut ainsi la juste punition de ses crimes. Mais il semble que le droit de les punir n'appartenoit pas à celui qui en avoit recueilli le fruit.

Néron s'étoit essayé, avant que de commettre celui-ci : cependant il ne fut point à l'abri des remords, quand il en apprit le succès. La nature si cruellement outragée réclamoit avec force. Il rougissoit pour la premiere fois : il trembloit de reparoître a Rome. Aux horreurs dont cette ville étoit pleine, il en manquoit encore une : c'étoit de voir les Romains jus-

L 5

tifier le parricide & remercier les Dieux d'avoir à donné à leur Prince la force de le commettre.

C'est ce qui arriva. Les Officiers des Troupes , avec Burrhus à leur tête , vinrent baiser la main du Meurtrier. Seneque , dans une longue lettre au Sénat , fit l'aveu & l'apologie du meurtre. Cette Compagnie , dès qu'elle l'eut reçue , ordonna des fêtes pour un si heureux événement. On courut dans les Temples. On couvrit les Autels d'offrandes. On osa présenter au Ciel l'encens d'un si abominable sacrifice.

Néron lui-même se rendoit justice. Il se sentoit indigne de rentrer dans la Ville , après l'avoir si horriblement souillée. Il essayoit d'aller loin des murs cacher son trouble & sa honte. Il fut invité en cérémonie à ne pas priver Rome plus longtems de sa présence. On lui répetoit à chaque instant , que le nom d'Agrippine étoit en horreur , que sa mort avoit fait plaisir au Peuple , qu'il pouvoit se présenter hardiment & se fier à l'atten

chement respectueux qu'on avoit pour lui.

Il revint, il monta au Capitole, au milieu des acclamations de la multitude. Il offrit des sacrifices. Alors voyant les Dieux se taire & les hommes applaudir, il conclut qu'il n'avoit rien à craindre des uns & qu'il pouvoit tout hasarder avec les autres. Il se livra donc sans réserve à tous ses penchans.

L'Italie ne fut plus désormais qu'une vaste boucherie, où ses Exécuteurs alloient choisir ses victimes. Tous les jours il commettoit quelque nouvel affassinat, avec des circonstances plus affreuses ou plus déplorables. Mais la plus affligeante de toutes, étoit sans contredit le décret signé de six cens Sénateurs, qui suivant toujours immédiatement ces barbaries, ne faisoit que confirmer l'opprobre des lâches qui s'en rendoient complices.

Ils aiguisoient par-là le poignard qui devoit bientôt les percer. Ils ne voyoient pas qu'en flétrissant ainsi la mémoire de leurs confreres, ils se

préparoiert la même ignominie quand ils auroient subi le même sort. Je ne crois pas qu'il y ait dans l'histoire d'autre époque d'une pareille tyrannie de la part du maître, & d'un pareil avilissement de la part des Sujets.

Cependant Néron baigné dans le sang, n'en étoit pas plus heureux. La Providence n'a pas voulu qu'on pût commettre de grands crimes, sans de grands remords. C'est le premier châ-timent qu'elle fait subir aux hommes trop puissans, que les Loix ne sçau-roient punir. L'indigne bassesse des Romains pouvoit bien démentir aux yeux de leur oppresseur le cri de sa conscience, mais non pas l'étouffer dans son cœur. Pour se distraire au moins, il cherchoit à noyer dans la débauche le souvenir de sa cruauté.

Ce misérable devenu en tout sens l'opprobre du genre humain, las du plaisir & du crime, dont il avoit épuisé les ressources, cherchoit de nouveaux plaisirs dans des crimes nouveaux. Il imagina de se marier publiquement avec un des Complices de

ses débauches & de jouer dans cette infâme cérémonie le rôle de femme. Les nêces se célébrèrent avec appareil. Rien ne fut oublié de ce qui pouvoit dégrader & le Prince, qui s'en amusoit, & le Peuple qui le souffroit

On a peine à croire jusqu'où Néron portoit l'oubli de sa dignité & la fureur pour des petiteesses qui l'avilissoient : on seroit même tenté de prendre pour des fables ce qu'on en rapporte, si les confrairies de Henri III, si ses débauches hipocrites & ses superstitions voluptueuses n'étoient précisément du même genre que les minuties dont s'occupoit l'Empereur Romains.

Enfin, après 13 ans d'engourdissement ou de patience, la Providence voulut en quelque sorte se justifier. Lorsqu'il ne restoit plus à Néron de crimes à commettre, on parut se lasser de le souffrir. Tandis que les Romains baissoient honteusement la tête, & travailloient à appesantir le joug qui les écrasoit, un Gaulois entreprit de

le fecouer.

Pour Néron il ne fut point ému, & ce n'étoit point par courage ou par grandeur d'ame, qu'il affectoit de mépriser les commencemens de la révolution. Son cœur auffi lâche qu'in-humain, n'avoit pas même les qualités dangereufes que la Nature accorde prefque toujours aux hommes cruels. Mais noyé dans la débauche, abruti par les plaifirs, il étoit incapable de la moindre application.

L'empereur, fans Conseil, fans fermeté, ne fentoit que fa frayeur, comme c'est l'usage des ames foibles qui ont autant de baffeffe dans l'infortune, que d'insolence dans la profpérité; il fe perdoit dans des projets fans fuite & fans vraifemblance.

Tantôt il vouloit aller fe jeter entre les mains des Parthes: tantôt il penfoit à fe foumettre à Galba lui-même. Quelquefois, il s'arrêtoit à fe rendre dans la Place, à y demander pardon du paffé, à abdiquer l'Empire, pourvu qu'on lui accordât une retraite en Egypte, avec les revenus

de cette Province. Mais ces chimères se détruisant bientôt les unes par les autres, il ne lui restoit plus que le sentiment de son Etat, l'horreur de ses remords & des larmes qui venant de la crainte, plutôt que du repentir, l'avilissoient sans le servir.

V E S P A S I E N.

Après les secouffes cruelles dont l'Empire n'avoit cessé d'être agité depuis la mort de Néron ; il lui falloit, pour le remettre un Gouvernement sage & modéré. La guerre Civile avoit introduit le trouble dans tous les genres d'administration. Les Finances étoient épuisées & la Justice mécon nue. Les Peuples gémissent sous les fléaux inséparables de ces grandes querelles, dont ils sont toujours les objets & les victimes. L'Italie surtout avoit été désolée par les marches des armées, par les batailles, par les brigandages moins éclatans & non moins funestes, qui les précèdent ou qui les suivent. Vespasien connoissoit tous ces

maux, il en étoit touché. Il se propofa d'y remédier & il en vint à bout.

On peut trouver une reflemblance bien honorable pour fa mémoire, entre fes qualités personnelles, & celles du plus grand de nos Rois. Henri IV & lui font peut-être de tous les Princes ceux dont la vie, les vertus, & même les défauts ont eu le plus de rapport.

Tous deux connurent l'adverfité & les revers avant que de monter fur le Trône. Tous deux pafferent une jeunefle obscure, mais entourée de périls, dans des Cours voluptueufes autant que fanguinaires, où les crimes n'interrompoient point les plaifirs, où l'on pouffoit aux derniers excès la débauche & la cruauté. Tous deux parvinrent à confoler & à guérir leur Patrie, après avoir été réduits longtems à verfer des larmes inutiles fur fes malheurs. La S. Barthelemi valoit bien le regne de Néron : & fi Vefpafien eût à craindre des dangers de la part d'Agrippine & de fon fils, Henri IV ne fut jamais en sûreté auprès de Catherine de Médicis & de Charles IX.

Ils furent obligés l'un & l'autre de s'affurer la Couronne par la voie des armes. Ce fut à des guerres civiles qu'ils durent le pouvoir dont ils firent un usage si glorieux. Mais à cet égard la supériorité est toute entière du côté du Prince François. Il ne fit que soutenir par la force des prétentions Légitimes. L'Italien ne pût justifier les siennes qu'à force de bonheur & de vertus.

Il sçavoient également allier les finesses de la politique avec la franchise militaire. Ils adoucissoient l'austérité du Commandement par une familiarité ingénieuse & gaie qui fait aimer les grands, sans empêcher qu'on ne les respecte, pourvu qu'elle parte d'un cœur noble, qu'elle marque en eux de la bonté & non de la bassesse.

Il aimoient les plaisirs, mais sans les outrer; ils avoient des maîtresses. Ils donnoient l'exemple de la galanterie; ils laissoient voir peut-être trop d'inclination pour les femmes. On leur en a fait un crime, mais combien auroit-on loué leurs prédécesseurs, s'ils n'a-

voient eu que de pareils attachemens !

Ils ont été tous deux accusés d'avarice par leurs Courtisans , parce que cette espece d'hommes n'estime jamais dans les grands , que les qualités qui lui sont utiles , & qu'elle condamne comme des vices les vertus qui ne tournent point à leur profit. Les Historiens ont eu aussi la complaisance d'immortaliser ces plaintes injustes. Ils ne songent pas qu'un Souverain n'est que le dispensateur des revenus publics ; que s'il enrichit quelques-uns de ses Sujets , ce ne peut être qu'aux dépens des autres : ils oublient que ceux qui l'entourent , ne sont que la moindre partie d'un Etat , & souvent la moins utile , & qu'enfin l'œconomie n'a jamais été le défaut d'un mauvais Prince.

Ceux dont je parle mettoient avec raison leur générosité à soulager les Peuples , à ne les point surcharger d'impôts accablans , à adoucir le recouvrement des taxes qui étoient établies & nécessaires , à veiller sur l'emploi de leur produit , & surtout à ne

les point diffiper par de vaines dépenses, encore plus affligeantes pour ceux qui les fournissent, que la perception

De quelque côté donc que l'on examine ces deux hommes si connus, & si dignes de l'être, on trouvera qu'ils ont eu précisément le même sort & le même caractère. Il faut observer cependant que dans le successeur de Henri III, les vertus étoient encore plus marquées, & les défauts moins frappans, que dans celui de Vitellius.

La seule chose qui malheureusement les distingue, c'est l'espece d'adversaire dont ils eurent à se défendre. Vespasien pour s'élever, n'eut à subjuguier que l'ambition politique d'un Rival. Dès qu'une fois, il l'eut vaincu, il régna sans inquiétude & mourut paisible. Henri IV eut des ennemis plus implacables; sa bonté ne put défarmer le fanatisme que sa valeur avoit terrassé. Après avoir été contraint toute sa vie de redouter & de combattre les enthousiastes, il périt par leurs mains, & le plus affreux de tous

les zélés priva la France du meilleur
de tous les Rois.

T I T U S.

A un Prince célèbre par sa grandeur, succéda un Prince connu par sa bonté. Le nom de Titus est presque devenu le synonyme de cette vertu. On l'a appelé & on l'appelle encore les délices du genre humain. Il a mérité d'être le modèle des Souverains bienfaisans, comme Alexandre celui des Rois guerriers. Ils ont excellé tous deux, l'un dans l'art de ravager la terre, l'autre dans celui de la consoler. Par conséquent Titus est bien au-dessus d'Alexandre . . .

Tibere avoit occupé le Trône environ vingt-deux ans, Néron treize. Titus, qui d'ailleurs leur ressembloit si peu, jouit bien moins longtems de l'Empire. Encore un regne si court & si doux fut-il troublé par des fléaux presque continuels. Une éruption du Vesuve effraya l'Italie; une peste af-

freufe la désola , & un incendie violent remit Rome presque au même état où elle s'étoit vue réduite sous Néron. Il sembla que la Providence n'eût élevé Titus à la première place , que pour réparer , en quelque sorte , les maux dont elle avoit résolu d'accabler l'Empire.

On sent bien que sous un Prince tel que Titus , il ne fallut aux Peuples , pour obtenir des soulagemens , que le tems de les solliciter. L'Empereur se hâta même de prévenir leurs demandes. Il se transporta sur le théâtre où s'étoient passées les scènes terribles dont nous venons de parler. Il sembloit qu'il voulut se convaincre plus vivement de la nécessité de réparer les malheurs , en s'obligeant à en considérer les suites de plus près.

Il en fut de même de la contagion & de l'incendie. Il employa pour les combattre , & ensuite pour les faire oublier , tout ce que la grandeur de l'État donnoit de puissance à un Souverain de Rome , tout ce qu'une tendresse inépuisable auroit pû inspirer.

d'activité à un pere affectionné. Il prodiguoit les remedes en tout genre ; il encourageoit par des exhortations & par des récompenses, les hommes experts dans l'art de guérir. Il prenoit sur lui la reconstruction de tous les édifices détruits par le feu ; & tandis qu'il chargeoit son trésor d'un surcroît de dépense , il diminueoit les impôts : il en supprimoit plusieurs : il adoucissoit les autres. Son œconomie lui fournissoit même de quoi étaler dans les spectacles devenus nécessaires au peuple de Rome , une magnificence que n'avoit pu atteindre la prodigalité de ses prédécesseurs

De pareils regnes ne devoient point finir. Mais la Providence ne se conforme pas toujours à nos souhaits. Elle avoit marqué un terme bien court à celui de Titus. A peine avoit-on commencé à se réjouir de son élévation , qu'il fallut pleurer sa perte. Mais au moins , en descendant au tombeau , ses oreilles ne furent frappées que par des actions de grâces. S'il avoit vu les désastres de sa patrie ,

il les avoit réparés. Son caractère ne se démentit point, même dans les bras de la mort, & ses derniers ordres furent des bienfaits.

T R A J A N.

L'adoption de Trajan avoit excité une joie universelle, & ce n'étoit qu'à la connoissance de son mérite que l'on pouvoit attribuer des applaudissemens si flatteurs. Il passoit, il est vrai, pour le premier Capitaine de l'État : mais s'il n'avoit réuni aux talens militaires, une supériorité de vertus incontestable dans tous les genres, la fierté Romaine auroit pu se croire humiliée par un choix qui la soumettoit en quelque sorte, aux ordres d'un Étranger.

Son nouveau Prince étoit Espagnol de naissance. La distinction subsistoit encore entre les Sujets de l'Empire & ses Citoyens. Ils formoient deux Ordres très-différens. C'étoit à-peu-près ce que nous appellons, parmi nous, la Noblesse & la Rôture. Les Citoyens

avoient, comme nos Gentils-hommes, des prérogatives dont le reste de la Nation étoit privé.

La plus importante depuis 60 ans, avoit été la faculté de prétendre aux grandes charges, & surtout à l'Empire. De tous les Césars, Vespasien sembloit avoir été le plus redevable à la fortune : mais il étoit au moins Italien d'extraction. On n'avoit pas cru jusques-là que ce titre pût se suppléer, & il ne tomboit dans l'esprit de personne, qu'on pût se trouver Empereur de Rome, avant que d'être compté au nombre de ses enfans.

La proclamation de Trajan fit évanouir ce préjugé, & Rome dont elle sembloit choquer les droits, ne songea pas même à s'en plaindre. Les Maîtres qu'elle s'étoit donnés depuis Auguste, excepté deux, avoient pris à tâche de déchirer le sein qui les avoit nourris : un Étranger ferma ses plaies & la rendit heureuse. C'est un trait bien singulier qu'elle ait eû en moins de trente ans, deux Souverains dignes d'être comparés au meilleur

leur des Princes, au plus grand des hommes, à notre immortel Henri IV. Trajan peut être associé à cet honneur avec Vespasien.

Je ne veux pas reprendre ici un parallèle que j'ai déjà tracé. Mais tout ce que l'on peut souhaiter de lumières, de vertu, de bonté, de véritable grandeur, on le retrouve dans ces trois régnes faits pour servir à jamais d'exemple aux Princes jaloux de l'estime de la postérité. Peut-être même Trajan a-t'il poussé plus loin que Vespasien, l'amour des hommes, l'oubli du faste & la connoissance des vrais principes du Gouvernement. A cet égard, il n'a jamais eu d'égal que Henri IV, je dirois même de supérieur, si je n'étois François

Aucun (des Césars) n'avoit voulu signer ce Traité conditionnel qui ne laisse subsister les droits du Souverain, que tant qu'il ne se permet pas d'en abuser. . . . Trajan fut le premier qui s'imposa hautement la nécessité de s'y conformer, sans qu'on l'en pressât. Il trouvoit cette loi écrite dans son cœur. Il en reconnut la justice

M

avec éclat. Il avoit donné à l'un de ses amis la charge de Préfet du Prétoire. Il lui dit publiquement en lui remettant l'épée qui en constatoit, en quelque sorte l'investiture, *c'est ma conduite qui réglera l'usage que vous en devez faire* : cette parole étoit généreuse. Il falloit être bien sûr de soi pour la hasarder en parlant à des Romains

La finance & ses abus ne pouvoit manquer d'attirer l'attention d'un Prince aussi sage. Il la regardoit comme un mal nécessaire. Il étoit persuadé qu'il falloit veiller avec soin à en empêcher les progrès, si l'on ne pouvoit se flatter de le guérir entièrement. Il comparoit lui-même tous les établissemens en ce genre, à ces excrescences qui s'élevent sur le corps humain, & s'augmentent aux dépens des Membres qu'elles exténuent, en même-tems qu'elles les défigurent.

Une des plus importantes réformes fut celle qu'il fit dans les palais, les jardins, &c. dont le Domaine Impérial étoit surchargé. On sçait qu'un

goût trop commun parmi les Souverains, c'est de s'affectionner uniquement aux édifices qu'ils ont construits, & de dédaigner ceux que leur ont laissés leurs prédécesseurs. Ils accumulent ainsi châteaux sur châteaux. Les anciens, que le maître n'honore plus de sa présence, n'en conservent pas moins les prérogatives qui y ont été attachées. L'entretien des jardins, la réparation des bâtimens, les gages des Concierges, des Gouverneurs, &c. sont des dépenses onéreuses qui oberent l'État. Les nouveaux ne l'épuisent pas moins par le luxe qui les élève. Tous sont pour les Particuliers qui ont le malheur d'en être voisins, des sources intarissables de querelles, de contraintes, de vexations.

Trajan fut supérieur à cette manie, dont ses prédécesseurs n'avoient pas sçu se défendre

Si Trajan étoit admirable à la tête du Gouvernement, il ne perdoit rien à être vû dans le particulier. Il ne redoutoit pas cet instant si terrible pour les héros en général; celui où

ils déposent le masque de la grandeur, pour se laisser voir à leurs gens, tels qu'ils sont réellement. Après avoir joué sans contrainte, le rôle de Souverain, il sçavoit le déposer avec noblesse. Il se livroit à la douceur de la société; il en goûtoit les agrémens, parce qu'il y contribuoit lui-même.

L'histoire nous a conservé les noms de plusieurs de ses amis; & ce titre ne désignoit pas auprès de lui comme dans les autres Cours, un Flatteur avili par des complaisances souvent criminelles, & presque toujours honteuses. Les amis de Trajan étoient vraiment des hommes libres, dignes de lui dire la vérité, incapables de la déguiser, & résolus à ne mériter ses bienfaits, qu'en les sollicitant pour d'autres

MARC-AURELE.

La sagesse, la douceur, la simplicité sembloient être devenues vraiment l'esprit de la Cour Romaine. Le caractère des Princes leur faisoit paroître ces vertus aisées, & l'habitude

de les louer, les rendoit presque familières aux Courtifans. Antonin, comme ses deux Prédécesseurs, se contentoit de les pratiquer : Marc-Aurele voulut aller plus loin. Il se proposa d'en approfondir les principes. Il se livra entierement aux recherches qui ont pour objet la morale. Il embrassa avec ardeur cette étude qui, en développant les lumieres naturelles, fait trouver dans le raisonnement de quoi combattre les vices & fortifier les vertus.

La Philosophie, quoique proscri-
te, avoit donc continué d'être culti-
vée dans Rome. Trajan l'avoit traitée
avec indifférence ; Adrien lui marqua
assez d'estime. Il avoit donné des pen-
sions à quelques hommes connus par
elle, & cet appas avoit ramené les
Philosophes à la Cour. Ils y parurent
avec éclat, quand Marc-Aurele, après
avoir été longtems leur disciple, se
vit enfin en état d'élever ses Compag-
nons d'étude & de se déclarer le
Protecteur de ses Maîtres.

Ce n'étoit pas qu'il se dissimulât

leurs défauts ni l'imperfection de leur art. Il sçavoit que le plus grand nombre n'étoit attiré que par l'espérance de ses bienfaits. Il démêloit dans leurs procédés du manège & de la charlatanerie. Il s'appercevoit qu'ils substituoient souvent la subtilité à la raison, & que ce n'étoit guerre que par orgueil qu'ils prêchoient la modestie.

Mais il en agissoit avec eux comme les Amans bien épris avec les objets de leur passion. Il s'exageroit leurs bonnes qualités, & se déguisoit les mauvaises. Il étoit persuadé qu'il avoit besoin de leur secours pour épurer ses principes, & de leur société pour s'affermir dans la pratique des vertus qu'ils recommdoient. Il payoit volontiers des Surveillans qu'il trouvoit utiles. Il croyoit rendre service à l'Empire en prodiguant l'argent à des mains capables, suivant lui d'en perfectionner le chef.

Marc-Aurele a toujours été, & sera toujours regardé comme un Prince infiniment estimable. Il a eû le mérite rare parmi ceux qui commandent d'apprécier le sang des hommes. Il met-

toit en pratique à cet égard les maximes de la Philosophie qu'il avoit tant étudiée. Il falloit qu'il eût bien des vertus pour mériter une place dans le cœur des Romains, après l'idée qui leur restoit des trois regnes précédens.

Celle qui le distingua le plus, ce fut la bonté, l'indulgence, le désir d'effuyer toutes les larmes & de calmer tous les maux dans son Empire. C'est à ce titre que la postérité le révere. C'est par-là qu'il a mérité l'éloge de tous les siècles, & que son nom est parvenu à exciter, encore de nos jours, autant d'attendrissement que de respect.

SI l'on vouloit mettre sous les yeux des Lecteurs tous les traits de l'*Histoire des Révolutions de l'Empire Romain*, où les bons & les mauvais Princes sont mis à leur place & traités chacun comme ils le méritent, il faudroit copier tout l'Ouvrage. Il peut y avoir beaucoup d'endroits qui annoncent peu de talens, mais, on ose

le dire , il n'y a pas une ligne où l'on ne respire l'amour de la vérité & de la vertu , pas un mot qui ne soit consacré à réveiller ce goût dans l'ame des Lecteurs. C'est pourtant contre l'Auteur de cet Ouvrage que l'on vient de publier des épigrammes insultantes , où on l'accuse d'avoir loué les *Tiberes* , les *Nérons* , &c. & déprimé les *Titus* , les *Trajans* , &c. On lui donne même les noms d'*infame* & d'*impudent*.

D'après ce qui précède , on prie le Public de juger qui mérite le mieux ces épithetes , de l'Auteur des Nouvelles Révolutions ou de celui des épigrammes.

F I N.

Fautes à corriger.

Page 112 , lig. 17 , dans la nation , *lis.* dans la moitié de la nation.

Page 115 , lig. 20 , Bagnes , *lis.* Bagnos.

Page 152 , lig. 3 & 4 , intelligible , *lis.* inintelligible.



